Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

# LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada ...... $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe ..... $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

12ème Année — PRINCE ALBERT, SASK., Mercredi, 29 Mars, 1922 — NO. 4

## L'affaire de l'école Ethier

C'est une affaire lamentable, honteuse, que nous voudrions pouvoir laisser dans l'ombre; mais notre devoir nous commande de l'exposer telle qu'elle est, pour la réduire à ses justes proportions et aussi pour en dégager les leçons qu'elle comporte.

La version que nous en avons donnée dans notre dernier numéro, à la suite des journaux de Régina et de Saskatoon, est inexacte et incomplète. Voici les faits tels que notre propre enquête nous a permis de les établir.

MM. Léger Boutin et Rémi Ethier, de Domremy, tous les deux commissaires du district scolaire d'Ethier, ont été dénoncés à la police de Wakaw sur la double accusation d'avoir laissé faire à l'école plus de français et d'instruction religieuse que la loi ne le permet. Traduits devant le juge de paix de la localité, ils ont été condamnés à quinze piastres d'amende chacun et à la moitié des frais sur le premier point. Le magistrat a estimé qu'il n'avait pas juridiction sur le second point et l'a renvoyé, avec les frais à la charge de l'accusation. MM. Boutin et Ethier ont interjeté immédiatement appel de ce jugement. La cause sera entendue de nouveau à Wakaw, devant le juge Doak, de Prince-Albert, le 23 mai.

C'est la première fois, croyons-nous, que nous voyons ainsi la police provinciale s'arroger la mission de veiller à l'observance de la loi scolaire sur deux points de cette importance. Les difficultés de ce genre avaient coutume de relever du département de l'Education lui-même. Nous protestons contre ce précédent qui, s'il était consacré, entraînerait des abus criants. Le gouvernement, qui a cru devoir modifier la loi de l'assistance scolaire de façon à en soustraire l'application aux influences locales, ne tolérera évidemment pas qu'on s'exerce au même jeu avec les questions de langue et de religion. Comment le brave juge de paix qui a refusé d'entendre la plainte au sujet du catéchisme a-t-il pu s'estimer compétent dans celle qui concernait le français? Croit-on que tous ses confrères auront les mêmes scrupules?

* * * *

Mais dans cette affaire de l'école Ethier, ce sont les détails surtout qui sont édifiants.

Il fallait, pour supporter l'accusation, une déclaration assermentée de cinq personnes. Comme, parmi tous les électeurs mâles du district, il n'était pas possible d'en trouver plus de trois pour se prêter à cette basse besogne, deux de ces derniers ont pris le parti héroïque de faire signer leurs femmes!

Toute l'affaire a été montée pendant que le président de la commission scolaire, M. Léger Boutin, faisait un voyage dans la province de Québec et que, de son côté, l'institutrice, Melle Annette Houle, était en promenade au Manitoba. C'est presque à la descente du train, à son retour, et sans avoir eu le temps de préparer sa défense, que M. Boutin a dû comparaître devant le tribunal. Quant à Melle Houle, sur qui pesaient toutes les accusations, elle n'a même pas été entendue!

Les témoignages sur lesquels le juge s'est appuyé pour porter sa sentence sont tous ceux d'enfants, fils et filles des seuls plaignants et dont un seulement, âgé de quatorze ou quinze ans, a pu être assermenté. Celui-ci et sa soeur ont affirmé que Melle Houle ne parlait que français à l'école et que l'enseignement du catéchisme et du français y occupait la plus grande partie de la classe. Or l'avocat de la défense a établi, le registre de l'école en main, que les élèves en question avaient été absents plus des trois quarts des jours scolaires. Un instituteur de Wakaw est venu déclarer que tels autres enfants, qu'il avait examinés, devraient être plus avancés pour leur âge et que s'ils sont ignorants la faute doit en retomber sur l'institutrice. Or il est connu de tous que ces enfants n'ont pas mis les pieds à l'école depuis deux ans!

Melle Annette Houle, que nous connaissons personnellement, est une excellente institutrice. Elle a toujours eu de très bonnes notes de son inspecteur. Ancienne élève de l'Académie de Sion, elle possède parfaitement l'anglais. La persécution des trois individus acharnés contre elle a abouti au résultat espéré: elle a donné sa démission quelques jours avant l'expiration de son terme.

Si l'on veut connaître maintenant le sentiment de la population de Domremy sur cette affaire, il n'est même pas nécessaire de produire des témoignages de personnes, il suffit de constater les faits. Nous avons déjà dit que les mécontents se recrutent dans trois familles, pas une de plus, et nous allons indiquer tout à l'heure quel est le vrai mobile qui les pousse. A la suite du jugement porté contre eux, MM. Boutin et Ethier ayant perdu leurs sièges de commissaires, une élection a eu lieu le 18 mars; tous les deux ont été réélus sans opposition, leurs adversaires ayant été impuissants même à susciter une candidature de leur choix.

* * * *

Mais il est temps de dévoiler le fond de cette triste affaire, car ce qui précède est peu de chose à côté de ce qu'il nous reste à faire connaître. Le bon lecteur s'imagine évidemment que nos amis de Domremy sont les victimes de la haine farouche de trois sectaires pour tout ce qui est français et catholique. La vérité nous oblige à dire que deux d'entre eux sont des hommes de notre race et de notre religion et que toute cette affaire n'est, au fond, que l'aboutissant de misérables querelles de familles. Il est bon qu'on le sache, afin de lui assigner sa portée exacte et de nous prémunir, s'il se peut, contre le retour de pareil scandale.

Qu'on ne s'attende pas à lire ici des tirades indignées contre nos deux malheureux compatriotes momentanément aveuglés par leur passion. Le simple exposé que nous venons de faire les stigmatise par lui-même et invite à de douloureuses réflexions tous les Canadiens qui ont le coeur à la bonne place. Voilà jusqu'où peuvent conduire les ressentiments personnels: à renier sa foi, sa langue, et à faire le jeu de nos pires ennemis qui proclameront demain que des catholiques (!) et des Canadiens français (!) eux-mêmes se plaignent que l'on enseigne trop de catéchisme et de français dans leurs écoles. La leçon devrait profiter à nombre des nôtres qui, sans aller aussi loin dans la voie de la trahison, se laissent trop souvent entraîner par la jalousie et la rancune au point d'en laisser obnubiler leur conscience nationale.

Une autre leçon d'une application plus immédiate encore se dégage de la dispute de l'école Ethier. L'un de ses incidents topiques a été l'élection par surprise au poste de commissaire de l'un des plaignants d'aujourd'hui qui avait contre lui quatre-vingt-quinze pour cent des électeurs. Ces cas de négligence coupable, d'une part, et d'astucieuse manoeuvre, de l'autre, ne sont malheureusement pas isolés. Dans combien de nos districts scolaires ne s'expose-t-on pas chaque année à la même périlleuse aventure, par l'abstention et l'insouciance des intéressés qui s'imaginent que tout va bien, qu'il n'y a aucun danger à l'horizon! Un beau jour le loup, dont cet état d'esprit favorise singulièrement les desseins, pénètre sans coup férir dans la bergerie et s'y installe à demeure. Les moutons bêlent et les bergers se lamentent. Trop tard! Le tour est joué. Veillons donc à l'élection de nos commissaires.

Disons pour finir que l'A. C. F. C. et l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens se sont empressés d'offrir leur concours à MM. Boutin et Ethier. Elles ont cru devancer le désir de tous les Franco-Canadiens de la province en prenant à leur charge les deux procès qui leur sont intentés. Ceux qui, comme eux, souffrent persécution pour la cause française et catholique ont droit à l'assistance morale et pécuniaire de leurs frères. La nôtre ne leur fera pas défaut.

Donatien Frémont.

## La situation au Manitoba

**Le premier ministre Norris reste temporairement au pouvoir — Plus de discours politiques — La fin de la session est imminente et des élections vont suivre — Les Fermiers-Unis présenteront des candidats dans toutes les circonscriptions rurales.**

Winnipeg — Le premier ministre T.-N. Norris, avec l'approbation de la législature, a accepté l'invitation du lieutenant-gouverneur, sir James Aikins, de rester au pouvoir jusqu'à ce que les crédits nécessaires aient été adoptés par la législature ainsi que les lois considérées nécessaires par les différents groupes, dans l'intérêt de la province.

Cette attitude a été recommandée par le lieutenant-gouverneur dans un exposé volumineux qui fut lu à la Chambre par le premier ministre Norris et fut approuvé par les chefs du parti des fermiers indépendants, du parti ouvrier et du parti conservateur. Le seul dissident a été Joseph Bernier (St-Boniface), qui se dit le chef d'un parti indépendant composé de trois membres. M. Bernier favorisait un gouvernement provisoire formé par les différents groupes de l'opposition; affirmant que c'était le moment opportun d'essayer cette nouvelle forme de gouvernement.

Dans sa lettre, le lieutenant-gouverneur disait, entre autres choses, que si le chef d'un des groupes de l'opposition était appelé à former un cabinet, il serait obligé d'en appeler au peuple, étant donné les divergeances d'opinion de ces différents groupes.

Les chefs des groupes, après avoir conféré ensemble, ont décidé de voter les crédits nécessaires, d'adopter une nouvelle législation affectant les disponibilités financières des municipalités et des fermes.

Il n'y a aucun discours politique de prononcé aux séances de la Chambre et l'on espère ainsi que la session va prendre fin sans tarder.

D'après un journal de Winnipeg, seize députés de l'opposition, y compris dix du groupe fermier-indépendant, ont consenti à soutenir le cabinet de M. Norris, à condition que celui-ci se sépare des hon. T. H. Johnson, Edward Brown et J. W. Armstrong et remplace deux de ces derniers par des membres du nouveau groupe. D'après cet arrangement, la législature pourrait achever le terme complet pour lequel elle est élue et des élections ne seraient pas nécessaires cette année.

M. Norris, rapporte-t-on, aurait dit à une députation du groupe qu'il n'abandonnerait pas ses ministres et que, à tout événement, la démarche venait trop tard pour éviter une dissolution de la Chambre.

*Les Fermiers-Unis se préparent*

W. R. Wood, secrétaire des Fermiers-Unis, déclare que son organisation présentera des candidats dans chacune des circonscriptions rurales de la province. Aucune décision n'a encore été prise au sujet des sièges de Winnipeg, mais il est probable qu'un comité se formera dans la ville.

R. G. Willis, le chef conservateur du Manitoba, a démissionné. On pense que J. T. Haig, qui a été chef du groupe conservateur à la Chambre, prendra la direction générale du parti.

## Un Roman de l'Ouest canadien

**Il s'intitule: "Vers l'Ouest" et met en scène les métis de l'ancienne terre de Rupert**

New York — On vient de publier un nouveau livre sur le Canada français: "Vers l'Ouest," de M. Constantin-Weyer. Un parallèle entre l'oeuvre de Louis Hémon et celle de M. Constantin-Weyer serait intéressant et dès l'abord on trouverait un point commun aux deux auteurs: c'est qu'ils ont exploré à fond le cadre dans lequel se meuvent des personnages dont ils connaissent la vie et la mentalité. Ce sont ces personnages qui différencient les deux romans. Tandis que Louis Hémon nous conduit chez les purs Canadiens français, M. Constantin-Weyer nous présente les métis franco-indiens qui menaient, au milieu du XIXe siècle, dans la terre du prince Rupert, actuellement province du Manitoba, une existence rude, en face d'une nature hostile. Et c'est cette existence que l'auteur nous décrit en y glissant pour servir de fil conducteur, une fraîche histoire d'amour.

Mais on peut dire que ce n'est pas elle qui fait le fond du roman, mais bien le portrait en pied de ces métis et aussi les descriptions du pays et de sa faune. Nous avons noté, en particulier, une peinture de la vie des rats musqués qui montre des dons d'observateur, de peintre et aussi de poète de M. Constantin-Weyer.

Il nous a donné un remarquable roman, mais ce qui lui fait encore plus honneur c'est cet amour que l'on sent se dégager à chaque page, pour ce pays canadien qu'il a si souvent parcouru et qu'il n'a abandonné que pour venir défendre sa patrie avec un magnifique courage qui lui a valu des honneurs bien mérités.

## Trois Légendes de mon pays

*Nous commençons aujourd'hui la publication en feuilleton des "Trois Légendes de mon Pays" de Joseph-Charles Taché.*

*C'est un récit merveilleux du temps passé dû à la plume de l'un de nos meilleurs écrivains. Nos lecteurs, qui le connaissent déjà de réputation, nous sauront gré de leur faire goûter ces pages d'un intérêt captivant, écrites dans un style sobre et de bonne tenue.*

*Joseph-Charles Taché, frère de Mgr Taché, le grand archevêque de l'Ouest, est surtout connu comme journaliste et homme politique; mais il fut aussi l'un des premiers à recueillir les délicieuses histoires des débuts de la Nouvelle-France et il a fort bien réussi dans ce genre. On s'en rendra compte en lisant les "Trois Légendes de mon Pays."*

—:o:—

### Le Trio Larrieu se prépare à venir dans l'Ouest

QUEBEC — Le bon poète Larrieu, qui a su se créer chez nous tant de sympathies, celui qu'on a si souvent et si légitimement appelé "le plus Canadien des Français," va quitter la région de Québec pour aller visiter l'Ouest.

Ses deux interprètes, France Ariel et Armand Duprat, l'accompagneront après la cérémonie de leur mariage qui doit avoir lieu à Montréal. Ainsi se trouve constituée une belle famille artistique.

Voici les dates des deux derniers concerts que le trio donnera ici:

Le 27 mars chez les Chevaliers de Colomb.

Le 28 à l'Académie Commerciale où Larrieu nous fera ses adieux.

En revenant de l'Ouest, le trio s'embarquera pour la France où il doit faire toute une tournée avec des chansons canadiennes. Nous ne reverrons plus ces excellents artistes que dans quelques années.

## Le français à la mode

**M. le Dr P. E. Ayotte, de Dollard, et M. Louis de Montarnal, de Edam, nous communiquent leurs réflexions au sujet de la campagne du "Patriote." — D'autres bons conseils d'un compatriote de Howell — Ce qui se fait pour la cause du français à Arborfield — Une affiche à faire modifier — L'école du Lac Cheval.**

*Une collaboratrice du Patriote demandait l'autre jour à ses lectrices de mettre la campagne du français à la mode. Leur concours nous est indispensable et il faudra bien qu'elles se décident à nous le donner, actif, entier, généreux.*

*Si la campagne du français n'est pas encore à la mode, peut-on dire, dans le domaine de la vie courante, elle est certainement en train de le devenir. Bien des signes encourageurs nous permettent de l'affirmer.*

*Pour l'instant, on ne niera pas qu'elle soit à la mode dans les colonnes de notre journal, où chaque semaine des amis viennent nous apporter, avec leurs encouragements, le secours précieux de leur expérience. De nombreux lecteurs veulent bien nous marquer le vif intérêt qu'ils prennent à cette chronique hebdomadaire. N'est-ce pas là le meilleur témoignage de l'utilité et de l'efficacité de notre campagne?*

*Aujourd'hui encore nous sommes heureux de publier les deux lettres qui suivent, pleines d'excellentes idées et d'utiles conseils pratiques, la première d'un médecin, la seconde d'un cultivateur de notre province.*

### Les Canadiens français ont le droit de parler leur langue et de vivre leur propre vie nationale au Canada — Pourquoi ne pas en user largement?

Monsieur le directeur,

J'applaudis, des deux mains, à la campagne entreprise par le *Patriote* concernant l'usage de la langue française. Ce vaillant organe, toujours sur la brèche quand il s'agit de la défense de nos droits, continue sa noble mission, aujourd'hui, en prêchant l'évangile de l'un de nos plus grands devoirs nationaux.

Est-il, en effet, devoir plus sacré pour un peuple que de parler, toujours et partout, l'idiome de ses pères? Une nationalité, qui néglige ou abandonne volontairement sa langue, n'est pas digne de vivre ni de parler un langage étranger. Et nous, Canadiens-français, sommes véritablement une nationalité distincte sur cette terre d'Amérique. Nous en avons tous les attributs: identité ethnique, identité de langage, unité de religion, histoire et traditions communes, etc. Or, si nous sommes une nationalité, nous en possédons tous les droits inhérents.

Je sais bien que dans certains milieux étroits et fanatiques, on prétend que les Canadiens français, vivant en terre anglaise, doivent abandonner leur idéal national et se soumettre à la volonté capricieuse et souvent hostile de la majorité. C'est tout simplement la doctrine prussienne: "La force prime le droit." Tout autre est l'idéal britannique qui reconnaît comme sacrés les intérêts nationaux d'une minorité ou d'un peuple conquis.

Quand l'Acte de Québec fut discuté dans le parlement impérial, sir Edward Thurlow, alors procureur général de la Grande Bretagne, fit la déclaration suivante: "Vous devez changer les lois se rapportant à la souveraineté française seulement; quant aux autres lois, aux autres coutumes et institutions, l'humanité, la justice et la sagesse vous avisent de n'y pas toucher." Au cours du même débat, le grand Edmund Burke disait aussi: "Je considère le droit de conquête si petit, et le droit de la nature humaine si grand, que le premier a peu de considération pour moi." Telle est la doctrine britannique exposée par les hommes d'Etat anglais les plus autorisés.

Il y a à peine trente-cinq ans, une voix canadienne, celle de sir John McDonald, disait, au sein du parlement canadien: "La déclaration, souvent faite, que le Canada est un pays conquis est sans à propos. Que le Canada ait été conquis ou cédé, nous avons une constitution en vertu de laquelle tous les sujets anglais sont sur un pied de parfaite égalité, ayant des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété et relativement à la personne. Il n'y a pas de race supérieure, il n'y a pas de race conquise ici: nous sommes tous des sujets anglais, et ceux qui ne sont pas d'origine anglaise n'en sont pas moins sujets britanniques."

Par ces quelques citations, je crois avoir établi suffisamment que, d'après la constitution canadienne interprétée par l'un de ses principaux auteurs, et selon la doctrine britannique exposée par les plus grands parlementaires anglais, les Canadiens français ont le droit incontestable de parler leur langue et de vivre leur propre vie nationale au Canada.

Possesseurs d'un droit reconnu et imprescriptible, qu'aucune puissance humaine ne saurait violer sans se discréditer aux yeux des nations civilisées, pouvons-nous nous rendre le témoignage que nous usons toujours de ce droit comme nous devrions le faire? Malheureusement non.

Le respect humain et l'indifférence sont, je crois, la principale pierre d'achoppement. Il faut, à tout prix, secouer cette apathie et vaincre cette fausse honte. Dans toutes les circonstances de la vie quotidienne, parlons toujours, quand la chose est possible, le doux parler de France. Dans nos transactions commerciales, nos correspondances, au bureau du télégraphe, parlons et écrivons en français. Mais c'est surtout dans les réunions d'amis et le cercle intime de la famille que nous devons nous surveiller. LA, plus encore qu'ailleurs, nous devons nous rappeler que nous sommes Canadiens français, et que notre devoir impérieux est d'inculquer à nos enfants et ceux qui dépendent de nous l'amour de la langue et de la race. Dans la famille, la langue doit être une seconde religion.

C'est maintenant le temps de remplir les formules pour l'impôt sur le revenu. A ce propos, avons-nous les Anglais, en trouvez-vous, parmi eux, qui demandent des formules françaises?

Non, je crois, et ils ont raison. Alors, pourquoi irions-nous demander ou accepter des formules anglaises? Nous avons droit à des formules rédigées dans notre langue, et en les exigeant nous ferons acte de bons citoyens.

Parlons donc français dans toutes les sphères possibles de l'activité canadienne; enseignons à nos fils le culte sacré de la langue. Nous aurons alors la satisfaction du devoir accompli. Plus tard, nos enfants béniront notre mémoire de pouvoir posséder le trésor inestimable de la plus belle langue qui existe au monde: langue que se font un honneur de parler les intellectuels des pays les plus civilisés; langue du commerce international et de la diplomatie; langue, enfin, des valeureux ancêtres qui ont découvert, évangélisé et civilisé le Canada, où, sans leur dévouement, leur bravoure et leur loyauté de jadis à la couronne britannique, il n'y aurait pas, aujourd'hui, un seul pouce de terrain pour y planter la hampe d'un drapeau anglais.

P. E. Ayotte, M.D.,
Dollard, Sask.

### Prêchez, prêchez toujours l'usage du français; il en résultera qu'un nombre toujours croissant des nôtres exigera l'usage de sa langue.

Bravo! Il était grand temps que l'on fît quelque chose dans le sens que vient d'entreprendre le *Patriote*. En bien des endroits nous perdions du terrain.

Dans les centres à majorité canadienne-française nous conservons notre langue; mais, mon Dieu! que de lamentables lâchages ne constate-t-on pas dans les centres mixtes! Il semble que dans ces centres, quelques-uns des nôtres perdent complètement leur conscience de "Français." Pour être à la mode, on ne parle plus qu'anglais; mais n'importe, on est "sport." On y voit des enfants sortant d'une école française parlant seulement l'anglais dans les rues. On y rencontre de jeunes couples se contant les mille riens que se content les amoureux, en anglais. On voit aussi, dans des réunions françaises où la majorité ne parle pas ou parle peu l'anglais, la conversation se tenir en anglais, parce qu'il se trouve au milieu des assistants un Anglais qui ne comprend pas le français. Politesse!!! Sans doute, sans doute; mais s'est-on demandé si les Anglais en feraient autant dans les mêmes circonstances?...

On y voit des Canadiens français, des Canadiennes françaises, parlant anglais entre eux ou entre elles.

Et je pourrais ainsi, pendant longtemps, continuer à citer des exemples où nous, Canadiens français, possédant le plus bel instrument linguistique qui existe au monde, abandonnons l'usage de cette langue française qui nous est familière, avec laquelle nous pouvons aisément exprimer toutes les nuances de nos pensées et de nos sentiments, pour utiliser une langue qui ne nous est pas naturelle, que nous pouvons maîtriser sans doute, mais que nous ne pourrons jamais parler assez parfaitement pour cacher notre origine.

La campagne que vous avez commencée dans votre journal devra être longue, tenace, continuelle. La ténacité et la persévérance dans ce sens feront plus que quelques articles, si brillants, si parfaitement écrits soient-ils. Le *Patriote de l'Ouest* est plus répandu aujourd'hui que jamais et il faut que chaque semaine ses lecteurs y trouvent matière à lire et à réfléchir au sujet de l'usage du français. Prêchez, prêchez toujours l'usage du français; il en résultera qu'un nombre toujours croissant des nôtres exigera l'usage de sa langue.

A mon humble avis, une campagne de ce genre devrait toucher à tous les champs d'action où la lutte pour la survivance de la langue doit se faire. Je les mets au nombre de trois: la famille, l'école, la vie publique.

Vous commencez par porter la lutte dans votre vie publique et ici encore vous faites preuve de sagacité en vous portant de suite du côté des affaires matérielles. Il est certain que nos concitoyens anglais sont fort sensibles à l'argument du gousset et qu'une lutte bien coordonnée sur ce point apportera des résultats immédiats.

La langue française a perdu beaucoup de terrain dans le domaine des affaires et cela est dû totalement à la négligence des Canadiens français à cet égard. Loin de moi l'idée de accabler des coupables, je me mets au milieu d'eux et peut-être ne suis-je pas des moindres. Le terrain perdu n'est pourtant pas assez considérable pour que nous ne fassions pas une volte-face subite et que dorénavant nous ne nous promettions pas de faire en français toute notre correspondance d'affaires. Exigeons donc des feuilles d'impôt sur le revenu en français; écrivons aux maisons à catalogue en français; même chose pour les compagnies de machines agricoles, et de nos efforts ainsi coordonnés sortiront des résultats surprenants.

En agissant ainsi, nous travaillerons à détruire deux opinions fausses répandues parmi nos concitoyens anglais. Nous leur prouverons que le français qu'on écrit et parle au Canada n'est pas un patois, mais bien une langue et une langue vivante. Nous leur prouverons aussi que le français est une langue dans laquelle on peut traiter les affaires aussi bien qu'en anglais.

Votre campagne terminée au point de vue de la vie publique, il ne faudra pas oublier qu'il existe encore deux champs d'action qu'il faut surveiller de près et où la lutte doit être conduite avec plus de persévérance et de ténacité encore. Je veux parler des efforts à faire pour le maintien de l'usage du français *dans la famille et à l'école*. Il ne faut pas oublier que généralement nous sommes dans la vie publique ce que la famille et l'école nous ont faits. Si nous sommes restés Français c'est que nos pères et nos mères nous ont inculqué dès le plus bas âge des idées françaises qu'ils avaient eux-mêmes reçues et conservées précieusement; c'est qu'à l'école nos maîtres ont développé cette première semence jetée par nos parents.

Une campagne ainsi menée portera des fruits inespérés dans le présent et surtout dans l'avenir. A l'oeuvre donc et hardiment, et ne soyons satisfaits que lorsque nous aurons conquis pour notre langue la place qu'elle doit avoir auprès de la langue anglaise: celle d'une égale.

Cette lutte fera grincer des dents certains fanatiques au jaunisme outré, mais soyez certains que si nous n'avons pas l'admiration de tous nos compatriotes anglais, nous sommes sûrs d'avoir le profond respect de tous ceux qui au coeur possèdent le sentiment du "fair play britannique" et ils ne sont pas rares.

Louis de Montarnal,
Edam, Sask.

### Encore de bons conseils

*Un compatriote de Howell nous écrit de son côté:*

Dans les familles canadiennes, l'anglais ne devrait jamais être employé dans les conversations des parents avec leurs enfants, ni entre frères et soeurs, ce qui est malheureusement trop pratiqué dans plusieurs de nos bonnes familles.

En société, où il y aura un Anglais et peut-être deux ou trois Ca-

(A suivre en Page 2.)

# Lettres au "Patriote"

## A propos du salaire des instituteurs

Monsieur le Rédacteur,

On parle partout de baisser le salaire des instituteurs. Quelques-uns y vont doucement; d'autres souhaiteraient tout simplement adopter le salaire des écoles rurales de notre bonne province de Québec. C'est aller un peu loin, il me semble. Nous avons certes d'excellents exemples à prendre encore de la province-mère, mais il serait ridicule et dangereux de vouloir l'imiter dans sa ladrerie à l'égard des institutrices de campagne. Par quel prodige d'économie une institutrice peut-elle arriver à réunir les deux bouts avec un salaire de $300.00 ,et même moins, c'est ce qui a toujours dépassé mon entendement.

Mais je reviens à l'Ouest. Que l'on cherche à réduire les salaires dans les municipalités fort endettées, je me l'explique assez facilement. Un salaire de $1,000, $1,100 et même $1,200 est-il exagéré pour une institutrice ou un instituteur de l'Ouest? Avant de répondre, faisons un petit calcul. Nos instituteurs nous viennent de Québec généralement. Pas plus que les autres ils ne paient le trajet avec des prières. Arrivés ici, il leur faut absolument passer par l'école normale, soit dix semaines pour le brevet temporaire, trois mois pour le brevet définitif. Que l'on fasse une addition des dépenses durant le séjour en ville pour le temps de la normale: la somme est assez imposante pour des débutants. Ce sont, il est vrai, des considérations pécuniaires, mais qui ont obsédé le cerveau de plus d'une institutrice.

Puis, n'oublions pas que la carrière d'instituteur ou institutrice est peut-être la plus ingrate, celle qui demande le plus de renoncement. Rappelons-nous les heures longues et épuisantes de la classe, les heures peut-être encore plus déprimantes de la solitude du soir, pour nous faire une idée de la carrière. Jusqu'ici les Franco-Canadiens n'ont pas tiré de l'arrière; qu'il continuent. Leurs enfants les remercieront plus tard de leur avoir donné une solide éducation, une éducation catholique et française.

Agréez, monsieur le Rédacteur, l'expression de mon admiration pour l'oeuvre si utile que vous accomplissez.

G. A. G.
St. Brieux, Sask.

:o:

## Quelques remarques pour "Canadien."

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt la lettre de "Canadien" au sujet des partis politiques. Je me permets de différer d'opinion avec lui sur quelques points. D'abord, comme preuve de la faillite de plusieurs partis, il nous cite l'exemple des vieux pays qui changent aussi souvent de gouvernement qu'un individu change de chemise. Nous sommes certainement plus pratiques au Canada; pour renverser un gouvernement, nous attendons qu'il tombe en décomposition. Entre la chemise qu'on change tous les mois et la chemise encrassée que nous gardons onze ou quinze ans, il y a, je crois, un juste milieu. Comme preuve de possibilité d'un troisième parti, je citerai l'exemple du centre allemand, le parti catholique qui était avant la guerre l'un des groupements les mieux organisés du monde. C'est du moins ce que j'ai appris dans mon manuel d'histoire.

Plus loin dans sa lettre, "Canadien" parle du parti nationaliste. D'abord je ferai remarquer qu'il n'y eut jamais de parti nationaliste bien qu'il y eut des nationalistes. (Il y en a encore). Si les nationalistes sont morts, il faut admettre que les cendres de ce foyer éteint inspirent encore aux rouges et aux bleus de réelles terreurs. Nous n'avons qu'à nous rappeler la lutte de la dernière campagne dans Québec-Est. "Canadien" devra admettre le premier que les libéraux ont été obligés de mobiliser leurs gros canons pour assourdir la voix d'un homme mort.

"Canadien" nous dit encore que le gouvernement conservateur était pour l'aristocratie (autocratie serait plus juste, je crois) et pour l'impérialisme. D'accord à ce sujet. Mais qui nous a d'abord lancés dans l'impérialisme en 1899? Qui a appuyé le gouvernement conservateur dans toutes les mesures de guerre, la conscription exceptée? Qui a consenti à prolonger le terme du gouvernement Borden en 1916, violant ainsi la constitution canadienne? Ce sont des questions assez intéressantes à se poser.

A mon humble avis, nous avons dans le parlement actuel la preuve que trois partis ne sont pas impossibles. Les progressistes sont dans une position assez enviable, il me semble. Les libéraux leur font la courbette, Meighen essaie de les presser sur son coeur, mais les progressistes continuent... à être progressistes tout simplement.

Je vous remercie, monsieur le Rédacteur, pour l'hospitalité de vos colonnes. Agréez mes salutations empressées.

"Un autre Canadien."

:o:

BESANCON — Georges Proust, capitaine du 1er régiment de cavalerie française, a été condamné à la prison militaire à perpétuité et à la dégradation militaire. Il avait livré les ordres de mobilisation et autres secrets aux agents allemands, en avril 1914.

## Le français à la mode

(Suite de la Page 2.)

nadiens ou Canadiennes qui ne parlent ou ne comprennent pas l'anglais, le langage le plus utilisé sera souvent l'anglais, et entamé par nos gens qui ont des fois de la misère à suivre la conversation anglaise sans y mêler des mots français. Ces actes sont vraiment regrettables. Ils font croire aux Anglais que notre langue est trop laide et trop mauvaise pour être employée même avec la majorité.

Pourquoi aussi ne pas s'occuper de nos écoles séparées autant que les Anglais s'occupent des leurs? Nommer des commissaires canadien-français où il est possible d'en avoir, et que ces commissaires tiennent les contribuables au courant de ce qui se passe dans les écoles, par des fréquentes assemblées? Donner plus de publicité au succès obtenu dans nos écoles, surtout dans les journaux anglais, pour que nos fanatiques orangistes comparent?

Donnons aussi des petits concours de temps à autre, (à part des examens) pour encourager l'enseignement et l'étude du français. Nous en bénéficierons à la longue.

Les assemblées des commissaires d'école devraient être annoncées autrement que par une simple affiche placée au bureau de poste, qui est souvent recouverte de suite par d'autres annonces. Ceci est la cause que nos commissaires sont souvent seuls et que la question de l'école est délaissée.

UN CANADIEN,
Howell, Sask.

## Ce qui s'est fait à Aborfield

*M. Raymond Courteau nous écrit:*

La campagne commencée par le *Patriote* en faveur du français et des formules françaises pour l'impôt sur le revenu a déjà produit d'appréciables résultats. Dernièrement l'on a pu lire dans un journal français de Montréal l'appréciation que celui-ci faisait du travail commencé par notre journal pour le maintien et la diffusion de la langue chère à tous nos concitoyens d'origine française. Nous avons même constaté l'efficacité de cette campagne dans notre district.

Il y a une quinzaine, deux de nos concitoyens recevaient de l'inspecteur de l'impôt de Prince-Albert des formules en anglais. Poliment, ces formules furent retournées par malle enrégistrée, en mentionnant le fait que l'on savait qu'il y avait des formules en français et que l'on voulût bien nous en envoyer. La réponse ne se fit pas attendre; la prochaine malle nous délivrait les formules françaises. De plus, par le même courrier, survenait une avalanche de formules en français aux deux bureaux de poste où nos concitoyens font affaires. Les maîtres de poste de ces bureaux, étant des compatriotes, avaient demandé qu'on leur envoie des formules en français.

L'effet était produit et du moins de ce côté on peut être tranquille pour un certain temps, car on a la promesse qu'à l'avenir on aura des formules françaises sans les demander.

Il y a bien encore certaines compagnies de machines agricoles, avec lesquelles quelques-uns de nos concitoyens ont correspondu en français dans le cours de cet hiver. La réponse venait en anglais, demandant que l'on écrive dans cette langue si on voulait être écouté. Nos gens répondaient une deuxième fois en français, mais motus, point de correspondance en français de ces gens. Estimait-on qu'il en aurait coûté trop cher d'avoir quelqu'un qui comprenait et écrivait notre langue dans les bureaux? A ce sujet, n'y aurait-il pas, dans d'autres parties de la province, quelques-uns de nos compatriotes qui auraient correspondu avec ces compagnies et auraient obtenu une réponse en français? Si oui, nous aimerions à savoir comment ils ont trouvé le moyen de leur arracher de la correspondance française. Ces compagnies semblent tenaces, mais nous aussi nous pouvons être tenaces. Avec un peu de persévérance et de la coopération de la part de nos compatriotes de tous les coins de la province, l'on réussira.

Raymond Courteau.

## Une affiche étrange

*Le français a droit à sa place — et nous devons la revendiquer sans cesse — dans les affiches des différentes administrations. Aussi la protestation suivante, que nous envoie un ami du Manitoba, est-elle parfaitement justifiée et la suggestion qu'il fait à ce propos mérite-t-elle d'être suivie.*

Le Chemin de fer Canadien National a affiché dans maintes stations, pour l'information du public voyageur, une carte des pays de l'Europe Continentale. Le texte de cette carte est imprimé en cinq langues différentes: anglaise, polonaise, allemande, slave et ruthène; mais où est le français?

Voilà certes une erreur et une grande, je dirais même nationale, car ne comptons-nous pas sur ce continent, où nous formons un peuple? Céla me semble très fort et mérite une réplique.

Que penseront ces étrangers en voyant que le français n'a pas sa place sur ces affiches publiques concernant les Français tout aussi bien que les autres?

Déjà cette remarque a été faite et par des Anglais: "L'évidence démontre une quasi-fraternité entre les langues anglaise et allemande."

A nos amis chefs de gares canadiens français, je suggèrerais d'en faire la remarque au département, en plus d'ajouter à l'entête la bonne traduction française. Aux cercles, cela laisse un sujet de plus à méditer.

TRICOLORE.

## On enseigne le français à l'école du Lac Cheval

M. Charles Jamont, secrétaire-trésorier du district scolaire du Lac Cheval (district de Duck Lake) No. 4219, nous fait remarquer que l'école de ce nom ne figure pas sur la liste récemment publiée dans le *Patriote.* "Je puis vous dire, ajoute-t-il, que depuis la fondation de cette école, le français y a toujours été enseigné tel que permis par la loi."

Merci à M. Jamont pour cette utile information.

Rappelons à ce propos que nous accueillons avec plaisir toutes les remarques et rectifications concernant notre liste des écoles dans lesquelles le français doit ou devrait être enseigné, parue dans le numéro du 15 mars.

:o:

# Voeux fraternels

De l'*Action Catholique* :

Avec son numéro de cette semaine, notre excellent confrère de Prince-Albert, Sask., le *Patriote de l'Ouest,* commence sa douzième année de publication. C'est l'une des plus vaillantes et des plus intéressantes feuilles qui, en ces dernières quinze ou vingt années, ont su populariser, au Canada français le rôle de la presse catholique indépendante et lui assurer un prestige, une autorité, une influence sociale et politique dont on n'aurait pu même oser rêver, il y a seulement un quart de siècle. De l'efficacité du service que donne le *Patriote de l'Ouest,* ses clients de tous les pays viennent de rendre un témoignage peu équivoque, en faisant un succès magnifique du concours d'abonnements et de renouvellements qu'il avait lancé. A l'occasion de son anniversaire, nous lui en renouvelons nos compliments fraternels, avec l'expression de nos voeux les plus sincères...

Du *Droit*:

Avec son dernier numéro, le *Patriote de l'Ouest* est entré dans sa douzième année d'existence. Le *Patriote* en est fier, et avec raison. "A la suite de notre récent concours d'abonnement, dit-il, dont on connait les beaux résultats, nous nous sentons plus encouragés que jamais à poursuivre une oeuvre dont la raison d'être se trouve amplement démontrée par les sacrifices et les marques d'estime dont elle a été l'objet."

Le *Patriote* est un vaillant hebdomadaire, continuateur, avec une douzaine de journaux régionaux, de l'oeuvre poursuivie par nos trois quotidiens catholiques. Nous lui souhaitons encore succès et longue vie.

De la *Liberté* :

"Le Patriote" vient d'entrer dans sa douzième année, nos voeux au confrère et nos souhaits de longue vie.

La somme des sacrifices que représentent ces douze années d'existence, ceux-là seuls le savent qui ont touché à l'oeuvre aussi importante qu'elle est ingrate du journalisme au service d'intérêts majeurs, en marge des partis politiques.

Ceux qui ont entrepris l'oeuvre du "Patriote" ne se faisaient pas d'illusions sur la difficulté de la tâche. Ils y ont apporté l'abnégation, l'esprit de suite et le patriotisme nécessaires. Le journal a vu des jours difficiles; il vient d'entrer dans une phase plus consolante. Le dernier concours organisé par le "Patriote" est la preuve que la semence était de bonne qualité; elle commence à produire de beaux fruits. Tant mieux. Nos félicitations au vaillant organe et à ses abonnés qui comprennent mieux, chaque jour, la suprême importance de l'oeuvre de la presse catholique.

Le "Patriote" est l'agent de liason nécessaire aux groupes disséminés par toute la province de la Saskatchewan; il a été l'instigateur des oeuvres de défense nationale. Pour nous servir d'un mot qui n'est pas nouveau, mais qui n'a rien perdu de son expressive vérité, il a été la locomotive qui a mis en branle tous les wagons.

Les nôtres de l'Ouest viennent de faire monter la pression dans leur locomotive. Tant mieux, nous nous réjouissons pour eux et pour nous, car nous sommes solidaires. Quelle n'a pas été notre joie de constater que le second prix du concours du "Patriote" est échu à un Manitobain. Ce monsieur a fait une belle récolte ici, nous nous en réjouissons comme si cela était allé à grossir notre liste d'abonnés.

A la bonne Sentinelle des postes avancés de l'Ouest, nos voeux réitérés.

:o:

## Un grand-père tue sa petite-fille en voulant l'amuser

New York — Emma Baurer, une fillette de 6 ans, a été tuée instantanément d'un coup de feu, par son grand-père qui, comme à l'ordinaire, voulait jouer avec elle. M. Ernest Fuchs, 52 ans, revenait de son travail, lundi, lorsqu'en entrant dans la maison, il aperçut sa petite-fille déguisée en sauvage et portant un bâton, en guise de casse-tête. Le grand-père feignit la crainte et l'étonnement. Il alla ensuite chercher un revolver, qu'il croyait hors d'usage et non chargé, puis pointant l'arme sur l'enfant il lui dit: "Comme tous les mauvais sauvages, tu dois mourir."

Au même moment une détonation se fit entendre et l'enfant tomba inanimée, frappée droit au coeur. Le grand-père, dans le délire, releva la fillette, mais la mort avait été instantanée. La petite Emma était orpheline de mère.

:o:

WINNIPEG — Un million de fermiers américains sont prêts à venir s'établir en Canada. Telle est l'opinion d'un journaliste de Winnipeg qui arrive d'un voyage aux Etats-Unis.



## Les Frères de la Doctrine chrétienne et les oeuvres françaises à l'étranger

PARIS — Les Frères de la Doctrine chrétienne viennent de déposer une demande d'autorisation auprès du gouvernement français. Conformément à la loi du 1er juillet 1901, ils demanderaient l'autorisation d'avoir en France un certain nombre d'établissements qui serviraient de maisons de noviciat et de retraite à une congrégation qui, sous le nom d'"Institut missionnaire des Frères de la Doctrine chrétienne" se consacrerait désormais aux oeuvres à l'étranger.

On sait que plusieurs congrégations, notamment les Franciscains, les Capucins, d'autres encore, ont déposé des demandes analogues en vue d'assurer le recrutement français des ordres religieux qui ont des missions à l'étranger. Une solution de cette question des noviciats qui était posée dès avant la guerre, est indispensable, dans un délai aussi bref que possible, pour le maintien de ce qui peut être sauvé du protectorat traditionnel de la France dans les pays d'Orient et d'Extrême Orient.

La demande des Frères de la Doctrine chrétienne se présenterait sous une forme plus catégorique et plus nette que celles qui ont été déposées jusqu'ici. Leur décision de se transformer en Institut de missions sous la forme de l'existence légale, prévue par la loi sur les associations de 1901, pourrait avoir une importance considérable pour le développement de l'influence française à l'étranger.

:o:

## Le premier journal du Canada

Il y a eu 170 ans le 22 mars que se fondait, dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse, le premier journal canadien. Il portait le nom de "Halifax Gazette."

C'était l'organe officiel du gouvernement de la province. La ville elle-même n'avait été fondée que trois ans auparavant, en 1749, par lord Cornwallis. La publication de cette feuille, la première imprimée en terre canadienne, n'a jamais été interrompue depuis. Aujourd'hui cette publication, la doyenne des journaux canadiens, porte le nom de "Royal Gazette" et reste l'organe officiel du gouvernement provincial de la Nouvelle-Ecosse.

La "Gazette de Québec," la seconde en date, n'a paru que douze ans plus tard, en 1764.

La Session Fédérale.

# Le premier discours en français

**Il est prononcé par M. L. A. Beaubien, le nouveau député progressiste de Provencher—Le jeune représentant des Canadiens français du Manitoba produit une excellente impression — L'adresse est adoptée sans scrutin—On passe à la situation financière.**

(Otawa, 27 mars.

Le débat sur l'adresse a paisiblement repris son cours lundi, le 20 mars. Beaucoup de députés, surtout parmi les ministériels, n'étaient pas encore revenus dans la capitale. Chose presque incroyable, M. Fielding lui-même someillait pieusement dans son fauteuil durant la séance de lundi après-midi. M. King, parti pour Denver où son père vient de mourir, a remis, pour le temps de son absence, le gouvernail de la barque gouvernementale entre les mains du ministre des finances.

Seuls les progressistes ont encore l'oeil clair et l'oreille au guet. Ils ont tous quelque chose à dire et, ce qui peut nous surprendre, quelque chose d'intéressant quelquesfois.

*Un parti homogène*

Le parti le plus homogène de la Chambre est sans contredit le parti socialiste. L'accord des opinions— ou des appétits y est admirable. Jusqu'ici cependant, le nombre peut expliquer cet ensemble étonnant. Le parti socialiste ne compte, à part de son chef, M. Woodsworth (Winnipeg-Centre), qu'un seul membre, M. Irvine (Calgary-Est).

Le programme de M. Irvine est assez simple: remettre un peu d'aplomb dans notre gouvernement et nos institutions, puis procurer des aliments et des habits aux Canadiens qui en produisent deux fois plus qu'ils n'en ont besoin. Le député de Calgary trouve que le système actuel des partis ne répond plus au besoin du pays. Il fait remarquer aussi que si Meighen est un mauvais perdant, les libéraux sont des vainqueurs par trop tapageurs.

*La voix de Vancouver*

M. Stevens passe pour l'un des meilleurs orateurs de la gauche. Il est le représentant de Vancouver Centre. Il est un partisan du "wheat pool" tout comme M. Meighen. Il presse les libéraux de s'occuper sans retard à cette grave question du marché du blé. Il est aussi en faveur d'une réduction des taux de transport. Le député de Vancouver fait une petite attaque contre M. Gouin. Le discours même de M. Gouin nous a montré que celui-ci était le maître réel de l'administration, dit-il. D'ailleurs, ce n'est pas un crime d'être le représentant des gros intérêts de Montréal, d'être directeur du Pacifique, de la Banque de Montréal, de la "Presse," de la Cockshutt Plow. Ici le ministre de la justice interrompt l'orateur pour lui dire qu'il n'est pas directeur de la "Presse" et que depuis le premier janvier il n'est plus directeur de la Cockshutt Plow.

*M. Raymond défend la protection.*

On sait que Brantford est renommé pour ses manufactures de ficelle d'engerbage, et M. Raymond entend bien défendre les intérêts de ses électeurs. M. Raymond était en train d'expliquer à la Chambre endormie que le tarif sur les machineries agricoles est assez bas, lorsque M. Sales (Saltcoats), que ce sujet semble intéresser, demande s'il est vrai que l'industrie de la ficelle d'engerbage est plus propère que jamais. M. Raymond répond évasivement. M. Sales renouvelle sa question: même réponse. Cet incident a franchement amusé les progressistes.

*Le problème des races*

M. Manion, ancien ministre du dernier cabinet Meighen, répond à M. Raymond. Il parle de beaucoup de choses et, entre autres, du problème des races. Il en est lui-même un curieux exemple. Irlandais catholique, il représente un comté de majorité protestante et anglaise, et il est marié à une Canadienne française. Ses enfants parlent les deux langues. Le pays est dans la même situation. Si la Suisse, avec des nationaux de trois pays différents et trois langues officielles, réussit à vivre paisiblement, il devrait en être de même pour le Canada. Malheureusement il y a des extrémistes qui attisent constamment les passions et empêchent les Canadiens de vivre en paix pour une raison ou pour une autre.

## M. Beaubien, député progressiste de Provencher, prononce le premier discours en français

C'est à M. A. L. Beaubien, député progressiste de Provencher, Manitoba, que revient l'honneur d'avoir prononcé le premier discours en français de la session, en dehors de l'adresse. On sait que M. Beaubien a été élu contre le Dr. Molloy, libéral. Le comté de Provencher est célèbre dans notre histoire pour avoir envoyé autrefois, au parlement fédéral, le malheureux Riel et pour avoir aussi offert un asile à Georges-Etienne Cartier, défait dans un comté de Montréal, après une des luttes les plus violentes et les plus retentissantes de notre histoire politique. M. Beaubien, successeur de ces grands hommes, paraît très jeune. On le prendrait quelquefois pour un adolescent. Avec M. Binette, de Prescott, il constitue l'aile canadienne-française du parti progressiste. Il parle un très bon français, sans accent, et l'aspect grave de la Chambre ne lui enlève pas son assurance et son aplomb.

La diminution de la production agricole, dit-il, cause ordinairement une dépression industrielle et commerciale, un malaise qui s'étend partout. Les agriculteurs forment une classe de consommateurs, et s'ils arrêtent d'acheter parce qu'ils n'ont pu vendre leurs produits, tout le système économique du pays s'en ressent. Aujourd'hui, le gouvernement manifeste une bonne sollicitude envers cette classe en annonçant une réduction probable des taux du transport, l'extension de notre commerce, l'établissement d'un bureau du grain.

M. Beaubien soutient ensuite que le parti progressiste n'est pas égoïste et ne travaille par à la seule prospérité des agriculteurs. Cependant ceux-ci doivent se défendre parce qu'ils travaillent très souvent plus longtemps que les autres ouvriers, qu'ils n'ont jamais un revenu assuré, et que souvent les dépenses surpassent de beaucoup leurs revenus. Depuis deux ans surtout les fermiers de l'Ouest s'endettent considérablement. Ils veulent la disparition des intermédiaires qui leur volent tous leurs profits, et recueillir ce qui serait un juste salaire.

Le député de Provencher réclame enfin l'amalgamation des chemins de fer nationaux et l'adoption de la nationalisation comme principe permanent.

M. Beaubien ayant parlé en français, M. St-Père, connu à Montréal pour ses innombrables activités dans le monde du sport, et dans tout le Canada, par le nombre de sa majorité aux dernières élections, lui répond dans la même langue.

*M. Evans débute assez bien*

Le député progressiste de Saskatoon déclare que l'ancien système a été une faillite. Des milliers de fermes dans l'Ontario ont été abandonnées et l'Ouest se débat dans des difficultés alarmantes. M. Evans est d'avis que la commission du blé aurait dû continuer à fonctionner jusqu'au retour à la situation normale. Il faut aussi créer aux produits agricoles des débouchés extérieurs plus considérables. L'orateur réclame enfin pour son parti le titre de seul vrai champion de la démocratie.

*Les dangers de l'immigration*

Les représentants du peuple ont traité de la question de l'immigration à la séance de jeudi. M. Harris (York East) trouve que trop d'immigrants européens se dirigent vers les villes. Cette agglomération est tou simplement désastreuse pour les finances des grandes villes et pour la morale publique également.

M. T. C. McBride, député progressiste de Caribou (C. A.) traite la question à un autre point de vue et fait du péril jaune une description assez... jaune-foncé. L'immigration orientale coûte au Canada des millions et des millions de dollars. Et quels sont les résultats? A elle seule, la ville de Vancouver a dépensé plus de $60,000 pour l'éducation des Chinois et des Japonais durant la dernière année. "Ce que nous pensons aujourd'hui des Orientaux, conclut l'orateur, vous-mêmes vous le penserez dans vingt-cinq ans."

*M. L. J. Ladner veut savoir*

M. L. J. Ladner (Vancouver Sud) ne comprend pas très bien ce que le gouvernement veut dire par coordination des chemins de fer. Il demande au ministre des chemins de fer une explication franche, à propos de ce terme de coordination. La réponse de M. Kennedy consiste en un silence admirable. Et le député de Vancouver-Sud attend encore, avec le pays tout entier, que l'heure des aveux ait sonné pour le ministre muet.

### La fin du débat sur l'adresse

L'adresse fut acceptée jeudi soir sans amendement et sans vote. On s'attendait généralement à ce que le débat prit fin jeudi soir, mais on ne prévoyait pas une fin si rapide. Les députés semblent assez satisfaits d'en avoir fini encore une fois avec cette corvée. Et maintenant le pays va attendre les discussions sérieuses et voir passer la sarabande des millions du ministre des finances.

*Une économie de 138 millions*

M. Fielding aura besoin de la somme de $466,983,359 pour l'exercice financier 1922-1923. Il y a des réductions importantes proposées dans presque tous les départements.

20,000,000 *de moins pour les chemins de fer*

Le rapport du budget des chemins de fer soumis à la Chambre comporte une réduction de plus de 20 millions de dollars au déficit des chemins de fer de l'Etat. La perte totale des voies nationales dans leurs opération pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1921 était $16,339,000; en 1920 elle était de $36,842,970. Grâce à sa correspondance avec le Canadien National, le Grand Tronc Pacifique a augmenté son chiffre de transport de 41 p.c. et réduit ses pertes de six millions.

La somme de $25,750,000 va être demandée pour les dépenses du Grand Tronc.

Le buget de l'agriculture laisse prévoir un accroissement de $127,360.50. Le département de l'immigration comporte également un accroissement de $344,000.

## NOUVELLES DE PARTOUT

SAINT-BONIFACE — La grippe fait une longue visite à Saint-Boniface, et parmi les victimes se comptent Mgr l'archevèque Béliveau et plusieurs membres du clergé de l'archevêché.

CALGARY — Des gisements de pétrole, en quantité abondante, et de qualité supérieure, viennent d'être découverts à Kevin, dans le Montana, seize milles au sud de la frontière de l'Alberta.

WINNIPEG—On va construire un immeuble de bureaux pour l'usage exclusifs des médecins et des dentistes. Une centaine de docteurs sont intéressés dans l'affaire.

REGINA — Lundi et mardi a eu lieu à Régina une convention du 19e district du Rotary Club, qui comprend les clubs de Saskatoon, Prince-Albert, Yorkton, Fort William, Port Arthur, Kenora, Winnipeg, Brandon, Weyburn, Moose Jaw, Swift Current, Medicine Hat, Lethbridge, Calgary, Edmonton, North Battleford et Régina.

EDMONTON — La législature a repoussé la demande d'un plébiscite sur la question de permettre la vente de la bière 7 p.c. dans la province.

YORKTON, Sask. — Un incendie a complètement détruit l'ancien "curling rink" et environ 60 automobiles qui y étaient remisées pour l'hiver. Les pertes totales sont évaluées à $35,000.

SASKATOON — La convention des vétérans de la grande guerre a décidé après une longue discussion, de laisser de côté toutes les résolutions touchant à la question des liqueurs dans la province.

PORTAGE LA PRAIRIE, Man. — Six personnes, le père, la mère, trois enfants et une servante, ont péri dans l'incendie de leur maison à Amaranth, au nord de Portage la Prairie.

OTTAWA — Norbert Barnabé, un Canadien français, est mort à l'âge de 106 ans. Lui survivent: deux enfants, huit petits-enfants et dix arrière petits-enfants.

TORONTO — Donald McDonald, de Seaforth, Ont., a obtenu $2,000 de dommages-intérêts contre Howard M. Black pour fausses représentations au sujet d'une ferme de 320 acres située près de Roche Percée, Sask.

PARIS — Le premier ministre Poincaré a autorisé la confirmation de la déclaration qu'il a récemment faite à la commission des finances de la Chambre des députés, que la France avait l'intention de payer sa dette aux Etats-Unis.

PARIS — Le premier ministre de France, M. Raymond Poincaré, a demandé à M. Charles Jonnart de conserver pendant quelques temps encore le poste d'ambassadeur auprès du Vatican. Le sénateur Jonnart a consenti à demeurer à Rome tant que les négociations au sujet des relations avec le Vatican ne seront pas complètement terminées.

MONTREAL — M l'abbé Delattre, curé de Lille, qui prêche en ce moment le carême à Notre-Dame, vient d'être décoré par le gouvernement belge pour ses services pendant la période de l'occupation allemande. Cette décoration est celle de l'ordre de la Couronne de Belgique, un ordre très distingué du vaillant pays du roi Albert.

QUEBEC — La session de la Législature provinciale a été prorogée le 21 mars.

OTTAWA — L'heure d'été sera en vigueur à Ottawa du 4 juin au 3 septembre, d'après une décision prise par le conseil de ville. Les ouvriers sont opposés à ce changement d'heure.

QUEBEC — Le couvent de Port Alfred, comté de Chicoutimi, a été détruit par un incendie. Les pertes sont d'environ $60,000.

OTTAWA — Le poste de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, qui a fait le sujet de beaucoup de commentaires durant les derniers mois, sera occupé encore pendant cinq ans par le lieutenant-gouverneur actuel, M. McAllum Grant.

Québec — Le conseil de ville a adopté sans prendre le vote l'avance de l'heure du dimanche 30 avril au dimanche 1er octobre.

MONTREAL — Le rapport des trois médecins aliénistes, qui ont examiné l'abbé Delorme, vient d'être rendu public. Ce rapport dit que l'abbé Delorme n'est pas sain d'esprit.

# Mouvement de l'A.C.F.C.

## LA COTISATION

*Le cercle de Saint-Hubert, à sa dernière réunion publique, a discuté la question de la cotisation pour les membres de l'A. C. F. C. Et ce ne sont pas les bons arguments qui ont fait défaut à l'appui du maintien du statu quo. Qu'on lise plutôt le compte rendu publié ci-dessous.*

*Cette question de la cotisation n'est pas nouvelle et elle n'est pas particulière à Saint-Hubert. Un certain nombre de nos amis, dont les bonnes intentions sont évidentes, veulent y voir une question de vie ou de mort pour l'Association. La cotisation d'une piastre, d'après eux, est le grand obstacle à l'avancement et à la marche triomphale de notre organisation. Qu'on l'abaisse à cinquante sous et l'on verra du même coup tous les Canadiens se faire inscrire en bloc.*

*D'autres ne se contentent pas de cette demi-mesure. Ils demandent la suppression radicale de la cotisation. C'est le seul moyen, assurent-ils d'avoir une association nationale populaire (tout le monde alors en fera partie naturellement); car il est reconnu que les Canadiens français sont patriotes, très patriotes même, mais jusqu'au porte-monnaie exclusivement.*

*Nous ne voulons pas mettre en doute la sincérité de ceux qui défendent l'une ou l'autre de ces panacées; mais il semble qu'un peu de réflexion devrait suffire à dévoiler l'extrême fragilité de leur argumentation.*

*Existe-t-il une organisation quelconque qui n'exige une contribution, si faible soit-elle, de chacun de ses membres? Pourrait-on en citer beaucoup aujourd'hui dont cette contribution soit inférieure à une piastre?*

*Mais là n'est pas le point principal. On prétend qu'une cotisation réduite de moitié ou entièrement supprimée assurerait à l'A. C. F. C. un succès comme elle n'en a jamais eu et comme elle n'en aura jamais sous le régime actuel.*

*Le président du cercle de Saint-Hubert qui est, on le sait, le R. P. Gallourd, F. M. I., l'un des membres de notre comité fédéral, répond avec une logique irréfutable:*

*"Puisqu'on semble s'avouer capable de faire verser, dans une même famille, deux ou même trois ou quatre cotisations à cinquante sous chacune, comment se fait-il que le chef de ces mêmes familles ne trouve pas le moyen de verser une piastre pour que sa famille soit représentée au moins par l'un de ses membres, et de préférence par le chef lui-même?... A cinquante sous par tête, quatre, cinq, six membres par famille marcheraient... A $1.00 par tête, pas un ne bouge!... pas même le père de famille!..."*

*Qu'avez-vous à répondre messieurs les partisans de la contribution à cinquante sous?*

*"Il y a dans tout ceci — et c'est encore M. le président du cercle de Saint-Hubert qui le dit — fort bien autre chose qu'une question d'argent, et c'est tout simplement une question de bonne ou de mauvaise volonté. Ce ne sont nulle part les plus favorisés de la fortune qui sont les plus fidèles à payer leur cotisation de membres de l'A. C. F. C., et même qu'à soutenir leurs oeuvres paroissiales. D'autre part, pourrait-on citer un seul Franco-Canadien qui se trouve aujourd'hui dans une situation difficile pour avoir contribué trop généreusement au maintien de nos organisations catholiques et nationales?*

*Ces brèves réflexions ne prétendent pas convertir d'un seul coup tous ceux qui ne partagent pas notre manière de voir. Nous y reviendrons au besoin. Merci à nos amis de Saint-Hubert d'avoir soulevé la question.*

*Donatien Frémont,*
*Chef du Secrétariat.*

:o:

## Le Président du Cercle de St-Hubert défend la cotisation à $1.00

Saint-Hubert, Sask. — La dernière assemblée mensuelle du Cercle de St-Hubert a été tenue le 12 mars dernier à 8 h. p.m.

Le Président donne quelques explications sur les conditions dans lesquelles la Salle du Cercle a été construite l'an dernier. Une feuille imprimée des comptes de la salle est distribuée à chacun des membres du Cercle. Cet état de comptes montre en détail: 1e Les frais de construction proprement dits; 2e. les frais d'aménagement; 3e. les recettes en faveur de la Salle, depuis l'époque de sa construction jusqu'à ce jour.

Le Président remercie les membres dévoués du Cercle qui, lors de la construction, ont participé aux charrois des matériaux, et ont, de ce chef, valu au budget de la Salle une fort appréciable économie. Il félicite aussi et remercie les promoteurs des soirées de parties de cartes en faveur de la Salle, et il se déclare plein d'espoir que tout continuera, comme par le passé, à marcher au mieux des intérêts du Cercle et de la Salle. Enfin, il est arrêté que les règlements d'administration de la Salle seront affichés dans la salle même.

Le Comité d'administration de la Salle ayant été invité à se prononcer sur la question de savoir à quelles conditions, le cas échéant, il consentirait à louer cette salle à la paroisse, pour le service religieux, les dimanches et fêtes, pose à son tour la question aux membres présents du Cercle et les invite à la discuter avec lui.

Notre église est devenue manifestement trop petite. Or, en raison de la crise financière actuelle, il ne faut guère parler de prélever sur la paroisse le capital qui serait nécessaire pour les frais d'un agrandissement convenable et suffisant. Ces dépenses, d'ailleurs, ne sauraient porter vraisemblablement que sur un espace de temps plutôt restreint, vu la tendance actuelle de la paroisse à augmenter rapidement. De là l'idée de se servir temporairement de la Salle du Cercle pour nos cérémonies des dimanches et fêtes. Cette question fait l'objet d'une discussion fort longue, mais fort intéressante. Nous finissons par nous entendre sur la proposition de demander à la paroisse pour la location de la Salle un certain pourcentage sur les revenus nets des bancs d'église. Naturellement la question n'a pu être traitée là qu'au point de vue du Cercle, et elle devra être à nouveau discutée avec les syndics et les paroissiens.

Une autre question fait l'objet d'un débat des plus animé et des plus piquant.

Un officier du Cercle, appuyé par plusieurs membres présents, et se disant l'écho d'une opinion que l'on prétend être fort répandue, demande qu'en raison (toujours) de la crise financière, le taux de la cotisation à payer pour être membre du Cercle soit abaissé à 50 sous, au lieu d'être à $1.00.

Il parait hors de doute qu'avec ce rabais, tout le monde marcherait. Et qu'alors on verrait poindre, à l'horizon du Cercle de St. Hubert, l'aurore d'une ère d'union encore infiniment plus parfaite que par le passé. (si c'était possible), entre tous les coeurs de tous les Franco-Canadiens de toute la contrée à 30 ou 40 milles à la ronde. Car alors on verrait sûrement faire partie du Cercle, dans chaque famille, sans exception, et le père, et la mère, et tous les garçons, voire même toutes les filles, (sans exception, ou à peu près), qui sont âgés de plus de 16 ans. Et alors, vous voyez... que d'argent... il serait collecté de plus que par le passé!!! Et boum, et boum, et boum-boum-boum.

Réponse du Président. 1e. Le Cercle local de St. Hubert, quelque important qu'ait pu être son rôle dans le passé, n'a aucune compétence pour régler de lui-même la question. La question de la contribution annuelle est un article des constitutions de l'A. C. F. C. et comme telle, ne peut être modifiée que par une convention générale. Voir règlements 6, p. 11. "Les matières suivantes sont du ressort de la convention générale: 1e., l'adoption, la modification, et l'abrogation des règlements de l'Association."

2. — Il n'y a pas une seule association, semble-t-il, qui ne marche à coup d'une piastre, de cotisation par membre.

3. — L'Association Franco-Canadienne cherche sans doute à grouper tous les Francos-canadiens; mais avant tout et par-dessus tout les chefs de familles. Les femmes et les enfants sont certainement les bienvenus dans l'Association, mais ils ne passent qu'au second plan. L'Association atteindrait donc beaucoup mieux son but et se déclarerait infiniment plus satisfaite de voir seulement, par exemple, 50 chefs de familles, payant une piastre pas un pour être membres d'un Cercle, que de voir 25 familles représentées dans le même Cercle, par 150 membres, à raison de 6 membres par famille, père, mère et enfants.

Puisqu'on semble s'avouer capable de faire verser, dans une même famille, deux ou même trois ou quatre cotisations à 50 sous chacune, comment se fait-il que le chef de ces mêmes familles ne trouve pas le moyen de verser une piastre pour que sa famille soit représentée au moins par l'un de ses membres et de préférence par le chef lui-même. Et n'est-ce pas le cas de presque toutes les familles auxquelles il est fait ici allusion? A 50 sous par tête, quatre, cinq, 6 membres par famille marcheraient... A $1.00 par tête, pas un ne bouge!... pas même le chef de famille! Comment trouvez-vous ce poulet? ou plutôt cette couleuvre? Elle est un peu grosse, mon cher... ce n'est pas à nous qu'on réussira à la faire avaler.

Il y a donc certainement, dans toute cette histoire, autre chose que l'argent qui fait défaut. Ne serait-ce pas tout simplement une question de bonne ou de mauvaise volonté? La raison de crise financière, est, pour plus des trois quarts de ces gens-là, une affreuse blague. Combien sont-ils, parmi eux, qui ont payé leur cotisation à $1.00 en 1920 ou 1921, c'est-à-dire avant la crise?

Consultez, messieurs les réfractaires, notre liste actuelle des membres du Cercle, et je mets au défi le plus malin parmi vous de prouver que tous ces fidèles se trouvent dans une situation de fortune meilleure que la vôtre. Consultez aussi toutes les autres listes annuelles des membres de notre Cercle depuis sa fondation en 1913 — nous sommes en train de dresser la 10ème — je m'engage à payer de ma poche votre propre cotisation si vous réussissez à prouver, sur une seule de ces listes, que le partage se soit jamais fait entre plus fortunés et moins fortunés.

Allons... allons... soyons sérieux une fois dans notre vie, et n'essayez plus de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Il y'a un loustic qui s'est vanté, après la réunion, (pourquoi ne l'a-t-il pas dit pendant la réunion?), d'avoir trouvé le joint pour savoir infailliblement, (ou presque), si, oui ou non, il reste encore un dollar par famille pour se payer une cotisation. Ce serait de glisser simplement dans le tuyau de l'oreille de l'un quelconque de ces gens-là que: le deuxième dimanche d'avril, au lieu d'une réunion des membres du cercle, il y aura, dans la salle même du Cercle, un bal payant, à $1.00 l'entrée. Pas besoin de sonner autrement de la trompette; l'annonce faite ainsi, serait bien suffisante.

Pour ceux qui pourraient ne pas se laisser convaincre par cet argument, faire savoir, de même façon, que désormais à chaque réunion des membres du Cercle, à tous ceux qui seront en règle pour la cotisation, il sera distribué à la buvette de la Salle, un petit verre de whiskey au prix modique de 25 sous l'once."

Alors on pourrait peut-être entendre parler de "crise de nerfs," mais il ne serait plus guère question de "crise financière." Et si, par hasard il s'en trouvait encore d'assez durs à cuire pour résister à l'un et l'autre des deux arguments ci-dessus le nombre en serait certainement très restreint et du coup il pourrait être permis de dire: "Ou bien, là, il n'y a vraiment pas d'argent, ou bien il y a des raisons personnelles excessivement graves.

Quant à ceux qui prétendraient avoir des griefs personnels, soit contre l'Association en général, soit contre le Cercle en particulier, ne serait-il pas infiniment plus raisonnable de les faire connaître pour être discutés. Il est bien rare, chez nous, qu'un malentendu n'ait pas pu être dissipé, lorsqu'il a été exposé franchement dans l'une de nos réunions publiques.

Plusieurs assistants au moins ont paru convaincus par les arguments développés à la réunion même, puisque le trésorier a pu collecter sur place, 6 nouvelles cotisations.

La-dessus, les dames et demoiselles sont priées poliment de passer à la cuisine, pour préparer la traditionnelle tasse de café, à 5 sous la tasse. Il est décidé qu'on pourra se procurer en plus cinq biscuits pour 5 sous. Quelqu'un ayant pu faire l'addition et déclaré que ça devait faire 10 sous pour le tout, la séance est levée. Au revoir, le deuxième dimanche d'avril. Il sera, ce jour-là, question de la campagne en faveur de la langue française.

:o:

## Une séance mouvementée à Meyronne sur la question de l'enseignement du français

MEYRONNE, Sask. — La réunion de l'A. C. F. C. pour le mois de mars a eu lieu le dimanche 19, immédiatement après la messe. Tous ceux qui étaient présents ont pu juger de l'intérêt de cette séance. Les absents pourront se rendre compte de ce qui s'y est passé en assistant à la lecture de son procès-verbal, à la réunion d'avril.

Après l'adoption de différentes résolutions, une violente polémique s'engage au sujet de l'influence que doit exercer l'Association locale pour obtenir que plus de français soit enseigné à l'école séparée de Meyronne. M. Alcime Bouvier amorce la discussion avec la fougue de patriotisme que nous lui connaissons tous; l'orateur nous fait un plaidoyer retentissant en faveur de l'enseignement du français à l'école et nous dit que c'est avec autant de liberté que la loi nous en donne que nous devons le faire. Son éloquence, qui semblerait un peu brutale à quiconque ignorerait l'impulsion de son coeur et à celui qui ne serait pas entièrement affranchi de susceptibilité, jette dans l'assemblée un renouveau de courage national. On sent dans les qualités de l'orateur revivre la vieille race combattive des Francs. Quoique étranger à l'arrondissement scolaire de l'école séparée de Meyronne, M. A. Bouvier n'hésite pas à consacrer toute son énergie pour convaincre l'assistance et particulièrement les contribuables de l'école afin qu'ils réclament tout ce que la loi accorde au français, c'est-à-dire qu'en plus du cours d'une heure par jour, déjà en pratique, ils doivent exiger le français comme langue d'instruction pour le grade 1 ou dans la première année d'enseignement d'un élève qui ne dépasse pas ce grade. Il termine en disant que si ça continue, dans 25 ans on ne parlera plus français à Meyronne.

Cette dernière phrase attire à l'orateur une réponse piquante de la part de M. Charles Aubin, qui nous dit avoir entendu dire que des gens de langue anglaise se lamentaient de ce que dans trente ans on ne parlerait plus anglais dans la province. M. Henri Aubin se lève aussitôt et demande: "Que parlera-t-on alors?" Quelqu'un dans l'assistance: "Le chinois!"

Profitant de l'effervescence, M. Joseph Baonville, qui aime bien ce qui lui est dû, déclare, en plaisantant, que dans l'ensemble de la paroisse on a beaucoup plus de considération pour l'élément de langue anglaise que pour celui de langue française. Enfin pendant quelques instants c'est dans l'assistance un échange d'apostrophes et de déclarations qui sont plus comiques qu'importantes, jusqu'au moment où notre président, sentant son intervention [illegible] nécessaire, déclare qu'un des buts de notre association est obtenu, à en juger par la façon dont tous s'expriment en français.

Monsieur le président, en commentant ces différents discours, nous laisse entrevoir, sous certaines réserves, sa satisfaction d'être en face de gens décidés à sauvegarder leur langue. "Cela vaut mieux que de l'indolence, dit-il, ou de l'amour-propre mal placé, comme en ont certains Canadiens venant des Etats-Unis qui se glorifient presque d'avoir oublié leur français." Quant à la question du français à l'école de Meyronne, il croit savoir qu'il est très bien enseigné, sans être toutefois en mesure de répondre catégoriquement à ce sujet, et demande à M. David, notre dévoué instituteur bilingue, d'ajouter quelques mots aux paroles de M. Bouvier.

M. J. J. David expose la situation de l'école séparée de Meyronne qui, sans beaucoup de ressources, a dû ouvrir ses portes aux élèves; qu'il a fallu viser à l'économie pour pouvoir commencer par exister et que si une maîtresse bilingue n'a pas été engagée, c'est que celles que l'on avait en vue demandaient des appointements trop élevés ou n'étaient pas qualifiées pour enseigner dans un village.

M. Jetté, le seul commissaire d'école présent à la séance, s'est levé après M. David. Avec une très grande sûreté de jugement et une parfaite clarté, il nous a fait un petit historique de la colonie de Meyronne, nous retraçant toutes les difficultés que les contribuables avaient eues avec l'ancienne école publique et que nous devions considérer comme un très grand succès d'avoir obtenu la séparation. "Nous avons gagné un point, a-t-il dit, nous en gagnerons d'autres avec le temps; une heure de français est donnée à notre école: plus tard nous aurons, espérons-le, le grade 1 en français."

La discussion s'est prolongée ensuite sans incidents importants.

Les contribuables de l'école séparée de Meyronne remercient beaucoup les amis qui s'occupent d'une façon si désintéressée de leurs intérêts, mais trop de zèle pourrait faire le jeu de nos ennemis. Vive l'A. C. F. C.!

:o:

## Les bienfaits de la coopérative dans le Cercle Montcalm d'Assinioboia

Assiniboia, Sask. — Nous avons le plaisir de voir que le *Patriote* a entrepris une grande campagne en faveur du français. A présent que cette campagne est ouverte, il reste à nous, Canadiens français, d'approuver, de supporter et de savoir apprécier le travail fait pour une telle cause. On nous dira probablement, dans bien des centres où les Anglais et autres sont en majorité: "Mais, impossible de demander qu'on nous parle français, ou que l'on nous fournisse des formules en français, cela les met de mauvaise humeur." Allons donc! pourquoi nous refuserait-on un droit qui est le nôtre?

Mais aussi l'expérience nous prouve que dans certains cas nous sommes à blâmer en ne demandant pas les formules en français. Il appert que quelques Canadiens français ont demandé des formules pour l'impôt sur le revenu et qu'ils en ont reçu en anglais. On nous dira peut-être que ces bureaux de poste sont anglais seulement et qu'il est impossible d'y avoir des formules en français. Mais nous apprenons qu'il est très facile de les avoir en français en écrivant un mot au bureau de Weyburn, qui se fait un devoir de fournir ces formules sur demande. Donc il nous reste à ne pas avoir honte de notre langue et à exiger la reconnaissance qui lui est due.

Nous avons le plaisir de donner ici quelques détails sur le bien matériel fait par le Cercle Montcalm d'Assiniboia. Ce jeune Cercle, fondé en 1920 par un groupe de Canadiens-français, avec le but principal de travailler pour le bien de notre religion, notre langue et le bien matériel de tous, a commencé avec quelques membres seulement, et à l'automne de 1920, ceux-ci ont conclu des arrangements pour faire venir leur charbon par char. Notre cercle acquit de l'expérience dans cette voie, et en 1921, le nombre des membres augmenta à mesure que nous fûmes en position de démontrer le bien que nous pouvons faire en nous unissant. Nous avons commandé quelques mille livres de ficelle d'engerbage en 1920 et nous avons ainsi économisé un certain nombre de piastres. A l'automne de 1921, nous avons fait venir, entre nous et nos confrères fermiers, cinq chars de charbon, et dernièrement, nous avons distribué un char de farine, gru et son.

Donc, depuis sa fondation, le cercle a économisé à ses membres et confrères fermiers un montant de $575.00, différence entre le prix courant et le prix sur livraison. Les dépenses payées, il reste un profit net pour la caisse de $56.00.

A nos confrères fermiers près de nous qui désirent s'unir à nous pour la ficelle, nous pouvons dire que nous sommes en correspondance pour un char et plus, si nécessaire. Nous nous ferons un plaisir de nous mettre en communication avec eux. On nous assure que nous aurons la ficelle un quart de sou meilleur marché et sur la distribution nous économiserons beaucoup. Avec la confiance que le Cercle Montcalm ne sera pas le seul à travailler pour le bien de tous: nous aurons le plaisir de revenir sur ce point.

Le cercle local Montcalm d'Assiniboia se compose des officiers suivants pour l'année 1922:

Président, Raymond Leduc.
Vice-président, J. B. André.
Directeurs: Arcade Bergeron, Ben Dubois.
Directrices: Mmes A. Himbault, Ben Dubois.
Secrétaire-trésorier, L. Racicot.

:o:

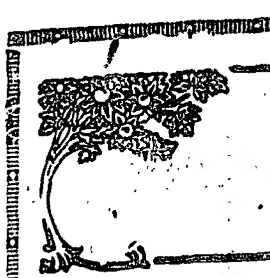
## Mort de Mgr Chalifoux

SHERBROOKE — Sa Grandeur Mgr Chalifoux, évêque d'Auréliopolis, auxiliaire de Sherbrooke, est décédé à l'âge de 72 ans.

Toute sa vie s'est passée à Sherbrooke où il a été secrétaire de l'évêché de 1875 à 1884, curé de St-Jean-Baptiste de 1884 à 1891, curé de la cathédrale de 1891 à 1896, et vicaire général depuis 1892.

Il fut élu évêque d'Auréliopolis et auxiliaire de Sherbrooke, le 30 septembre 1914, et sacré à Sherbrooke, par Sa Grandeur Mgr Paul Larocque, le 29 décembre suivant.

Homme d'administration, affable et bon à tous, on peut dire de lui qu'il a été le modèle des administrateurs.



# EN FAMILLE



## La Première Parole de Jésus

*L'Enfant divin grandit; mais à la lèvre encore*
*Nulle parole n'ose éclore;*
*Son pied sur notre sol pose ses premiers pas,*
*Mais l'Enfant-Dieu ne parle pas.*
*Comme tous les petits; Jésus sourit et pleure;*
*Mais pour parler il attend l'heure,*
*L'heure où, dans les berceaux, chaque frêle enfançon*
*Commence à dire sa chanson.*
*La chanson dont les motifs flottent, comme en un rêve,*
*Mais qu'une mère heureuse achève.*
*Un matin de printemps, l'Enfant-Dieu sommeillait,*
*Et Marie en priant veillait;*
*Sa main berçait l'Enfant qui gouverne le monde,*
*Mais en baisant sa tête blonde*
*La Vierge se souvient de la prédiction*
*Du vieillard béni de Sion.*
*Et la Vierge pleura de ces larmes amères*
*Dont la source est le coeur des mères.*
*Elle pleurait, songeant que Jésus pleurerait,*
*Que pour nous son Sang coulerait.*
*L'Enfant si doux, à qui les anges et les mages*
*Offraient naguère leurs hommages;*
*L'Enfant si beau, son fils, qu'elle serre dans ses bras,*
*Serait meurtri par des ingrats.*
*Il serait leur jouet, leur rançon, leur victime!*
*Et prise d'une angoisse intime,*
*La Vierge des douleurs se pencha au-dessus*
*Du front si pur de son Jésus.*
*Une larme tomba de sa joue embrasée;*
*Or Jésus, sous cette rosée,*
*Se réveille, regarde; et, levant à demi,*
*Son front tout à l'heure endormi*
*Dit, avec un sanglot qu'un long sourire éclaire,*
*Deux mots, les deux premiers: Ma Mère!*

V. Delaporte.

## Le plus avares des deux

Un homme fort riche de ma connaissance racontait à la fin du dîner un accident qui lui était arrivé.

On venait de citer quelques traits d'avarice:

— Je crois, dit-il que les gens de la campagne l'emportent sur les autres hommes pour l'amour de l'argent. Cela vient-il de ce qu'ils le gagnent avec peine ou de ce que beaucoup de leurs opérations se faisant par échange, l'argent n'y paraît que rarement?

Toujours est-il que c'est pendant mes séjours aux champs que j'ai vu le plus d'exemples d'avidité âpre et féroce. En voici un dont j'ai été victime: j'étais parti de mon château avant le jour pour une chasse au marais. Je m'égarai dans l'obscurité, et, arrivant au marais par un côté différent de celui que je connaissais, je tombai dans une marnière où, ne sachant pas nager, et d'ailleurs chargé de mes grosses bottes, de mon carnier, de ma canardière en bandoulière, etc., je n'aurais pas manqué de périr, sans un saule "dont le branchage, après Dieu, me sauva."

Le service que me rendit cet arbre cependant se borna à m'empêcher de tomber au fond du trou, mais ne me permettait pas d'en sortir; cette branche mince et flexible, me soutenant sur l'eau, semblait prête à se rompre aussitôt qu'appuyant mes pieds sur les bords argileux et glissants j'essayais de me hisser.

J'appelai, je criai, je sifflai désespérément. Mon pauvre chien gémissait, hurlait, courait de tous côtés, comme pour chercher du secours, et revenait se désoler au bord de la fondrière qui menaçait de devenir mon tombeau. J'étais justement inquiet; le chemin que j'avais pris et qui m'avait égaré ne devait pas être fréquenté, ne conduisant qu'à cet endroit dangereux où personne n'allait volontairement; mes bras commençaient à se lasser, et quoique un corps dans l'eau ne soit pas lourd je comprenais qu'il viendrait un moment où je finirais par lâcher la branche de saule.

Mais enfin j'entendis des pas lourds sur les feuilles et les petites branches; j'appelai avec un nouveau courage et je vous laisse à juger de ma joie quand je vis arriver à mes cris un homme en blouse. En m'entendant, il doubla le pas, mais, arrivé au bord de la marnière, il s'arrêta pour me regarder et me demanda comment j'étais là-dedans.

— Vous me ferez des questions plus tard, lui dis-je; commencez par m'aider à sortir de ce gouffre où je me noie.

— Vous n'êtes pas si près que cela de vous noyer, me dit-il; tant que vous tiendrez la branche, vous ne coulerez pas.

— Mais il y a une heure que je la tiens, et mes bras sont fatigués.

— Aussi vais-je vous tirer d'affaire, me dit-il, mais combien donnerez-vous pour vous sauver?

— Soyez tranquille, je vous donnerai un bon pourboire, mais dépêchez.

— Ça n'est pas assez fixe, ça; une fois dehors, le service ne paraîtrait pas valoir ce qu'il vaut à présent. Combien donnerez-vous?

— Mais morbleu, mes bras sont engourdis.

— Combien?

— Eh! parbleu! vous aurez une pièce de quarante sous, et dépêchons.

— Ça vaut mieux que ça.

— Mais, brigand, je coule.

— Vous mettrez bien deux écus de cinq francs?

— Non... trois francs.

— Ah! bien non.

— Mais, scélérat, je vais me noyer.

— Ça va-t-il pour les deux écus?

— Cent sous... ou rien.

— Eh bien! adieu.

Je l'accablai d'injures, comme vous pensez bien, mais il n'écoutait rien. Et je crois que ce monstre d'avarice n'aurait pas démordu de ses deux pièces de cinq francs s'il ne m'avait vu résolu à mourir plutôt que d'ajouter un sou aux cinq francs que j'offrais.

La peur de tout perdre en me laissant me noyer le décida à me tendre un bâton au moyen duquel je sortis de mon tombeau.

Vous voyez, dit notre hôte en frémissant, jusqu'où va l'avarice de ces gens-là. Alphones Karr.

—:o:—

## Les végétations adénoïdes

Les parents se préoccupent toujours avec raison des moindres troubles qui peuvent nuire au développement esthétique ou physique de leurs enfants. Chacun sait, en effet, que des affections insignifiantes en apparence, exercent une influence fâcheuse sur l'état de la santé générale. C'est ainsi que les végétations adénoïdes, si fréquentes chez les jeunes filles, peuvent entraver la croissance, entretenir une maigreur incompréhensible et gêner la respiration au point de créer une insuffisance pulmonaire qui tourne quelquefois à la phtisie. Il serait donc imprudent de négliger le traitement de ces petites affections dont les conséquences sont graves, en ce sens qu'elles portent préjudice à la beauté et à la santé.

Qu'est-ce tout d'abord que des végétations adénoïdes? Ce sont de petites tumeurs logées dans l'arrière-nez, qui obstruent les fosses nasales, s'étendent même jusqu'à l'orifice des trompes d'Eustache et occasionnent de la surdité intermittente, de la toux nocturne quinteuse et un catarrhe laryngé et pulmonaire persistant. Elles sont appelées adénoïdes par suite de la nature spéciale de leur composition. Comment manifestent-elles leur présence?

On voit que les enfants adénoïdiens ronflent la nuit, dorment la bouche ouverte pour suppléer ainsi à l'insuffisance respiratoire de leurs fosses nasales obstruées. Il y a donc chez eux tout un ensemble de symptômes qui ne peuvent échapper à un observateur perspicace; aussi lorsqu'un adolescent, sans cause évidente, se développe insuffisamment, est-il prudent de faire examiner ses organes respiratoires et le cas échéant, lui conseiller de faire enlever la petite tumeur qui gêne sa respiration. C'est une opération insignifiante, sans aucun danger. Est-ce à dire qu'il soit nécessaire d'opérer toujours? Tel n'est pas l'avis de tous les médecins.

Il y a des adénoïdiens dont la maladie est d'origine lympathique et qui peuvent trouver dans des soins locaux, dans un traitement médicamenteux approprié, la guérison de leur état spécial. Mais reculer devant un coup de curette et conserver des végétations adénoïdes, c'est vouloir, de gaieté de coeur, entretenir un état général défectueux et risquer de graves complications.

## La Mode

Le printemps s'annonce, et avec son renouveau s'en vient également la changeante et inconstante mode. Réjouissons-nous cependant. On passera graduellement d'une robe trop courte à une robe plus longue, mais sans brusquerie. La silhoutte va se transformer insensiblement. Les robes de taffetas, les robes d'été seront longues et plus larges, mais des modèles s'offrent pour celles qui veulent transformer leurs toilettes de l'an passé; la jupe étroite servira, sera toujours en faveur, agrémentée de panneaux fantaisistes en Georgette, en crêpe, en linon. Une vieille robe sera tout à fait moderne avec une combinaison ainsi faite.

Les tailleurs seront portés à huit pouces de terre, comme longueur de jupe, et la jupe reste étroite et droite. Elle sera portée un tout petit peu plus courte en avant qu'en arrière. Comme c'est généralement le défaut des jupes étroites, ce défaut va devenir une qualité. Les jaquettes de tailleurs seront de moyenne longueur, avec des tailles très basses. Les ceintures ne sont que des lanières.

Les robes sont volontiers de deux couleurs: on met un corsage de crêpe épais garni du tafetas dont est fait la jupe. Les manches trois-quarts, très évasées, semblent les plus en faveur.

Pour le soir, les robes ont des lignes bouffantes et moyennâgeuses. Quelques-unes, sur les dernières gravures de modes, nous surprennent beaucoup. Elle sont très froncées et touchent la terre. C'est à peine si l'on voit dépasser la pointe du soulier.

Les chapeaux ne semblent pas beaucoup changer. Les petites formes, commodes, seyantes, simplettes, sont toujours bien portées. On voit, comme chaque printemps, des fleurs, des fruits, du ruban, des plumes.

—:o:—

## Les Commandements du Bon Ménage

1. — Pour que la vie à deux, ma très chère, s'écoule paisible et bonne, longue et belle, songez souvent que l'homme qui vous a épousé s'attend trouver en vous: une compagne, non pas une intendante qui veut tout conduire à sa guise et le mener à son gré.

2. — Ayez confiance en son amour et ne faites pas fi de ses conseils et de ses confidences.

3. — Ne recontez jamais ce qui se passe entre vous et ne publiez pas ses péchés mignons.

4. — N'enviez ni les toilettes de la voisine, ni les voyages annuels dans les hôtels ou sur les plages lointaines.

5. — Ne boudez pas s'il oublie de vous apporter un bijou ou des fleurs chaque fois qu'il s'absente.

6. — Soyez franche, patiente et tâchez d'être maîtresse de votre humeur.

7. — Tenez à honneur de savoir coudre un bouton, poser une pièce, ravauder les bas, faire un bon bouillon, une excellente soupe, un succulent rôti, un pâté exquis, un ragout bien cuit, une tarte délicieuse, une gélatine fondante; les bons dîners font les bons maris... — et les bonnes femmes... aussi — font les bons maris!...

8. — Songez que le chef d'une maison a de graves et nobles devoir à remplir et faites en sorte qu'à son retour chez lui, après une lassante journée, il trouve l'affectueuse prévenance, la tendre sollicitude qui lui ont manqué durant les longues heures de travail.

9. — Soyez le rayon d'amour de son ciel et de son coeur, rendez-vous indispensable et songez à la joie qu'il éprouvera en se retrouvant avec vous.

10. — Soyez pieuse et fervente afin qu'à vos côtés il aime aller vers la maison de Dieu. Priez ensemble et vous serez heureux!

—:o:—

## Hygiène de l'alimentation

*Cacao et Chocolat* — On est convenu d'appeler chocolat, le mélange qui résulte de l'amande du cacao grillé avec le sucre et la canelle; telle est la définition classique du chocolat. Le sucre y doit être ajouté, car avec le cacao tout seul, on ne fait que da la pâte de cacao et non du chocolat. Quand, au sucre et au cacao, on joint l'arôme délicieux de la vanille, on atteint le nec plus ultra de la perfection à laquelle cette préparation peut être portée.

Cette précieuse préparation est nourrissante et fortifiante, elle est utile aux personnes épuisées par les excès; cependant il est des estomacs qui la digèrent difficilement.

Le chocolat est un aliment complet, outre le sucre générateur d'énergie mécanique, il contient de la théobromine, excitant du système nerveux. Au cours d'une longue marche ou d'une ascension, ou après un surmenage quelconque, lorsqu'il s'agit de donner un coup de fouet à l'organisme fatigué, un bâton de chocolat, ou mieux encore, un bol de chocolat au lait vaut mieux qu'un beefsteak. Le cacao et le chocolat sont des aliments réparateurs extrêmement précieux. Les personnes portées à l'embonpoint feront bien de s'en priver.

# Le Coin des Enfants

## Qui peut bien être le viellard qui m'a réveillé?

Je me réveillai en sursaut. Quelqu'un frappait en bas à la porte de mon presbytère et m'appelait par mon nom. Etais-je le jouet d'un rêve? j'attendis un instant.

Pan!... pan!... Les coups redoublèrent et à trois reprises, la voix répéta mon nom.

Il n'y avait plus à hésiter. Je saute du lit à la fenêtre pour savoir à qui j'avais affaire et ce qu'on me voulait. A la lueur du clair de lune, j'aperçois en bas, près de la porte, un vieillard, à l'air vénérable, qui me prie de porter immédiatement les derniers sacrements à une personne qui se mourait au moulin d'en bas.

— Une minute, monsieur, lui dis-je, et je suis à vous.

En un tour de main, je m'habille et je descend. Je comptais trouver le vieillard à la porte et faire route avec lui, mais, à ma grande surprise, je ne vois personne. Comme le trajet était assez long, je décide, par mesure de prudence, de me faire accompagner. Je vais réveiller le bedeau; et, pendant qu'il se prépare, je cours à l'église prendre les saintes huiles et le viatique.

Nous hâtons le pas, et, arrivés au moulin, nous trouvons la maison du meunier plongée dans une complète obscurité.

— C'est étrange, dis-je à mon compagnon, j'ai été demandé, je suis donc attendu et pourtant pas de lumière!

— La chambre du malade est sans doute en arrière, réplique le bedeau, tout en sonnant à la porte.

Une minute après le meunier, une chandelle à la main, vient ouvrir. A ma vue, il recule surpris.

— Vous m'avez fait demander, lui dis-je, pour administrer un malade.

— Moi?... Mais non, monsieur le curé; il y a méprise, personne n'est malade ici.

— Cependant, il y a trois quarts d'heure au plus, un vieillard est venu au presbytère, et m'a demandé de venir chez vous sans retard.

— Je ne comprends pas, fait le meunier; mais veuillez entrer un instant, on s'expliquera.

Et, en parlant ainsi, il nous ouvrait la porte du salon. Je dépose respectueusement sur la table le saint Sacrement que je portais sur moi, et tout en m'indiquant un siège, mon hôte poursuit:

— Tous les membres de ma famille sont en parfaite santé. Vous avez probablement mal saisi le messager.

— Pardon, répliquai-je, je suis sûr d'avoir bien compris. C'est votre maison qu'on m'a désignée. Peut-être est-ce l'un de vos engagés qui est malade?

Le meunier secoua la tête.

— Tous sont montés se coucher en parfaite santé, ainsi que mon frère aîné qui est ici en visite.

— Votre frère?... Et, sous le coup d'une force intérieure, je ne pus m'empêcher d'ajouter: je vous en prie, allez donc vous assurer. Qui sait, peut-être votre frère est-il tombé malade pendant la nuit!

Convaincu qu'il y avait erreur, le meunier hocha la tête; puis, sur mes instances, il se décide à me donner la satisfaction demandée.

Quelques minutes plus tard, il revenait bouleversé:

— Vite, vite, monsieur le curé, montez: mon frère a été frappé d'une attaque d'aploplexie, il se meurt!

Je prends aussitôt le saint Viatique, et je suis mon hôte. Je trouve le malade très oppressé, mais gardant encore sa connaissance, bien que ne parlant qu'avec une extrême difficulté.

Je lui administre les derniers sacrements, puis, après l'avoir fortifié par toutes les consolations de notre sainte religion, je lui demande si, une heure auparavant, il n'avait pas envoyé quelqu'un me chercher.

— Non, murmura-t-il, ce n'était impossible, je ne pouvais ni me lever, ni appeler au secours.

— Mais alors, me demandai-je, qui peut bien être le vieillard qui m'a réveillé?

M'adressant alors au malade:

— Désiriez-vous, quand vous vous êtes senti frappé, recevoir les derniers sacrements? Avez-vous fait quelque prière spéciale dans ce but?

Le malade fait un signe affirmatif; puis avec un grand effort il poursuit, s'arrêtant péniblement entre chaque syllable:

— Quand je me suis senti frappé à mort, j'ai supplié saint Joseph, mon patron favori, de ne pas me laisser mourir sans sacrements. C'est lui sans doute qui vous a envoyé chercher.

— Ou qui est venu lui-même, pensai-je à part moi. Mon ami, dis-je au malade, vous venez de faire la douce expérience de l'intérêt que saint Joseph porte à ses clients dévoués. Votre dévotion envers lui vous a mérité une faveur insigne. Remercions-le de tout coeur.

— Oh! oui, de tout coeur!... murmura le malade, pendant que des larmes de joie coulaient le long de ses joues.

Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, le dévot serviteur de saint Joseph s'éteignit bientôt après.

Les circonstances que je viens de rappeler ont fait sur moi une impression inoubliable qui sert à me maintenir dans la confiance envers ce puissant patron de la bonne mort, et à inspirer cette même confiance aux âmes qu'il m'est donné d'atteindre.

—:o:—

## Il y a troupeau et troupeau

Un des derniers princes de Warzbourg, se promenant un jour avec sa nombreuse suite, rencontra un garçon qui gardait les cochons de son village. Voulant connaître la situation de ce porcher, il lui demanda:

— Voyons, mon garçon, combien est-ce qu'on te donne par an pour faire le métier que tu fais?

— On me donne un habillement, un chapeau et deux paires de souliers, répondit le petit gardien.

— Comment! reprend le prince étonné, par plus que cela? Regarde, moi aussi je conduis un troupeau, j'ai pourtant des beaux habits et meilleure mine que toi.

Le porcher ajouta:

— Oh! c'est que vous avez sans doute plus de cochons.

Le prince, ne pouvant tenir son sérieux, se retourna vers sa suite en riant et continua sa promenade non toutefois sans avoir largement gratifié le naïf porcher.

—:o:—

## Les Patronnes de la France

A la demande expresse du clergé français adressée à Sa Sainteté le Pape Pie XI a déclaré le Ste Vierge première patronne et Ste Jeanne d'Arc seconde patronne de la France.

La requête avait été adressée au défunt Benoit XV et vient d'être accordée par son successeur. C'est le premier ordre concernant la France émis par notre St-Père le Pape.



## XIXème Pèlerinage National Canadien

*à Lourdes, Rome et Oberammergau.*

Le 19ème Pèlerinage National Canadien des gences de Voyages Jules Hone partira de Montréal et Québec, le 4 mai prochain, par la route du St-Laurent.

Les pèlerins à leur retour des fêtes grandioses du 26ème Congrès Eucharistique pourront assister au merveilleux drame de la Passion dont l'exécution, la mise en scène et les costumes sont d'un fini incomparables.

Selon la coutume, les principales villes de France, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre, seront visitées.

Le retour s'effectuera le 16 juillet.

L'expérience des organisateurs et les évènements extraordinaires qui se dérouleront en Europe durant la présence des pèlerins, devraient être une raison et un attrait suffisants pour que les adhésions se fassent nombreuses aux Agences de Voyages Jules Hone, 83, rue St-Jacques, Montréal.

Nous devons ajouter de plus qu'étant placé sous le distingué patronage de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, son succès en est d'ores et déjà assuré. au.




Ponteix, Sask. 5 ème année. No. 13 29 mars 1922.

*Fête du dimanche 2 avril* — St-François de Paule. Naquit à Paule, en Calabre, en 1416 et se retira fort jeune dans une solitude, au fond de la Calabre, où il acquit bientôt un grand renom de sainteté et y fonda avec quelques-uns de ses disciples, un monastère, sous le nom des Minimes. Louis XI, dangereusement malade, le fit venir en France, espérant être guéri par ses prières, mais ce pieux ermite ne put que rendre au roi la résignation et l'aider à bien mourir.

*Baptêmes* — Zéphirin-Jules-Joseph, fils d'Achille Tinaut et de Gertrude Hoppenreys. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Alaime.

—Jean-Pierre-Edouard, fils d'Emile Fourny et de Marie Claude. Parrain et marraine, M. et Mme A. Stringer.

*Sépulture* — Lundi matin avait lieu dans notre cimetière catholique l'inhumation de Françoise-Véronique McDonald, épouse de Charles Vandergrift, décédée à Hazenmore où il n'y a pas d'église catholique. Elle avait reçu les derniers sacrements une huitaine de jours auparavant, au milieu de protestants très respectueux de nos croyances, ce qu'ils ont encore montré en assistant très dignement au service religieux. Il y avait là d'ailleurs de vieux colons qui ont connu M. le curé Royer dès les début de la colonie et ont toujours eu avec lui d'excellentes relations.

*St-Joseph* — Le Rév. P. Morice, O.M.I., nous a donné deux beaux sermons français et anglais, bien capables d'affermir solidement la confiance qu'on a pour le grand Saint. Suivi d'une foule soucieuse de gagner l'indulgence de 100 jours attachée à la visite de la Crypte, le R. Père est ensuite descendu prier dans la chapelle de la Ste Vierge et y bénir de très belles images de Notre-Dame d'Auvergne. Un salut solennel a clôturé le triduum de la fête. Le lundi matin, le R. P. Morice nous quittait de nouveau pour aller prêcher quelques retraites dans le Nord de l'Alberta.

*Soubassement* (Location, suite) — Nous disions donc que les Fermiers ont payé sans retard, que les Conservateurs n'ont pas encore payé, mais promettent de le faire bientôt. Quant aux Libéraux, ils n'ont rien payé jusqu'ici.

Déjà, dans le courant de l'été, ils avaient demandé la salle pour une assemblée politique provinciale et, entre parenthèses, l'avaient horriblement salie — non pas certes par leurs opinions, qui avaient satisfait tout le monde, mais par leurs pieds qui y avaient libéralement charrié de la boue, parce que c'était un jour de pluie. Néanmoins ils avaient cru devoir laisser leur nettoyage aux frais de l'église et s'offrir la salle à l'oeil ce qu'ils se gardent bien de faire ailleurs. Nous en reparlerons, car les paris sont ouverts et l'on entend déjà: Paieront... paieront pas!"

Ce n'est certainement pas une grosse affaire, mais tout de même l'église, qui ne s'occupe pas de politique, a déboursé pour chacune de ces séances une douzaine de piastres de chauffage ou d'éclairage. Et l'on conviendra que ce n'est pas avec de belles phrases politiques que nous pourrions contenter notre contracteur. Les félicitations mêmes que ne manquent de lui adresser les visiteurs sur la parfaite exécution de son travail ne sauraient payer les "drafts" que lui envoient les fournisseurs.

Aussi, qu'on le sache bien, la salle ne sera désormais prêtée pour aucune assemblée à moins que la location en soit strictement payée d'avance, comme l'ont décidé chez eux nos bons amis de Willow Bunch, d'après ce qu'on lisait dans leur intéressante chronique.

*Cercle Notre-Dame* — Prière de vouloir bien se rappeler que la soirée dramatique qui devait avoir lieu le 19 a été renvoyée au 2 avril. Nous maintenons tout ce qui en a été dit. Les spectateurs seront tous satisfaits et personne ne regrettera son offrande pour les travaux du théâtre paroissial.

*N.-D. de pitié* — C'est elle que représente l'antique statue de N.-D. d'Auvergne, au pied de laquelle on obtient tant de faveurs! Le 7 avril sera donc la première fête de la chapelle souterraine, et les âmes pieuses se proposent bien de ne la pas laisser passer inaperçue. Ce jour-là la sainte Messe y sera célébrée pour la première fois.

*Divers* — Melles Germaine Beaudry, Juliette Cassette et Yvonne Rousseau ont travaillé plusieurs jours à agrandir les toiles du théâtre. Viola Cassette est allée faire une courte promenade à Assiniboia. Le mauvais état des chemins empêche beaucoup de visites, mais le beau temps est là!

*Devinette* — Trouvez 6 fruits au moyen de la carte ci-dessous:

| 1922 |
|---|

—:o:—

## WILLOW-BUNCH, Sask.

Le 12 mars dernier, le local des Grain-Growers, donnait une séance très instructive sur l'agriculture. La salle St. J.-B. était comble; le thème étudié, l'agriculture mixte.

— Comme d'habitude on mêla l'agréable à l'utile en exécutant la programme suivant:

1. — Ouverture, duo, violon, Tobie L'Espérance; piano, Mme D. Boucher.
2. — Conférence, M. G. Bouffard.
3. — Chant, Mme P. Lapointe.
4. — Discours, Geo. Martin.
5. — Chant, Mme F. Kreish.
6. — Discours, J. F. Bellefleur.
7. — Duo de piano, Melle E. Beaulne, Mme H. Beaulne.
8. — Allocution, Abbé L. E. Duchaine.
9. — Déclamation, Mme P. Lapointe.

O Canada.

De tout ce qui a été dit sur le sujet, il est clair que la culture mixte est aujourd'hui une mesure qui s'impose. Ca été un malheur de l'avoir négligée dans le passé, et ce serait un désastre inévitable de ne pas y recourir. C'est tout un programme qu'on a à suivre. Il s'agit, en effet, de procéder méthodiquement et non à l'aveugle. La première mesure à prendre est de s'assurer du fourrage, savoir quel genre de foin cultiver dans notre région, acquérir ensuite quelques têtes de bétail, bâtir des étables, engraisser des animaux, traire des vaches, avoir une crèmerie, ouvrir des marchés, etc. Cela demandera du travail, des sacrifices, mais c'est le salut!

— M. le curé Lemieux annonce son retour pour le mois prochain. Sa santé est tout à fait bonne.

— Les Dames de Ste Anne ont fait un beau geste, en présentant à M. le curé une bourse de $50, témoignage de gratitude dont il faut louer les bonnes Dames de Ste Anne. La Congrégation des Enfants de Marie n'entend pas rester en arrière sur ce terrain de la reconnaissance. Elle prendra bientôt des mesures pour suivre de près, sinon surpasser en générosité, les Dames de Ste Anne.

M. l'abbé Morissette assistait à notre belle séance du 19 au soir, où l'on a goûté la représentation de la pièce historique: "Le drapeau de Carillon." Nos jeunes acteurs et actrices ont bien réussi.

—:o:—

## ARBORFIELD, Sask.

De bonne heure lundi dernier au matin, un incendie se déclarait dans la demeure de M. Adélard Goyer, et en dépit des efforts de ce dernier et des autres membres de sa famille, la résidence et la cuisine d'été, attenant à celle-ci, furent consumées en moins d'une heure. On ne peut spécifier exactement la cause de l'incendie mais l'on pense qu'un tuyau surchauffé a mis le feu. La plus grande partie du ménage a pu être sauvée, mais les pertes aux bâtisses sont d'au-delà de $1,500.00, couvertes par une assurance de $600.00. M. Goyer va rebâtir immédiatement une nouvelle demeure, et en attendant, sa famille a trouvé logis chez un voisin.

—:o:—

## MONTMARTRE, Sask.

— Nous avons appris avec regret la mort de M. D. J. McNeil de Régina, à l'âge de 31 ans. Il était le frère de Mme E. Demers, de Montmartre à laquelle nous offrons nos sincères condoléances.

— Il est rumeur qu'un puissante compagnie d'huiles et gazoline ouvrira bientôt un dépôt à Montmartre, sous la direction de M. C. Dozois. La compétition est la vie du commerce!

— La tempête de neige du 24 courant nous a visités et laissé environ 6 pouces de neige; c'est la plus forte de l'hiver et espérons que ce sera la dernière.

— Il est rumeur que le français est enseigné en anglais dans notre école; il y aurait une excellente raison pour messieurs les commissaires et les parents, de s'assurer de cet état de choses qui semble n'avoir aucun sens commun, ce qui n'est certainement pas un honneur pour notre langue.

— Melle Blanche Breton, retenue à sa chambre à l'Hôpital de Régina depuis quelques jours, est maintenant en bonne voie de guérison et sera de retour prochainement.

— M. l'abbé O. Turgeon, curé de Candiac, est de retour d'une promenade à Montréal. Le climat de l'Ouest lui semble favorable et nous sommes heureux de lui souhaiter bienvenue.

— Melle Angéline Goulet est de retour de l'Est où elle a séjourné chez ses grands-parents depuis le mois de décembre.

—:o:—

## GRAVELBOURG, Sask.

*Naissances*

Gauthier — A M. et Mme Ulric Gauthier, une fille, Marie-Jeanne-Léona-Blanche, baptisée le 14. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Babeux — A M. et Mme Louis Philippe Babeux, une fille, Marie-Cécile-Jeanne d'Arc, baptisée le 21. Parrain et marraine, M. et Mme Philias Guertin, oncle et tante de l'enfant.

— M. J. A. Hamelin avait, la semaine dernière, la visite de sa soeur, religieuse de la Providence, maison du Montana. Soeur Annette est retournée dans sa communauté après avoir passé une semaine avec son frère.

— M. J. Nadeau, de Moose Jaw, récemment marié à Mme Tardif, autrefois de cette ville, était en visite chez ses beau frère et belle-soeur, M. et Mme A. Dubé. Il était accompagné de son épouse.

— MM. L. J. Forcier et H. Noël passent la semaine en ville, dans leur famille.

— M. Joseph Landry, de Ponteix, était en visite chez M. Louis Gauthier ces jours derniers.

— Melle Surprenant, de Weedon, est arrivée à Gravelbourg en compagnie de son frère en visite dans les familles Gaudreau.

— M. R. M. Brillon, fils de M. et Mme J. F. Brillon, est de retour de Kansas City, Missouri, où il a suivi un cours de trois mois à l'Ecole Sweeney. M. Brillon a remporté trois diplômes, dont un pour automobiles, un pour l'électricité et l'autre pour les engins à gazoline et moteurs.

*Consécration au Sacré-Coeur du Collège de Gravelbourg*

La journée du trois mars dernier, premier vendredi du mois, a été marquée, au Collège de Gravelbourg, par une cérémonie de courte durée, il est vrai, mais revêtue d'un caractère particulier de beauté, de grandeur et d'extraordinaire importance aux yeux de ceux qui en ont été témoins et que préoccupe l'avenir de cette maison.

Ce jour-là, en effet, une belle statue du Sacré-Coeur, don du R. P. Lelièvre, O.M.I., était installée à une place d'honneur à la salle d'étude, et le R. P. Magnan, O.M.I., supérieur du collège, prononçait la consécration solennelle de toute la maison, de l'oeuvre et des personnes au Sacré-Coeur de Jésus. Au recueillement pieux des élèves, on sentait qu'ils avaient conscience de participer à un acte de la plus haute importance. Une émotion visible et des sentiments de sainte allégresse se lisaient sur le visage de plusieurs pendant la lecture des magnifiques paroles de la consécration. Puisse *désormais le divin Coeur de Jésus* régner en véritable roi sur tous ces jeunes coeurs en qui sa toute-puissance miséricordieuse peut opérer tant de merveilles au profit de la religion et de la patrie. Puisse sa grâce féconde faire germer de nombreuses et solides vocations parmi cette portion chérie de son troupeau.

Lui qui n'a eu, autrefois, qu'à dire: suivez-moi, à des hommes grossiers pour se voir bientôt entouré d'une troupe d'élite dont il s'est servi ensuite pour fonder son Eglise, puisse-t-il jeter encore ce cri d'appel irrésistible au milieu de nos jeunes collégiens, alors qu'ils travailleront studieux et recueillis devant sa statue bénissante et sa grace fécondant les germes de vocation, une pléiade de nouveaux apôtres se lèvera et marchera vers le sanctuaire. Il nous semble voir déjà se lever le jour où des jeunes gens... de nombreux jeunes gens... formés au Collège de Gravelbourg, étant devenus lévites puis ministres de Dieu, revêtus du caractère sacerdotal, se répandront pleins de zèle et d'ardeur sur la terre française de l'Ouest où tant d'oeuvres n'attendent, pour devenir florissantes, que le travail des ouvriers de l'Evangile.

Notre collège, comme toutes les oeuvres de bien, passe par le creuset de l'épreuve, et rencontre sur sa route vers le progrès, bien des obstacles dont quelques-uns paraissent, humainement parlant, impossibles à surmonter. Aujourd'hui pourtant, en voyant que cette oeuvre appelée à rendre de si grands services tant à la religion qu'à la société, s'appuiera désormais sur le bras du Seigneur, vivra et se développera près de son Coeur, après s'y être consacré irrévocablement, l'on sent renaître en son âme l'espoir et le courage et une ardeur nouvelle pour poursuivre la tâche, malgré les obstacles, malgré l'épreuve et la tribulation.

Puissions-nous voir bientôt les effets de la protection du divin Coeur de Jésus sur l'oeuvre qui est sienne désormais.

*La vie Sportive au Collège*

La ligue de hoquet est terminée. L'équippe "Lacasse" a remporté le championnat. Pour du jeu, ce fut du vrai peu de hoquet. Trois équipes se disputèrent la palme chez les grands: les équipes *Lacasse, Carillon* et *Mathieu.* Toutes trois étaient d'égale force, de même endurance et de même émulation pour la victoire. Des prodiges d'habileté, de prouesse ont été accompli, lesquels feront époque dans les annale de notre association athlétique. Pensez donc, l'équipe victorieuse *aura son portrait suspendu dans notre* salle de récréation pour dire aux générations futures les brillants faits d'armes accomplis par *ces anciens.*

L'équipe *Mathieu* a succombé la première dans la course au championnat, en dépit des belles espérances fondées sur la compétence de ses joueurs. La victoire a souri au *Carillon.* On dut même continuer une partie à trois reprises mais le sort en était jeté, le *Lacasse* devait remporter la palme dans ce combat homérique. Gloire aux vainqueurs! Ils ont bien mérité le championnat par leur jeu scientifique et par leur travail ardu. Honneur aussi aux vaincus! Dans leur défaite, ils n'en restent pas moins de vaillants combattants qui promettent beaucoup pour l'avenir.

*Chez les petits*

Le tournoi chez les plus jeunes fut encore plus animé que chez les grands. On en vint même à des passes d'armes amicales qui avaient leur répercussion, même longtemps après la partie. Et la lutte fut chaleureuse. La "prune noire" ne tombait pas dru dans les "sacs." Le plus haut résultat de toute la série fut de 2 à 1.

Encore ici, trois équipes se disputaient le "magot." L'équije *Gravel* fut la première à subir le désastre de la défaite, en face de trop puissants adversaires. Alors une lutte à mort s'engagea entre le *Frontenac* et le *Dollard.* On crut même à un certain moment d'être obligé de recourir à la cour judiciaire du collège pour régler le différend. Mais à la dernière passe d'armes comme la glace avait refroidit le courage des *Frontenacs,* celui-ci dut baisser pavillon devant la ténacité et l'endurance du *Dollard.* Encore ici, gloire aux vainqueurs et honneur aux vaincus.

*Equipe Lacasse*

Avotte Léo, capitaine; Raby Paul, R. F. Desrochers, O.M.I., Braconnier Henri, Beauchesne Aurèle, De Laforest Gérard.

*Equipe Dollard*

Forcier Albert, capitaine; Loiselle Roméo, Lefebvre Lucien, Goulet Oscar, Piché Paul, Forcier Edouard, Simard Raymond, substitut.

Ues amateurs de hoquet de Mazenod, Sask., avaient lancé un défi à la première équipe du collège pour deux parties d'exhibition à l'Arena de Gravelbourg. A l'apparition de ces colosses de six pieds maniant la parole et les arguments (mieux que le hoquet), tous nous comptions nous en retourner chapeau bas et courbant la tête. Mais halte-là, les gars étaient là! En moins d'une heure, nos adversaires avaient éprouvé la plus humiliante défaite qu'un équipe puisse subir. 18 pillules sont entrées dans le "sac" des Mazenods avec une opiniâtreté désespérante. On avait beau changer le gardien des buts, entasser des joueurs près du filet fatal, chaque "cartouche de caoutchouc" frayait son chemin dans leur panier troué.

*Dernière heure*

On nous informe que les 18 pilules laxatives ne sont pas encore digérées et par conséquent la deuxième partie projetée est contremandée par les Mazenod. C'est bien dommage! Les Collégiens commencaient à devenir experts dans l'art d'administrer les jujubes purgatifs.

UN ELEVE,
Collège de Gravelbourg,
23 mars 1922.

Madame Samuel Poulin, au repos depuis quelque temps, reprend la pratique comme garde-malade, à la ville, à la campagne et aux alentours de Gravelbourg. Les personnes désireuses de s'assurer les services d'une garde-malade canadienne-française, graduée, pour les cas d'obstétrique, feront bien d'en faire la demande un peu à l'avance, soit par lettre, boîte postale No. 33, téléphone No. 73, ou à domicile, ancienne résidence Jérôme, chez sa mère, Mme Napoléon Boucher.




Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.
2ème année. No. 17. 29 mars 1922.

*Pensée* — "Quand les épreuves montent jusqu'à vous, montez jusqu'à Dieu." (P. de Ponlevoy).

*Aux fermiers* — Souvent peut-être avez-vous entendu dire que nos fermiers de l'Ouest sont heureux! Je crois qu'en général c'est très vrai, malgré la mauvaise année que nous traversons. Les pronostics sont des meilleurs. Le pays est riche et fertile; le climat, surtout en Saskatchewan, est des plus salubre. Les terrains sont immenses et plats comme l'océan, et quand on regarde, là-bas, au fond de l'horizon, pour celui-là surtout qui a traversé l'océan, de quelque côté qu'il se trouve, il lui semble être sur cette immense mer, mais solide cette fois. L'Ouest est un grand pays d'avenir, mais il faut le bien comprendre. Nos fermiers, à force d'instances, obtinrent des chemins de fer qui demandent encore à être développés. Mais les bienfaits du gouvernement diminuent, les fermiers organisèrent et firent un parti qui, aujourd'hui, est installé en force à la Chambre et qui réclame ferme de nouveaux secours.

Le nouveau gouvernement l'a compris; il manifeste les soins les plus empressés à ces nouveaux députés; ils sont l'objet des plus tendres sollicitudes. Les soixante-cinq votes dont ils disposent en Chambre leur donnent de l'assurance et une certaine autorité. Le gouvernement leur a bien offert de leur rendre leurs ressources naturelles, et de cesser les subsides accordés jusqu'ici; mais ils semblent vouloir garder ce qu'ils ont déjà et posséder davantage. C'est vrai qu'il faut demander beaucoup pour recevoir assez, mais nos députés sauront aussi dire "merci" et "c'est assez," quand le temps en sera venu. Aujourd'hui nos députés fermiers sont là, en Chambre, comme des dictateurs je dirai, et comme ils veulent le bien et le développement de l'Ouest canadien, ils feront bonne besogne.

Ici, à Dumas, comme partout et peut-être plus ici, à cause de la bonne position où nous nous trouvons, nous avons sujet de nous réjouir et de nous encourager. Il y a de la place pour un grand nombre de fermiers. La place est avant tout canadienne-française. Nous y avons le chemin de fer Canadien Pacifique, et notre station.

Ce qui manque à bien des endroits c'est le voisinage du bois et de l'eau. Ici, la nature nous a gâtés, de l'avis de tous les visiteurs expérimentés, la vue du bois de chauffage, et les lacs qui nous environnent, les jettent dans l'étonnement et l'admiration. Ils ne peuvent pas comprendre comment il se fait que la place de Dumas ne soit pas encore plus développée. La raison est bien simple; c'est parce que notre centre canadien-français n'est pas connu et visité; en un mot, c'est parce que ce centre est nouveau. Nous ne voulons pas ici faire une charge en faveur de la place; mais nous sommes persuadés que pas une personne ne visitera Dumas en temps et lieu, ses environs, ses bois, ses eaux, sans nous avouer après son admiration pour les richesses de la place... Si les quelques personnes qui sont ici sont heureuses, je dirai qu'elles ne sont pas assez nombreuses à partager les ressources de ce coin du pays. Si quelque colon désireux de venir s'établir dans l'Ouest lit ces lignes, qu'il vienne voir de ses propres yeux les choses plus haut énumérées et d'autres encore, et son choix sera vite fait. Il faut faire connaître ces belles places, ces centres canadiens-français, et Dumas est un de ces centres qui n'est pas assez connu! Gens courageux et pleins de convictions, venez voir, votre place est dans un tel centre.

# Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

## WILLOW BUNCH, Sask.

Un comité de colonisation est à s'organiser à Willow Bunch dans le but de franciser la campagne sur un rayon d'une quinzaine de milles autour de ce noyau déjà considérable venu de la province de Québec, qui tient à sa langue et à sa religion. C'est pourquoi nous voulons tenter un effort pour nous emparer de toutes les terres détenues actuellement par des gens de langue anglaise et les faire acheter par de nos compatriotes. Nous voulons devenir les maîtres exclusifs des écoles rurales de la région et c'est pour atteindre ce but patriotique que nous offrons en ce moment des avantages hors de pair.

Veuillez prendre avis que ce mouvement n'est pas entrepris dans un but spéculatif mais patriotique, autant à l'avantage de l'acheteur que de la localité.

Nous demandons une cinquantaine de bons ouvriers pour travailler sur des fermes bien organisées à des salaires rénumérateurs. C'est le bon temps de venir. Voilà le temps des semences arrivé, la neige est presque toute fondue, même la terre a commencé à dégeler à certains endroits. Venez immédiatement et adressez-vous chez M. J. A. Mathieu, secrétaire de la Chambre de Commerce de Willow-Bunch; vous recevrez tous les renseignements désirés.

M. F. X. Bellefleur, qui s'est retiré du commerce en vendant sa part de la pharmacie de W. B., dit qu'il ne restera pas longtemps inactif. Après quelques mois de bonnes vacances, il fera encore valoir ses aptitudes d'homme d'affaires; il sera plus libre pour se rendre utile à la région, comme juge de paix — poste qu'il occupe avec distinction depuis nombre d'années.

— M. Hector Beaulne et sa dame, sont allés passer quelques jours à Moose Jaw et dans la capitale. Ils ont laissé leur petite Bernadette aux soins de leur belle-soeur, Eveline. M. Hector Beaulne, est attaché au magasin à rayons de son père, M. Joseph Beaulne. Il occupe la gérance du département de la quincaillerie avec beaucoup d'habileté. C'est un voyage d'affaires qu'il fait en ce moment dans l'intérêt du magasin. Sa nombreuse clientèle en bénéficiera par des avantages de la variété et de la qualité des marchandises qu'on lui offrira d'ici peu. Je dois, à l'occasion, louer la courtoisie avec laquelle le personnel de cette maison de commerce reçoit sa clientèle.

— M. Rodolphe Légaré vient de faire l'acquisition d'une propriété de grande valeur autant par son site commercial que par la bâtisse elle-même. C'est un geste digne d'éloges d'avoir enlevé ces deux beaux magasins aux mains d'étrangers. L'un est loué à M. J. Hébert, un des nôtres qui est de W. B. depuis une trentaine d'années; l'autre est occupé par le commerce de MM. Rodolphe Légaré et Adrien Brûlé; le reste de l'établissement est un hôtel spacieux tenu par Melle Mathilda Légaré. Les épiceries de MM. Hébert et Légaré-Brulé attirent une nombreuse clientèle par la nouveauté de leurs marchandises. M. Brûlé a complété son commerce en ouvrant un étal de boucherie dans le local situé en arrière de ces deux épiceries; la clientèle abonde et il sait la servir.

— Un autre Canadien, encore jeune mais rempli d'espérance, M. Donat Boucher, qui s'est complété il y a à peine quelques semaines en trouvant la côte qui lui manquait, mérite qu'on lui dise non seulement qu'il nous paraît heureux en ménage, mais que nous le félicitons pour la nombreuse clientèle qu'il attire à son commerce. Il dirige une magnifique épicerie; il en fait une spécialité; il a l'oeil toujours ouvert sur la baisse des prix et ses clients apprécient l'amabilité avec laquelle ils sont accueillis.

— Depuis que notre parlement modèle admet le public à ses séances, je n'ai pas cru devoir donner de compte rendu des débats de la Chambre qui ont toujours été intéressants, particulièrement ceux où l'on a traité de l'éducation et de l'enseignement agricoles.

A deux séances du mois de mars, nous avons eu le plaisir d'avoir des auditoires exceptionnellement choisis et reposants; les dames de la paroisse remplissaient les sièges de la galerie de notre parlement. Quelques ministres et plusieurs députés ont été vraiment éloquents, mais, une fois de plus nous avons constaté que le Créateur avait surtout donné le don d'élocution à la femme.

Melle Alice Lacoursière, qui était à ses débuts dans l'art de dire en public, a demandé au gouvernement avec éloquence de protéger le peuple, particulièrement les femmes, contre les falsificateurs, les vendeurs de margarine pour du bon beurre. La meilleure des cuisinières, dit-elle, ne pouvant obtenir justice dans la cuisson des aliments avec un beurre falsifié, le mari grogne, des difficultés dans les ménages surgissent, même le divorce survient à cause de cette malheureuse margarine (rires de la chambre et applaudissements de la gauche).

Melle Juliette Descoteau s'est exprimée avec beaucoup de facilité; elle a parlé d'éducation. Elle préconise les jardins scolaires proposés par le ministre de l'éducation. Elle rêve le jour où le système d'éducation à l'étude en ce moment sera mis en vigueur. Le peuple, dit-elle, en retirera un grand profit. (Applaudissements de la droite).

Depuis une couple d'années, nous avions cru que Mme Joseph Duperreault avait perdu sa plume dans le silence du foyer. Mais, ses travaux, remplis de piquant et d'une belle tenue littéraire qui ont été lus par le premier ministre à l'une de ces séances, ont fait revivre cette plume alerte qui a laissé l'empreinte dans la mémoire de ceux qui ont lu ses articles publiés dans les bons journaux de langue française du pays. Nous sollicitons cette femme de lettre de faire publier ses travaux littéraires qu'elle conserve dans ses archives, peut-être par trop d'humilité; de réunir en un volume ses belles descriptions de l'Ouest Canadien. Elle l'a peint en artiste par petits coins dont l'ensemble formerait une mosaïque précieuse qui aurait sa place dans nos écoles et dans tous les foyers canadiens-français où l'on aime le beau.

L'orateur de la Chambre, M. Joseph Beaulne, occupe cette position avec beaucoup de dignité et il parle toujours avec conviction et éloquence. Ces deux soirs-là, il a certainement subi, comme le reste de la députation, l'influence de l'auditoire; tous avaient l'expression juste et beaucoup d'entrain.

— La direction de la société St. Jean-Baptiste réunira ses membres le 2 avril à la salle, les comités sont priés d'apporter des rapports du travail fait par chacun d'eux durant le mois de mars.

— A l'occasion des fêtes de notre cinquantenaire, il faudrait que l'histoire de W. B. soit sur le marché, c'est-à-dire imprimée et déposée chez des vendeurs si nous voulons en faire un succès. Pour cela, il faut la faire imprimer. C'est aux syndics de la paroisse à se décroiser les bras pour prendre les moyens de terminer cette entreprise qui sera précieuse pour la paroisse à plusieurs points de vue.

— Les Grain Growers se réunissaient à la salle St. Jean-Baptiste le 12 mars au soir. L'auditoire était nombreux et a été très intéressé par le sujet qui a été traité par des orateurs qui se sont montrés éloquents et documentés. Ils ont traité de la culture mixte. On a fait ressortir ses avantages et ses désavantages, laissant juger ce problème économique à son propre mérite par les fermiers eux-mêmes. M.M. G. Bouffard, G. Martin et Frank Bellefleur ont pris la parole.

La partie musicale a su charmer les auditeurs.

— Mardi 14 mars, les dames du club de 500 se réunissaient chez Mme F. X. Bellefleur à la résidence de sa fille, Mme Krisch; on s'amusa ferme toute la soirée.

Le premier prix fut gagné par Mme F. Bellefleur; le 2ème par Mme M. A. Noël; consolation par Mme E. Desrosiers.

Jeudi 16 mars, chez Mme Joseph Beaulne. 1er prix, Mme M. A. Noël; 2ème, Mme R. Balthazar; consolation, Mme J. Wilson.

Mardi 21 mars, chez Mme J. F. Bellefleur. 1er prix, Mme O. Hallé; 2ème, Mme H. Beaulne; consolation, Mme E. Desrosiers.

:o:

## LEBRET, Sask.

Notre série de parties de cartes s'est terminée mardi dernier, le 21 du mois courant, au milieu d'un grand enthousiasme et avec un grand succès. Si les chiffres parlent encore, pour en donner une preuve, nous n'avons qu'à mentionner le résultat net qui a été la jolie somme de cent dix dollars. Cette partie de cartes, la dernière de la série, était donnée sous le patronage des familles McDougall et Redmond. Il s'agissait cette fois, comme les autres, de battre le record obtenu par la dernière partie et on réussit parfaitement. Ainsi on peut dire que nos organisations de l'hiver ont marché avec un succès qui ne s'est pas arrêté d'augmenter jusqu'à la fin. Aussi malgré les temps durs, on peut dire, Dieu merci, que le résultat de ces parties de cartes l'emporte sur celui de l'année dernière. Il donne une moyenne d'au moins cinquante dollars par soirée. Ceci est dû au bon vouloir et à la générosité de tous nos bons paroissiens et au zèle et au dévouement de notre syndic, M. Cléophas Carrière, qui n'a pas ménagé ses sueurs et ses efforts pour faire réussir autant que possible chacune de ces soirées paroissiales.

Maintenant nous allons respirer un peu jusqu'après Pâques. Au mardi de Pâques nous aurons une soirée bien amusante dont le programme consistera en de magnifiques chants et musique par nos artistes, une partie de cartes en règle et enfin le rapport des gagnants des parties de cartes de la série.

Les gagnants de la dernière partie ont été: Premiers prix M. Edouard Welsh et Mme J. B. Larocque. Les prix de consolation, Mme Joe Schill et M. Jos. Condon.

— Monseigneur G. Grandbois nous a fait l'honneur d'une visite la semaine dernière. La fête de St. Joseph nous a apporté en même temps les fêtes patronales de notre bon P. Curé et du Rév. Père Principal de l'école. Et pour la circonstance, il y eut force adresses et présentations au couvent et aux écoles en l'honneur de nos Révérends Pères.

— Le Rév. Père J. Poulet, O.M.I. et M. l'abbé Georges Coupal sont partis la semaine dernière pour un voyage de santé en Floride.

:o:

## LE PAS, Man.

Dans une quinzaine de jours, la Salle Guy sera transformée en gymnase, pour nos jeunes gens surtout; c'est ce que nous a annoncé le R. P. Marchand. Nous invitons tous nos amis à venir nous y rencontrer.

— Walter A. Rukeyser, un ingénieur des mines représentant des intérêts de Londres, est arrivé la semaine dernière pour visiter le district du lac Elbow, dans l'intérêt de sa compagnie.

:o:

VAUDREUIL. — M. Rodolphe Ouimet, notaire à Saint-Polycarpe, a été déclaré élu député de Vaudreuil-Soulanges en remplacement du sénateur Boyer.

## LA FLECHE, Sask.

Samedi dernier 25, nous avions le plaisir de recevoir la visite du cercle dramatique de Willow Bunch. Il nous donna une belle soirée dans la salle de théâtre et joua la pièce "Le Drapeau de Carillon." Ces acteurs, dont la réputation n'est plus à faire, s'acquittèrent tous de leur rôle avec une maîtrise parfaite. L'assistance était nombreuse; tout le monde fut heureux et satisfait. Il est à souhaiter que nous ayons souvent à l'avenir la visite de ces bons acteurs.

— Notre musique "La Fanfare d'Argent" se compose maintenant de 23 membres. Il nous en manque encore sept pour arriver au nombre de trente que nous désirons avoir. Voici la liste des enrôlés:

T. Perreault, clarinette.
H. W. Mutch, clarinette.
Léo Hardy, clarinette.
A. Campeau, cornet.
M. B. McIvor, cornet.
J. Hyslin, cornet.
E. Bolduc, cornet.
J. H. Lagassé, cornet.
A. Morin, alto.
M. Tozak, alto.
N. Tozak, alto.
E. Johnson, bariton.
Chas. Callin, B. B. basse.
Jean-Louis Morin, ténor.
Ernest Colpron, ténor.
François Morin, alto.
Jos Rivard, trombonne à 0
Léo Brunelle, trombonne à droite.
T. H. Bourassa, saxophone.
A. Belcourt, saxophone.
Tim. Pellissier, basse.
Noel Cantin, tambour.
Napoléon Rivard, grosse caisse.

*Baptêmes* — M. Edmond Bachelu et Mme, née Rose Gagnon, une fille baptisée Marie-Gertrude. Parrain et marraine, M. et Mme Henry Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

:o:

## WAUCHOPE, Sask.

— M. et Mme François Bernuy viennent de nous quitter pour trois mois; ils sont partis à Deleau, Man.

— M. J. E. Hébert, dentiste, était à Wauchope le 21 et le 22 pour exercer sa profession; il reviendra dans un mois.

— Mme Edmond Escaravage nous est revenue de son voyage de l'Ouest, ainsi que M. Joseph Gaudet.

— Je viens d'apprendre de notre secrétaire-trésorier de l'A. C. F. C. que, n'ayant pas de formules pour l'impôt sur le revenu en français, il a fait sa demande au bureau de Weyburn et a eu satisfaction. Avis aux intéressés.

— M. Emile Bernuy, chef de gare, et sa dame, viennent de nous quitter pour quinze jours; ils vont passer leurs vacances dans l'Est.

:o:

## VAWN, Sask.

Nous traversons actuellement une épidémie de grippe qui nous rappelle un peu les jours endeuillés de l'automne 1919 qui nous ravit tant de nos robustes jeunes gens. Cette année, elle ne fait pas tant de victimes, car jusqu'à présent nous n'avons qu'une perte à déplorer, mais si ces deuils sont moins communs ils ne sont pas moins cruels.

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Albert Reinhardt, après une courte maladie, à l'âge de 36 ans. Revenu depuis quelques jours seulement de Rochester, Minn., où il avait accompagné Mme Reinhardt, qui y subit une grave opération, il demeura à son chevet jusqu'à ce qu'elle fut hors de danger. En revenant, il contracta un mauvais rhume qui se développa vite en pneumonie. Il mourut quelques jours plus tard muni des sacrements de notre sainte religion.

Les porteurs furent M. D. Weber, T. Nédelec, A. Allain, H. La Clare, A. Ballargeon, J. Paulhus. Outre son épouse éplorée (née Alice Pelletier), il laisse pour le pleurer son père et sa mère, M. et Mme John Reinhardt, de Mildmay, Ont., sept frères et cinq soeurs.

M. Reinhardt était un des fermiers les plus à l'aise des alentours, possédant une belle demi-section à un mille du village seulement, qu'il avait su s'acquérir à force de travail.

A Mme Reinhardt et à toute la famille en deuil nous offrons notre sincère sympathie.

— Nous avons lu sur le *Patriote* la campagne organisée par ce journal pour obtenir des formules en français pour l'impôt sur le revenu, je puis dire qu'autour d'ici nous en avons tous demandé tous les ans; mais comme partout ailleurs, il nous a fallu répéter notre demande plusieurs fois avant d'en obtenir. Nous espérons que maintenant, si fortement secondés par le défenseur de nos droits, le *Patriote*, nous aurons moins de difficultés. Va, brave petit journal, dire bien fort à ceux qui font la sourde oreille à nos réclamations que la race canadienne-française est encore bien vivante partout au Canada, même dans l'extrême Nord.

— Mme Albert Reinhart remercie sincèrement tous ceux qui lui ont montré tant de sympathie dans les durs moments d'épreuves qu'elle vient de subir de la perte de son mari.

— Le jour de la St. Patrice, il y eut à l'hôtel de Vawn une partie de cartes, qui fut organisée par les dames catholiques de ce district. Malgré la neige et les mauvais chemins, l'on comptait une assistance nombreuse. Plusieurs de nos amis du Jack Fish et des paroisses environnantes étaient présents, et malgré qu'ils ont dû verser plusieurs fois en route, ils se sont tous rendus à temps.

Seize tables furent préparées pour jouer, et plusieurs cependant n'eurent pas le bonheur de concourir pour le jolis prix offert.

Vers 11 h. 45, une délicieuse collation fut servie, qui fut suivie de la distribution des prix. Les heureux gagnants furent: Mme A. Blais, morceau de crystal, offert par Mme C. Wagner, Vawn, premier prix des dames.

M. Paul Rousseau, St. Hyppolite, une boite de cigares Laurier, offerte par "British America Elevator Co.", premier prix.

Mme A. Lane et M. Alphonse Alain furent les gagnants des prix de consolation.

La jolie somme de $44.50 fut réalisée, et une balance de $37.50 est sous la charge du comité qui fut organisé afin de pourvoir aux finances, et aussi préparer des soirées récréatives.

Le comité se compose de: —

Présidente, Mme J. Réguier.

Vice-présidente, Mme A. Baillargeon.

Secrétaire-trésorière, Mme J. D. Paulhus.

Comité exécutif: Mmes D. Weber, W. Turcotte, H. Leclare, Melles Hilda Ste Marie, Béatrice Arsenault.

Grâce à la générosité des gens, cette soirée fut un succès remarquable. Merci à tous ceux qui ont bien voulu se dévouer en faveur de cette oeuvre, ainsi qu'égayer la grande salle de réunion par leur présence et leurs sourires.

:o:

## ASSINIBOIA, Sask.

Nous apprenons avec regrets que la famille de M. B. Dubois doit nous quitter à la fin du mois, pour demeurer sur une ferme de M. Lalonde, à l'est de St-Victor. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

— M. E. Lausière est revenu la semaine dernière d'un voyage au Manitoba. A notre grande surprise, il est revenu seul...

:o:

## LAFOND, Alta.

Nos soirées familiales au profit de l'église ont lieu régulièrement tous les quinze jours. Pour la dernière soirée, une pièce comique avait été préparée, malheureusement, quelques acteurs ont été empêchés d'être au poste, à la dernière minute. En outre des chansons, monologues, il y eut des tours de force. M. Hormidas Lord est arrivé champion en levant le poid de 500 livres, d'une seule main. A l'avenir nous donnerons des prix aux athlètes champions.

— M. George Bobertson s'est fait ruer par son cheval, la blessure est assez grave.

— Le groupe d'amateurs de Lafond ont été jouer à St. Paul au profit de la société d'agriculture.

*Baptême* — M. et Mme Auguste Lavoie, un fils, Joseph-Raoul-Victor; parrain et marraine, Hubert Lavoie, frère de l'enfant, Blanche Tremblay, cousine de l'enfant.

— Nous sommes maintenant dans le saint temps du Carême. Un grand nombre de nos paroissiens l'ont commencé par la communion, le Mercredi des Cendres.

Mais auparavant, nous avions tenu à fêter le carnaval gaiement par quelques bonnes soirées de famille, tout comme dans Québec.

— Le lundi gras M. Turnel avait invité un grand nombre d'amis à l'occasion de son anniversaire. On lui lut une adresse et un groupe d'amis de Lafond lui ont offert un cadeau.

:o:

## MORINVILLE, Alta.

Du haut de la chaire, M. le Curé a fortement insisté pour que les paroissiens de Morinville aient leurs enseignes et leurs annonces faites en français. En passant sur la principale rue commerciale de la place, on se croirait dans une ville anglaise, car on ne peut lire que de l'anglais. Il n'y a là aucune mauvaise intention, mais simplement apathie et indolence; car les citoyens de Morinville sont tous de bons Canadiens, au coeur loyal à leur pays et à leur langue.

Mes bons amis, voici le renouveau: bientôt le Grand Artiste de la nature fera la toilette de nos champs; faisons aussi la toilette de notre village.

Puisque j'y suis — je ne reviendrai peut-être plus — j'ai remarqué en tout temps dans nos soirées familiales ou mondaines, j'ai remarqué, avec... Comment dirai-je? avec peine? avec pitié?, un groupe de jeunes gens, tous Canadiens-Français, parlant constamment l'anglais. Plusieurs de ces jeunes gens ont des parents qui ne parlent pas cette langue. N'est-ce pas, que c'est montrer bien peu de déférence pour eux, ainsi que pour leurs amis qui ne les comprennent pas. Et puis... et puis... Messieurs les jeunes, pourquoi toujours parler une langue étrangère à vos petites amies! Notre langue française est pourtant si belle et si riche! Elle peut vous fournir abondamment les mots nécessaires pour exprimer toute la gamme ascendante et descendante de vos sentiment; et à vous, Mesdemoiselles, des expressions choisies pour répondre.

— De passage au presbytère, la semaine dernière, le R. P. Tessier, O.M.I.

— Dimanche, M. le Curé avait la visite de Monsieur le Chanoine T. Nepveu, curé de Beauharnois et de M. l'abbé D. Nepveu, curé de St. Anicet, P.Q. M. le Chanoine officiait à la grand'messe. M. le curé de St. Anicet nous donnait le sermon, ou plutôt une conférence très intéressante sur la Californie et autres pays que ces deux messieurs viennent de visiter.

— Lundi dernier, au couvent, salut solennel et bénédiction d'une statue de St. Joseph, don d'un particulier. L'abbé J. Jetté officiait.

— M. l'abbé A. Lepage, curé de l'Immaculée Conception, Edmonton, était aussi à Morinville un de ces jours.

— C'est avec regret que nous apprenons le départ de deux de nos excellentes familles, celles de MM. Philippe et Benjamin Durocher.

— Mme A. Favreau, accompagnée de sa fillette Alice, est partie pour Kenora, Ont., chez des parents.

— Intéressante partie de cinq cents chez M. J. P. Bernier en l'honneur de Mme J. Pratte, de Fraserville, P.Q. Toutes les parties furent chaudement contestées, même pour le prix de consolation, puisqu'on fut obligé de le tirer au sort entre MM. G. M. Deschênes, Gaudet et Montpellier, trois pionniers de Morinville. G. Montpellier fut l'heureux gagnant d'une pipe magnifique pour faire des bulles de savon. Mme Montpellier, un petit Cupidon, (oh! très inoffensif). Les premiers prix furent gagnés: un dessus de table en dentelle battenbey, par Mme B. Coupal; une boîte de cigares, par M. Alphonse Gibeault.

Après la partie de cartes, chant, musique, etc. On se sépara à une heure assez avancée, se promettant bien de continuer ces bonnes soirées familiales.

Etaient invités: M. G. M. Deschênes, de Fraserville, ancien maire de Morinville; Mme J. Pratte, de Fraserville; Mmes Julien et B. Coupal, d'Edmonton; Mme Veuve Vilandré, de Sherbrooke, P.Q., MM. et Mmes O. St. Germain, J. A. Bélanger, J. B. Dalphond, Aug. Forget, P. S. Gaudet, O. Vilandré, G. Montpellier, H. Boissonnault, Alf. Désautels, M. Labbé, Chs. Lajoie, Art. Gervais, Alph. Brissette, Ferd. Steffes, A. Steffes, D. McMillan, W. Kieser, A. Coupal, B. Coupal, Jos. M. Deschênes, Alf. Mathot, Alph. Gibault.

— Comme il fait beau! Comme il fait beau! dit-on en s'abordant; c'est sûrement le printemps. Et les petits oiseaux, déjà de retour, répètent dans leurs jolis gazouillis: il fait beau! il fait beau!

:o:

## MEYRONNE, Sask.

M. et Mme Jetté sont revenus de leur voyage dans l'Est du Canada et des Etats-Unis, après avoir consacré tout l'hiver en séjours chez des parents et amis, les uns qu'ils n'avaient pas vus depuis plus de 40 ans.

— M. Charles Van Elslande s'est cassé la jambe gauche en glissant accidentellement sur la glace. La cassure se trouve un peu au-dessus de la cheville et le docteur Aubin, qui a prodigué ses soins au blessé, a déclaré que tout irait pour le mieux. Tout en sympathisant avec M. Van Elslande et sa famille dans une aussi triste circonstance, nous souhaitons vivement que le malade se rétablisse le plus tôt possible et reprenne ses fonctions de dévouement à la paroisse et à la société de Meyronne dans lesquelles il n'a cessé de se consacrer, et nous fait par là profiter de ses nombreuses qualités.



## TERRE A VENDRE

La Commission d'Etablissement des Soldats offre en vente par soumission publique le quart S.-E. 23-52-26, O. 2, et le quart S.-E. 22-52-26, O. 2.

Les conditions sont: 20 p.c. comptant sur le prix d'achat. La balance se soldera en neuf versements annuels égaux; intérêt annuel 6 p.c.

La soumission la plus élevée ne sera pas nécessairement acceptée.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté représentant la dixième partie du montant offert. Si la soumission est acceptée, cette somme sera créditée sur le prix d'achat de la terre, sinon l'argent sera retournée au soumissionnaire.

On recevra les soumissions au bureau de la Commission d'Etablissement des Soldats, Prince-Albert, Sask., à partir du 8 avril, 1922.

L'enveloppe contenant les soumissions devra porter: "Soumission pour l'achat de (description de la terre comme ci-haut)" et devra être adressée au

SURINTENDANT DU DISTRICT,
Commission d'Etablissement des Soldats,
Prince-Albert, Sask.

Daté à Prince-Albert, Saskatchewan, le 21 mars, 1922.

LA COMMISSION D'ETABLISSEMENT DES SOLDATS DU CANADA, Prince-Albert, Sask.

# Prince-Albert

## Un recensement des catholiques de la ville

Dimanche dernier, les hommes de la paroisse se réunissaient pour étudier le meilleur moyen à adopter pour vulgariser le système de l'enveloppe "duplex" pour les offrandes à l'église. Beaucoup avaient répondu à l'appel. Il fut décidé finalement de faire le recensement de la paroisse dimanche prochain, de deux à six heures.

La ville a été divisée en huit quartiers, afin de rendre plus facile ce travail.

Voici le nom des chefs d'équipes qui sont en charge du recensement dans les différents quartiers:

Col. O'Leary: de l'avenue centrale ouest à la 4e avenue ouest.

M. Andrew McDonald: de la 4e avenue ouest à la 7e avenue.

M. J. A. Fortin: de la 7e avenue ouest aux limites ouest.

M. Frank Harvey: de l'avenue centrale est à la 3e avenue est.

M. E. Morrier: de la 3e avenue est à la 6e est.

M. A. Reynolds: au sud de la voie ferrée, à l'ouest, à partir de l'avenue centrale.

M. L. J. Doyle: au sud de la voie ferrée, à l'est de l'avenue centrale.

M. Frank Russell: au nord de la rivière.

Les noms et adresses connus sont déjà donnés à ces messieurs. La tâche de ceux-ci consistera surtout à trouver l'adresse et le nom des nouveaux venus.

Les enveloppes "duplex" seront envoyées aux paroissiens par la poste.

:o:

## Intéressante exposition de peinture

Les photographes Cross et Voldeng exposent cette semaine dans leur vitrine, avenue centrale, une intéressante collection de tableaux dus au pinceau de Mme J. E. Morrier. Nous y admirons la reproduction de toiles célèbres de maîtres: Les Vendeuses de Raisins, par Murillo; Mme Viger-Lebrun et sa fille le soir, par Mme Lebrun; L'âge de l'innocence et L'enfant et le lapin, par Reynolds; Marine et Paysage, par W. Schaffner; La Joconde ou Mona Lisa, par Léonard de Vinci.

La richesse des coloris, la netteté des détails, l'expression juste et vivante des personnages sont en tous points remarquables et font honneur au talent de notre compatriote. Cette exposition est certainement l'une des plus intéressantes du genre qu'il nous ait été donné de voir dans notre ville.

Ajoutons que Mme Morrier vient d'être nommée directrice des Beaux-Arts à l'Exposition de Prince-Albert.

:o:

— De passage à PrinceAlbert: M. et Mme Raymond Courteau, de Zénon Park; M. A. Perrin, de Clouston; M. A. Perrier, de Blaine Lake.

— M. Alphonse Fortin, gérant du *Patriote*, part ces jours-ci en voyage d'affaires pour le sud de la province. Il visitera Régina, Montmartre, Gravelbourg, Ponteix et Willow Bunch.

:o:

## Le magasin de la Baie d'Hudson à l'Ile à la Crosse est incendié

Le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson à l'Ile à la Crosse a été complètement détruit par un incendie d'origine inconnue. C'était une belle construction à trois étages bâtie depuis peu et dont tous les matériaux avaient dû être transportés de Prince-Albert.

Le poste de l'Ile à la Crosse est un poste historique, ayant été très longtemps le principal bureau du district et le centre de distribution pour les points les plus éloignés du nord.

M. Rosser, de Prince-Albert, avant d'être transféré à Prince-Albert, avait été pendant six ans gérant de la station de l'Ile à la Crosse.

:o:

## ERRATUM

Dans notre dernier numéro, page 10, il s'est glissé une erreur dans l'article de notre collaborateur Paysan: "Une nouvelle formule de contrat est nécessaire." Dans le premier paragraphe, à la 14e ligne, on a imprimé: "Il y a là trop d'élément spéculatif attaché au rôle du *spéculateur*." C'est évidemment *cultivateur* qu'il faut lire à la place du dernier mot.

## La Banque d'Hochelaga dans l'Ouest

M. Alex Lefort, gérant de la succursale de la Banque d'Hochelaga à Edmonton, a été nommé inspecteur et sous-contrôleur de toutes les succursales de l'Alberta et de toutes celles de la Saskatchewan au nord de Saskatoon.

M. J. E. Arpin, gérant de la succursale de Winnipeg, autrefois gérant de Prince-Albert est élevé à la même position pour le Manitoba et le sud de la Saskatchewan.

M. Lefort est attendu cette semaine à Prince-Albert.

:o:

## La mère de l'honorable Martin est morte

London, Ont. — Mrs Christina Martin, épouse du Rév. W. M. Martin, de cette ville, et mère du premier ministre Martin de la Saskatchewan, est morte. Elle souffrait de l'influenza et n'a été malade que trois jours. Lui survivent trois fils: le premier ministre W. M. Martin; le Dr. B. Martin, de Régina; W. A. Martin, gérant de la Dominion Tire Company, Kitchener. La défunte laisse également deux filles et un frère, le Dr. Jamieson, député provincial de l'Ontario.

:o:

## La France et les Etats-Unis

PARIS — La Légion Américaine a envoyé une protestation au "Figaro" au sujet de la publication d'une illustration occupant une demi-page montrant un soldat américain repoussant brusquement une femme représentant la France et tendant la main pour accepter l'or allemand, une allusion sans doute à la demande des Américains pour se faire payer les dépenses encourues pour l'entretien de leur armée sur le Rhin.

L'ordre du retrait des troupes américaines des districts du Rhin a causé une grande surprise au gouvernement français. L'ordre a été donné sans consulter ou avertir les alliés. Pas plus tard que lundi, de hauts fonctionnaires français ont déclaré que la France verrait avec plaisir un petit contingent américain continuer à rester en Allemagne comme preuve que la solidarité qui existait pendant la guerre se maintient toujours, entre les Américains et les alliés.

:o:

## La France doit rester armée

PARIS — Le général de Castelnau, président de la commission de l'armée, en discutant devant la Chambre des députés le bill du service obligatoire de 18 mois, préparé par la commission, a déclaré que la France doit être en mesure d'opposer trois Français à un Allemand s'il survient une nouvelle guerre.

"L'Allemagne, a-t-il ajouté, a sept divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie et ces forces peuvent être triplées dans l'espace d'une journée. Nous sommes une grande nation pacifiste, mais nous ne pouvons pas répondre des autres nations. C'est pourquoi nous devons rester attachés au principe d'être une puissance armée.

Le bill de 18 mois, qui se trouve maintenant devant la Chambre, pourvoit à la formation de 32 divisions territoriales prêtes à agir au premier appel.

:o:

## Joffre au Canada

VICTORIA — Le maréchal Joffre vient d'arriver ici à bord du navire Silver State. Le grand vainqueur de la Marne est en mission de paix au Canada et aux Etats-Unis. L'un de ses premiers actes sera la dédicace de l'arche de la paix, à Blaine, Washington, sur la frontière américaine.

Avec le maréchal Joffre se trouvent Mme Joffre et Melle Joffre, Petit Bouan, le commandant André Davy et le colonel Lucien Issaly.

:o:

## Marché au grain de Prince-Albert

No. 1, 1.09; No. 2, 1.05; No. 3, 99; No. 4, 87; No. 5, 76.

:o:

## Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie de choix, 6.50 à 6.75.

Vaches de boucherie, 4.50 à 5.00.

Porcs de choix, 11.50 et 12.00.

## COURS DU MARCHE AUX GRAINS.

### Pour la semaine finissant le 19 Novembre, 1921

Fourni par Le Comptoir Agricole, Ltée, Winnipeg.

| GRAINS | Lundi 20 mars | Mardi 21 mars | Merc. 22 mars | Jeudi 23 mars | Vend. 24 mars | Sam. 25 mars |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé No. 1 Nord ... | 1.41⅞ | 1.38⅞ | 1.40¾ | 1.38¾ | 1.38⅝ | 1.37⅞ |
| 2 Nord ... | 1.37⅞ | 1.34⅞ | 1.36½ | 1.34¼ | 1.34⅜ | 1.32⅞ |
| 3 Nord ... | 1.29⅛ | 1.26⅜ | 1.28⅛ | 1.26⅜ | 1.26⅛ | 1.24⅞ |
| Avoine 2 C.W. ... | .49⅜ | .48⅞ | .49½ | .48¾ | .48¾ | .48½ |
| 3 C.W. ... | .44⅞ | .44⅜ | .44¾ | .44 | .44 | .43½ |
| Orge 3 C.W. ..... | .65⅛ | .64⅞ | .65⅝ | .65 | .65 | .64¾ |
| 3 C.W. ..... | .62⅛ | .61⅞ | .62⅝ | .62 | .62 | .61¾ |
| Lin 1 N.W. ....... | 2.35½ | 2.32½ | 2.31¾ | 2.30 | 2.29¾ | 2.29⅝ |
| 2 C.W. ....... | 2.30½ | 2.27½ | 2.26¼ | 2.24½ | 2.24¼ | 2.24⅛ |
| Seigle 2 C.W. ..... | 1.04⅜ | 1.02½ | 1.03½ | 1.01¼ | 1.01¼ | 1.00¾ |
| **PRIX SUR VOIE (TRACK).** | | | | | | |
| Base Blé No. 1 Nord | 1.40⅞ | 1.37⅜ | 1.39¾ | 1.37¾ | 1.37⅝ | 1.36⅜ |
| " Avoine 2 C.W.. | .48¾ | .48¼ | .48⅞ | .48⅛ | .48⅛ | .47⅞ |
| " Orge 3 C.W. .. | .64⅛ | .63⅞ | .64⅝ | .64 | .64 | .63¾ |
| " Lin 1 N.W. .. | 2.34½ | 2.31½ | 2.30¾ | 2.29 | 2.28¾ | 2.28⅝ |
| " Seigle 2 C.W. .. | 1.03⅜ | 1.01½ | 1.02½ | 1.00¼ | 1.00¼ | .99¾ |
| **OPTIONS.** | | | | | | |
| Blé Mai ........... | 1.37⅞ | 1.35⅜ | 1.32½ | 1.35¼ | 1.34⅞ | 1.33⅝ |
| Juillet ......... | 1.35⅛ | 1.33 | 1.34⅞ | 1.32⅛ | 1.32¼ | 1.30¾ |
| Avoine Mai ........ | .48⅝ | .48⅛ | .48½ | .47¾ | .47¾ | .47½ |
| Juillet ..... | .48⅜ | .47⅝ | .48 | .47⅜ | .47⅛ | .47⅜ |
| Orge Mai ......... | .66⅜ | .65⅞ | .66⅝ | .66 | .66 | .65¾ |
| Juillet ....... | .64¼ | .63¾ | .64½ | .63¾ | .64⅛ | .63¾ |
| Lin Mai ........... | 2.36 | 2.33 | 2.32¼ | 2.30½ | 2.30¼ | 2.30⅛ |
| Juillet ......... | 2.34⅝ | 2.31½ | 2.30¼ | 2.30¼ | 2.29¼ | 2.29 |
| Seigle Mai ......... | 1.05⅝ | 1.03½ | 1.04¼ | 1.02 | 1.02 | 1.01½ |

Le Comptoir Agricole, Ltée,
300 Grain Exchange, Winnipeg, Man.

## PERIGORD, Sask.

Naissance — M. et Mme Hercule Plante, née Marie Desrosiers, font part à leurs amis de la naissance d'un fils, baptisé le 12 mars, sous les noms de Joseph-Emile-Roméo. Parrain et marraine, M. Euph. Plante, frère de l'enfant et Melle Alma Dumont.

— Au prône de dimanche dernier, M. le Curé a annoncé qu'il commencerait sa visite de paroisse très prochainement. Nous ne doutons pas que les paroissiens recevront M. le Curé avec tous les égards qui lui sont dus.

:o:

OTTAWA — L'hon. Philippe Roy, haut commissaire canadien à Paris, est actuellement à Ottawa. Il déclare que la prohibition au Canada ainsi qu'aux Etats-Unis, la fermeture du marché russe et le tarif élevé de l'Angleterre sur les vins, causent le plus grand tort à la France. M. Roy ajoute que la France est désireuse d'augmenter ses relations commerciales avec le Canada et de faire un nouveau traité franco-canadien.

ROME — Le comte d'Ursel, le représentant belge au Vatican, a annoncé que le roi et la reine de Belgique arriveront à Rome, le 28 mars et rendront visite au pape une heure après leur arrivée.

Cette visite a fait renaître les rumeurs du mariage possible du prince Léopold de Belgique, héritier présomptif, à la princesse Yolande, fille aînée du roi d'Italie.

MONTREAL — L'abbé Delorme a été condamné à subir son procès pour le meurtre de son frère. Il sera jugé aux assises de juin. Le juge a écarté le motif d'aliénation mentale invoqué par la défense.

QUEBEC — L'incendie de l'hôtel de ville de Montréal aura servi de leçon aux autorités municipales de Québec qui ont décidé de faire reconstruire les voûtes de l'hôtel de ville afin de les rendre absolument à l'épreuve du feu.

QUEBEC — Une dépêche de Rome annonce que S. E. le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, a quitté la Ville Eternelle. Il se dirige vers le Hâvre, France, où il s'embarquera le 1er avril, afin d'être de retour pour la semaine Sainte en sa ville épiscopale.



PARIS — M. Gaston Doumergue, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères et ancien président du conseil des ministres, sera le chef de la délégation française qui se rendra à la conférence de Gênes, au dire du journal *l'Eclair*. M. René Viviani avait, dit-on, refusé cette charge.

BERLIN — Le Dr. Felix Klemperer, spécialiste allemand, mandé auprès de Nikolai Lenine, premier ministre soviet, a déclaré que celui-ci souffrait d'une blessure reçue au cours d'un attentat. Son état s'est empiré récemment. Une dépêche d'Helsingfors mande que Lenine souffre d'un cancer.

WINNIPEG — Le "pas de chameau" est défendu dans les salles de danse de Winnipeg. M. Frank Kerr, inspecteur des licences de la ville, a déclaré que cette nouvelle danse est indécente et que les salles de danse qui la permettent se verront probablement enlever leur licence.

DETROIT — La compagnie Ford a adopté la semaine de 44 heures comme mesure permanente dans toutes ses usines. Celles-ci seront fermées le samedi et le dimanche et elles emploieront mille ouvriers de plus.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

# TROIS LEGENDES DE MON PAYS

*Par J. C. Taché.*

No. 1

*Au lecteur*

Tantôt je parcourais les rives de notre Grand Fleuve, conversant avec les pêcheurs sur la grève;

— Tantôt je m'enfonçais dans l'antique forêt, campant le soir avec les chasseurs;

— Tantôt j'allais m'asseoir au foyer des vieux diseurs, au sein de nos belles paroisses agricoles;

Et je retenais dans ma mémoire ce que ces hommes me racontaient.

De retour au logis je consultais nos vieilles chroniques, — ces *discours de voyages*, comme parlait Cartier, — ces admirables *relations*, — ces intéressantes *histoires de la Nouvelle France*.

Puis je me disais: — Ah! s'il m'était donné de partager avec d'autres les charmes de ces heures délicieuses!...

Voilà pourquoi je me suis mis à conter... Puissiez-vous, ami lecteur, prendre plaisir à mes récits!

Les trois légendes qui suivent, — indépendamment de la forme qu'elles revêtent ici, — constituent les trois parties d'un drame moral, dans la manière des trilogies grecques: chacun de ces récits caractérise une de ces grandes situations qui, en se dégageant, font époque dans l'histoire religieuse et sociale des races aborigènes de notre Canada.

— L'histoire de *L'Ilet au Massacre*, la première par ordre de temps, nous montre, touchant à son paroxysme, l'état de féroce barbarie dans lequel étaient plongés les aborigènes de l'Amérique du Nord, avant l'arrivée des missionnaires.

— *Le Sagamo du Kapskouk* nous fait assister à cette lutte tempêtueuse qui se fit dans la nature insoumise des sauvages, lorsque leur fut exposée la doctrine catholique, avec l'alternative de ses promesses magnifiques et de ses menaces terribles.

— *Le Géant des Méchins* c'est la dernière étreinte de l'erreur aux prises avec la conscience; et le triomphe final de la Religion.

Cet enchainement si naturel d'idées n'avait point échappé, d'ailleurs, à l'esprit tant juste des narrateurs qui nous ont transmis ces souvenirs. — Voici comme s'exprimait, à cet égard, un vieux sauvage à qui je parlais de ces choses (je conserve aux paroles de mon interlocuteur cette forme pittoresque qu'on connait si bien au pays et qu'on aime toujours):

— "Dans c' temps là... tu vois ben... les Sauvages pas la R'ligion... toujours, toujours du sang... pas la chalité...

— "Quand les patliaches venir... nos gens surpris.. pas accoutumés... malaisé pour comprendre... fâchés quasiment.

— "Aujourd'hui... Ah!... Ah!... pas la même chose en toute... nous autres comprend tout... la R'ligion tu vois ben!"...

C'est pour conformer tout mon travail à cet ordre de pensées que, fidèle en cela du reste avec les coutumes légendaires, j'ai donné à chaque récit un second titre qui est comme le sens moral: — ces trois légendes s'appelleront: *L'Evangile ignoré. L'Evangile prêché, L'Evangile accepté.*

* * *

Toutes les localités dont il sera question sont situées dans les comtés actuels de Témiscouata et de Rimouski, et dans cette partie de la Province du Nouveau-Brunswick qu'on appelle le Moyen Saint-Jean, à cause de la position qu'elle occupe par rapport à la belle rivière qui porte ce nom, mais que souvent j'appellerai, dans le cours du récit de son nom sauvage, *Alouistouc*.

Les lieux auxquels se rattachent spécialement les souvenirs qui font le sujet de ces trois légendes sont: — le *Bic* et les *Ilets Méchins*, situés sur le fleuve Saint-Laurent, presqu'aux deux extrémités du comté actuel de Rimouski: — le *Grand Saut* sur la rivière ou fleuve Saint-Jean, à environ quarante lieues au-dessus de la ville de Frédéricton, capitale du Nouveau-Brunswick. Ici encore je remplacerai le nom de *Grand Saut*, donné à cette chûte, que forment les eaux puissantes du Saint-Jean, se précipitant d'une élévation de soixante-quinze pieds à travers des encaisements de rochers d'un aspect grandiose et terrible, par le mot sauvage de *Kapkouk*, qui sert aux aborigènes à désigner et la chûte et les gros rapides qui la complètent.

* * *

Les deux tribus sauvages qui jouent le principal rôle dans ces trois traditions, les tribus *Micmac* et *Maléchite*, faisaient alors partie de la nation Souriquoise (appartenant à la race Algonquine). Cette nation habitait toute l'étendue du pays naguère appelée l'*Acadie*, comprise aujourd'hui dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'extrémité est du Bas-Canada et une partie de l'Etat du Maine. Le peuple Souriquois, dont nos chroniqueurs font tant d'éloges, le premier que connurent Jacques Cartier et ses intrépides compagnons, a toujours été, — n'oublions pas de le dire, — l'ami fidèle des Français, des Acadiens et des Canadiens; ce qui ajoute pour nous un intérêt de plus à tout ce qui a rapport à cette belle et intelligente race.

Les Micmacs habitaient le littoral de la mer, du Golfe Saint-Laurent et de la Baie de Fundy (autrefois Baie Française).

Les Maléchites occupaient l'intérieur de la partie continentale de l'Acadie. De leur pays, ils se rendaient par les rivières Trois-Pistoles, Ristigouche, Miramichi et Saint-Jean, vers leurs *frères des eaux salées*, établis sur les bords du Saint-Laurent, dans la Caspésie, la Baie-des-Chaleurs, les Iles du Golfe et la péninsule actuellement nommée la Nouvelle-Ecosse.

Aujourd'hui les restes de ces deux tribus sont épars dans ces vastes régions, jadis leur domaine. Les deux principaux centres de réunion pour eux sont, maintenant, le village de Ristigouche pour les Micmacs, et la *Réserve des Sauvages*, en arrière des paroisses de l'Ile Verte et de Kakouna, pour les Maléchites.

## L'ILET AU MASSACRE

ou

L'EVANGILE IGNORE

I

*La Paix*

C'était un an avant le premier voyage qui fit connaître à la France l'existence du fleuve Saint-Laurent. Les choses se passaient dans cette contrée giboyeuse et poissonneuse qui s'étend du Témiscouata au Métis, et depuis les hauteurs des terres jusqu'à la rive du Grand Fleuve.

Ce territoire faisait partie du pays des Micmacs, et les cinquante lieues de terrain comprises dans l'espace indiqué étaient échues en partage, comme endroit de pêche et de chasse, à une cinquantaine de familles de la tribu propriétaire.

Ces familles vivaient dans l'abondance de tout ce que les sauvages d'alors concevaient de meilleur pour l'homme.

Partout de l'orignal, du caribou, du castor, de l'ours, du loup-cervier, du vison, de la marte, de la loutre, du porc épic.

Les bois fourmillaient de lièvres et de perdrix.

L'anguille, la truite, le touladi faisaient grouiller les lacs et les rivières.

Puis, dans la belle saison, les eaux salées du Saint-Laurent fournissaient l'éperlan, le capelan, le hareng, la morue, le saumon, et donnaient encore le loup-marin et la pourcie.

Enfin, comme le disaient, quelques années plus tard, dans le style naïf du temps, les *Relations* — "Jamais Salomon n'eut son hostel mieux ordonné et policé en vivandiers"...

Le bouleau, dont l'écorce est la seule propre à la construction des canots et à la fabrication de certains ustensiles, le sapin, cet édredon des chasseurs, et l'érable, à la sève sans pareille, abondaient dans toutes les parties de la forêt.

L'intelligente et vigoureuse race des Micmacs était bien capable de comprendre ces avantages et d'en profiter, pour mener vie insouciante et commode, au sein de cette nature grande et généreuse.

* * *

Déjà, depuis quelque temps, la chasse d'hiver était finie et déjà le poisson de mer avait fait son apparition. Les cinquante familles, dont nous avons parlé, avaient abandonné les sentiers plaqués des bois, emportant les peaux des animaux tués, la graisse et la viande boucannée d'orignal.

Selon l'usage, toutes s'étaient dirigées vers la Baie du Bic, pour y vivre quelques jours en commun de la vie de bourgade, avant de se disperser sur le littoral, le long duquel chaque petit groupe avait son poste désigné pour la durée de la belle saison.

Cette belle saison était décidément arrivée. Les trembles, les ormes, les érables et autres arbres à feuilles caduques commençaient à mêler la couleur glauque de leur feuillage miroitant, à la couleur plus sombre des sapins toujours verts.

La Baie du Bic, sous l'influence du soleil et des grandes marées du printemps, s'était débarrassée de la glace qui, pendant l'hiver, avait enchaîné ses eaux et couvert son sein. Dans ce moment elle apparaissait toute belle, aux yeux contemplatifs des sauvages, dans sa toilette printanière.

Aussi bien, est-ce un endroit d'un pittoresque ravissant que le Bic!— Un bassin assez vaste pour être majestueux; assez petit pour pouvoir être embrassé d'un coup-d'oeil: — une plage coupée de dentelures profondes, accidentée de platins, de caps et de falaises: un arrière-plan de montagnes taillé profusément, comme tous les paysages de notre Canada, dans l'étoffe du globe.

Deux belles rivières, descendant en cascades et en rapides des gorges voisines, viennent verser leurs eaux aux deux extrémités de la baie.

Puis, du côté du large, une entrée rétrécie, bornée par deux caps élevés, rendue plus étroite encore par la présence de deux ilets escarpés et sauvages, se dessinant sur les grandes eaux du fleuve Saint-Laurent: — pour horizon, partie de l'île du Bic, de près de deux lieux de large, et la côte nord du fleuve, distante de neuf lieues.

C'était en face de cette nappe d'eau, sur un des plateaux qui bordent le rivage, au milieu d'un bois de sapins et de merisiers, qu'étaient fixées, comme jetées à l'aventure, les cabanes en forme de pyramides arrondies des Micmacs.

De petits chemins circulaient au sein de la bourgade, et des sentiers, bordés de collets à lièvres, s'enfonçaient de distance en distance dans le bois.

On ne se pressait point à la bourgade du Bic! On partageait les heures, entre la délicieuse nonchalance méditative des sauvages et le travail du passage des peaux, de la confection des ustensils et des articles de toilette.

On allait, cependant, avoir bientôt besoin de canots; et la sève, forçant dans les veines des arbres, avait déjà rendu le bouleau facile à *plumer*, depuis quelques temps.

Les jeunes hommes reprirent donc le chemin des grands bois, pour aller enlever aux énormes arbres, les écorces propres à la confection de ces jolies barques sauvages si coquettes, véritables chefs-d'oeuvre d'élégance et d'utilité.

* * *

On était au Bic depuis près d'un mois: — c'était par une matinée magnifique; — le calme était partout dans l'air; — un soleil de la fin de mai réchauffait la nature, faisait scintiller les eaux et gazouiller les oiseaux dans la feuillée.

Au campement micmac on jouissait comme la nature, les eaux et les oiseaux. — Aux portes des cabanes, les hommes s'occupaient nonchalamment à préparer le bois de cèdre des canots; les enfants jouaient, en se roulant sans bruit sur le tapis des bois, les femmes et les jeunes filles, paresseusement assises au milieu des peaux soyeuses, confectionnaient des mocassins, des mitasses, des manteaux, ou brodaient des matachias; les jeunes mères, ayant suspendu les *nâganes* de leurs nourrissons à des branches d'arbres, détachaient de temps à autre l'oeil et la main des racines qu'elles préparaient pour coudre les écorces, afin de donner un regard d'amour à leur progéniture et une impulsion de balancement à la nâgane.

Il n'y a rien de charmant comme cette vie de lézard au soleil: rien de gracieux comme les poses naturelles que prennant les torses et les membres flexibles de ces enfants de la nature.

C'est chez les races primitives, ou chez les peuples qui ont conservé quelque chose de leur simplicité première, que les artistes vont chercher le mystérieux secret de ces lignes et de ces contours qui distinguent le dessin des maîtres.

II

*L'alarme.*

On se laissait vivre, demi-rêvant à part soi, demi-jasant de ce ton lent et tranquille qui caractérise la causerie de famille chez les sauvages, lorsque deux des jeunes hommes du parti des écorces, arrivant de la forêt, jetèrent, au milieu de ce calme et de ce bonheur, la fatale nouvelle que, la veille au soir, un parti ennemi n'était qu'à une journée de marche de la bourgade!...

Les guerriers, se redressant dans leur force et leur dignité sauvages et maitrisant leur émotion, se contentèrent de répondre avec dédain: — *Almouts!*... Les chiens!

La troupe des faibles poussa un cri de terreur!

Les femmes et les jeunes filles, entourées des enfants qui se pressaient sur elles, les jeunes mères, serrant sur leur sein les petits des nâganes, se précipitèrent, en pleurant, dans les cabanes, comme pour y chercher un refuge.

Pendant que ces frêles demeures, un instant auparavant si calmes, retentissaient des sanglots de ces malheureux, les guerriers, auxquels incombait la tâche de les défendre, ayant à leur tête les anciens, se consultaient sur ce qu'il y avait à faire en une telle conjoncture.

Le parti ennemi avait semblé nombreux; il suivait un grand chemin de plaque conduisant directement au village; c'était une route commune et constamment fréquentée. Selon les calculs des courriers, il devait atteindre, le soir même et de bonne heure, le baie du Bic.

Les gens des écorces étaient restés dans les bois, pour surveiller les envahisseurs et donner avis de leur approche quelques heures à l'avance.

Que faire? — Huit heures à peine séparaient le moment actuel de celui où le cri de combat devait retentir!

L'ennemi venait à travers bois: — un expédient eût donc été certain; c'eût été de descendre le fleuve en canot, et d'aller rejoindre les frères de Matane; mais pour exécuter ce plan il eût fallu une embarcation pour chaque famille, et toute la bourgade ne possédait, en ce moment, que cinq vieux canots, réparés pour l'usage journalier d'une situation comme celle dans laquelle se trouvaient les Micmacs une heure auparavant. La fuite par terre, avec les veillards, les femmes et les enfants, en présence d'un parti de guerre, était impossible.

La première chose que l'on fit, sans perdre de temps, fut d'équiper les cinq canots et d'expédier, avec des provisions abondantes, vers le bas du fleuve, sous la conduite de quelques vieillards, les femmes enceintes, les petits enfants à la mamelle et leurs mères: en tout à peu près trente personnes, les plus faibles et les plus dignes de pitié, qu'on soustrayait ainsi aux angoisses du moment et aux dangers de l'avenir.

Cela fait, il ne restait plus qu'à prendre la résolution de vaincre, ou de mourir en vendant chèrement sa vie. Telle fût aussi la détermination prise, à la suite de laquelle on se mit à imaginer les préparatifs d'une résistance désespérée.

Pendant que ceci se passait au sein de la malheureuse population, l'ennemi s'avançait, avec précaution, mais avec rapidité, à travers une route bien frayée, traversant un pays accidenté, mais de facile accès, ne présentant sur le trajet suivi ni lac, ni rivière considérable capables de causer de graves embarras.

Le plus difficile du chemin se rencontrait dans le voisinage immédiat de la Baie; mais là, des sentiers, circulant dans les coulées des montagnes et convergeant vers la bourgade, sentiers que suivaient tous les jours les Micmacs allant au bois quérir ce qui leur était nécessaire, offraient à l'ennemi, non seulement un facile moyen d'arriver, mais encore des avantages incalculables pour les combinaisons d'une attaque comme celle qu'il méditait.

III

*Sur les pistes.*

Les Micmacs, restés dans le bois pour observer, avaient pu, faisant usage de leur intime connaissance des lieux et profitant de la confiance des ennemis, qui ne soupçonnaient aucunement la présence des batteurs d'estrade autour d'eux, se rendre un compte parfait de tout ce qu'il importait de savoir.

Dans la nuit du départ des deux courriers envoyés à la bourgade du Bic, les éclaireurs avaient facilement découvert que le parti qu'on avait sur les bras était un parti d'Iroquois, composé d'environ cent guerriers d'élite, *ayant livré leur âme* au carnage et à la dévastation.

Ces guerriers formaient, en toute probabilité, un groupe détaché d'une de ces grandes expéditions qu'à cette époque, et longtemps après encore, les nations iroquoises envoyaient dans toute la vallée du Saint-Laurent.

Bien rarement les Iroquois prenaient une autre route que celle du fleuve, quand ils venaient porter leurs armes jusqu'en ces endroits, pour la raison qu'ils ne connaissaient pas l'intérieur de la vaste étendue de pays qu'il leur aurait été nécessaire de parcourir et que, de plus, il eût fallu traverser le territoire des Abénaquis, tribu vaillante et aguerrie de la nation algonquine, qui ne laissait pas sur ses terres un facile passage aux ennemis de sa race.

Mais très souvent les Iroquois, après avoir côtoyé les rives du Saint-Laurent, s'engageaient dans le cours des grandes rivières, afin d'aller giboyer, quand les provisions manquaient, ou attaquer les petites bourgades de l'intérieur, et même les familles distribuées par groupes au sein des pays de chasse.

Les Micmacs comprirent que les ennemis qu'ils avaient devant eux avaient dû prendre le haut pays par la grande rivière qu'on appelle aujourd'hui les Trois-Pistoles, puis s'engager dans cette autre rivière tributaire de la première et qui a nom Bouabouscache, jusqu'à ce que, voyant se multiplier les portages et trouvant sur les bords de la Bouabouscache le chemin plaqué et récemment fréquenté des Micmacs, ils eussent laissé leurs canots, pour se mettre sur les pistes des familles dont je voisinage était, de cette sorte, clairement démontré.

Pour qui connait l'intelligente faculté d'observation et l'acuité d'intuition des sauvages, il y a dans tout cela quelque chose de si naturel qu'on ne concevrait pas que les *coureurs* n'eussent pas de suite tout deviné.

Ces reconnaissances faites, les Micmacs se divisèrent en deux petites bandes. — L'une devait suivre les Iroquois sans se laisser découvrir, afin de prendre les devants à temps pour donner quelques heures d'avertissement, aux habitants des cabanes, de l'arrivée des ennemis, et se joindre aux autres guerriers, chargés de la défense du village. L'autre bande, composée de cinq hommes, choisis parmi les plus intelligents et les plus vigoureux, devait tourner l'ennemi, observer ses brisées, prendre, si possible, préalable indemnité de vengeance, et assurer les moyens de rendre cette vengeance complète.

Suivons un peu ces derniers dans leur mission, aussi délicate et difficile que dangereuse.

* * *

Après une demi-journée de marche forcée dans le chemin parcouru par les ennemis, les cinq Micmacs arrivèrent sur le bord de la rivière Bouabouscache, dans un endroit où les pistes des Iroquois s'arrêtaient tout-à-coup.

Les sauvages s'attendaient à cela; aussi ne furent-ils nullement surpris. — Puis, ils connaissaient si bien cette forêt de leur pays qu'il n'était presque pas possible, pour homme ou bête, d'en remuer une branche sans qu'ils s'en aperçussent.

A la suite d'un examen minutieux des bords de la rivière, ils avaient découvert les traces défigurées d'une descente sur la rive sud de la Bouabouscache, d'où les Iroquois, marchant dans l'eau, avaient atteint un gué de rocailles conduisant au chemin pris par eux pour aller au Bic.

D'autres pistes, rendues méconnaissables pour tous autres que des sauvages, menèrent les Micmacs à un amas de branchages, masqué par das *arrachis*, au pied d'un petit rocher, sous lequel ils trouvèrent entassés ving canots iroquois, bien différents par la forme des embarcations de la contrée.

Ces canots étaient là, avec les perches et les avirons; mais il n'y avait rien autre chose. — Cependant, il était impossible que les Iroquois eussent emporté au Bic avec eux tout le bagage et surtout les provisions nécessaires à une expédition lointaine en pays inconnu. — On les avait observés, du reste, et ils n'étaient point surchargés.

C'est la coutume des sauvages, quand ils sont obligés de laisser dans les bois les objets qui leur sont d'une utilité première, de ne pas tout mettre dans le même endroit: — c'est ce qu'on appelle faire plusieurs *caches* ou *cachettes*.

Les Micmacs continuèrent donc leurs recherches et finirent par découvrir le lieu d'une autre descente, sur la rive nord de la Bouabouscache, à une assez grande distance de l'endroit occupé par les canots, et par trouver la cache des provisions et bagages des Iroquois.

On a tout vu!
Le conseil maintenant.
Puis de suite l'action!

Les sauvages, comme tous les hommes contemplatifs, possèdent cette faculté précieuse de concentration, nécessaire à l'unité de but et à la fermeté d'exécution, qu'on appelle le caractère. Cette qualité se développe chez l'homme qui se recueille, et voilà pourquoi nos sociétés modernes, les moins recueillies, les plus avides de bruit et de frivolités, les plus répandues au dehors, sont aussi, de toute l'histoire, les plus pauvres en grands caractères.

Mettant à profit, dans ce moment, cette qualité si développée chez le sauvage, nos Micmacs firent taire toutes les inquiétudes qu'ils ressentaient pour tant d'êtres si chers laissés derrière eux, et devisèrent des moyens à prendre, tout comme s'il n'y avait eu, au Bic, rien autre chose qu'un parti d'ennemis exécrés à détruire.

* * *

A deux journées de canot se trouvait une bourgade amie de la tribu maléchite.

La Bouabouscache se décharge, comme on l'a vu, dans la rivière Trois-Pistoles: — en remontant cette dernière rivière, on arrive à un petit lac, d'où, par un portage de quelques centaines de pas, on tombe dans la chaine des lacs Acheberache d'un aspect si curieux. De ces lacs, au moyen de la rivière du même nom, on descend dans le grand lac Témistouc par le belle rivière Madaouaska.

A part la navigation, peu longue mais *portageuse*, de l'Acheberache, la route indiquée se parcourt en canot avec la plus grande aisance: à peine quelques courts et faciles portages viennent-ils interrompre l'action de la perche et de l'aviron; plus de la moitié du trajet se fait à travers les eaux dormantes des lacs. C'est la communication naturelle entre les deux vallées du Saint-Laurent et de l'Aloustoue.

C'était à l'embouchure de la Madaouaska, à l'endroit aujourd'hui nommé le *Petit Saut*, qu'était situé en ce moment le village maléchite dont on vient de dire un mot.

On sait que les Maléchites sont frères des Micmacs, dont ils diffèrent cependant par le dialecte, et un peu par les usages. Ils ont aussi une manière particulière de confectionner les articles à leur usage: — encore aujourd'hui, on reconnait de loin les canots maléchites, par la forme qui les distingue des canots des autres tribus.

Les Maléchites, comme tous les Algonquins, avaient une haine profonde pour les Iroquois; cette haine, richement payée de retour, aurait amené de bien plus fréquentes rencontres entre ces sauvages, si les Iroquois, plus nombreux, avaient mieux connu le pays des Maléchites.

Les cinq Micmacs, en prenant la résolution d'aller demander du secours aux guerriers de la Madaouaska, étaient donc certains de leur fait.

Sans perdre un instant, deux d'entre eux partirent sur un des canots iroquois, pour aller convier leurs frères à une chasse aux ennemis.

Les trois autres restaient sur les bords de la Bouabouscache pour accomplir la triple mission — de détruire les canots et les provisions des Iroquois, — de préparer des embuscades et des sentiers de retraite, — d'effacer les traces de leur passage et de leur présence en ces lieux, et de surveiller le retour de l'ennemi, afin de prévenir toute surprise.

(à suivre)

———:o:———

## La multiplication des mouches

La mouche commune ou domestique était fort mal connue jusqu'à présent. M. Roubaud, le savant entomologiste à qui l'on doit de si remarquables travaux sur la mouche tsé-tsé (porteuse des bacilles de la maladie du sommeil), l'a étudiée pendant ces dernières années, par un élevage fort ingénieux en cages vitrées plus ou moins spacieuses.

M. Bouvier a rendu compte à l'Académie des sciences de Paris du résultat de ces études.

Les mouches communes vivent de 75 à 80 jours, produisant vers la fin de leur évolution, c'est-à-dire au dix-huitième jour, au moins cent oeufs par semaine, soit au moins 600 à 800 oeufs pendant leur courte vie.

Une mouche commençant à pondre au premier mai, donnerait ainsi naissance, jusqu'à la fin de septembre, par la multiplication tous les jours de nouveaux individus, à environ "4,000,000,000,000,000" de mouches.

# Un Héros du Nord-Ouest

## Monseigneur GRANDIN, O.M.I.

Les résultats obtenus par le Père Hugonard, O.M.I., à la vallée Qu'Appelle décidèrent NN. SS. Taché et Grandin et le Père Lacombe à demander au gouvernement l'établissement d'écoles indiennes industrielles. En 1883, Mgr Grandin fit spécialement un voyage à Ottawa pour plaider les intérêts de ses sauvages lésés par l'arrivée subite de la grande civilisation, qui s'en venait rapidement avec l'arrivée de la voie ferrée.

Durant ce voyage, il attira l'attention des journalistes et sous le titre: "Un Héros du Nord-Ouest," l'*Etendard*, journal de Montréal, traça ce saisissant portrait de l'évêque missionnaire:

"Depuis quelques jours, les divers bureaux du Parlement, à Ottawa, sont quelque peu surpris des visites fréquentes d'un inconnu qui ne devrait point l'être. Jeune encore, il porte déjà une glorieuse couronne de cheveux blancs. Ses traits respirent la paix d'une conscience pure, sa voix module des sentiments vrais et sincères, son coeur est droit et, désintéressé, toutes choses rares, il faut l'avouer, dans les froides régions de la politique. Aussi surpris d'abord et intrigués, tous bientôt, protestants comme catholiques, s'inclinent sur son passage et cherchent dans son regard franc et limpide, comme un repos de tant d'oeillades tortueuses et même fausses dont ils sont les témoins journaliers.

" Qui est-il? que veut-il? à quoi s'obstine-t-il? Vous n'avez qu'à l'approcher, vous le saurez. Il n'est point un diplomate, il n'est point un homme politique, il n'est point un entrepreneur à la piste d'un contrat avantageux; il n'a donc point de mystères et, ce qu'il cherche au prix de visites cent fois plus pénibles que les travaux les plus durs, il le dit à tout le monde avec une conviction et une noble simplicité qui vous séduit, vous enchaîne et vous captive.

"Séduit moi-même, enchaîné et captivé, je me suis promis de faire partager quelque peu mes sentiments aux lecteurs de l'*Etendard*.

"Quand les barbares se ruèrent sur l'Empire Romain ils firent bien des ruines; ils en eussent fait plus encore si les papes et les évêques ne leur eussent opposé, au nom de Dieu, des paroles de paix et de miséricorde. Une croix à la main, ils protégèrent leurs persécuteurs d'hier et leur assurèrent une demeure tranquille.

"Aujourd'hui dans le Nord-Ouest, non plus la barbarie, mais ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation, refoule de plus en plus les pauvres tribus sauvages. On leur prend leur terrain de chasse, on les force par la famine à changer leurs moeurs et leurs habitudes de vie; quelquefois même, en dépit du gouverneur, on leur apporte, avec l'immoralité, des injustices contre lesquelles ils se récrient. Qui viendra plaider leur cause? Qui intercèdera pour elles? Qui fera entendre leurs plaintes trop justifiées? Qui, sinon encore l'évêque, le missionnaire-martyr?

"Vingt-sept ans durant, il a souffert comme les sauvages, il a pleuré avec eux, il les a suivis dans leurs chasses d'été, visités dans leurs campements d'hiver. Il était là, alors qu'ils scalpaient encore, et s'ils ne le font plus, c'est grâce à la parole de charité qu'il leur a fait entendre. Comment son coeur ne serait-il pas devenu celui d'un père pour eux? Comment ne battrait-il pas à l'unisson avec le leur et comment ne ressentirait-il pas vivement leurs privations, leurs besoins et leurs anxiétés?

"Espérons que nos ministres comprendront ces sentiments, qu'ils continueront, sous ce rapport les glorieuses traditions de nos pères et donneront à l'évêque-missionnaire plus que de simples espérances, mais des actes marqués au double sceau de la justice et de la sympathie.

"Au reste, s'ils ont vraiment à coeur la colonisation rapide et sûre du Nord-Ouest et s'ils ne veulent pas se mettre dans la honteuse nécessité d'exterminer les sauvages, comme nos voisins le font, ils ne sauraient mieux faire que de favoriser les missions catholiques."

* * *

Tout en visitant les personnages officiels, Mgr Grandin se prodiguait pour ses missions. Le 1er janvier 1883, Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec voyait ses suffragants réunis autour de lui. Mgr Grandin sollicita d'être entendu. Il parla si bien en faveur de ses pauvres sauvages qu'on décida l'envoi dans toute la province d'une lettre collective signée du Cardinal et de tous les évêques du Canada pour recommander une quête annuelle en faveur des écoles du Nord-Ouest. En outre, par une lettre commune, les évêques voulurent bien recommander l'évêque de St-Albert et ses oeuvres au gouvernement fédéral.

Dans une lettre publique adressée au journal *L'Etendard*, Mgr Grandin, après avoir remercié les évêques, le clergé et les fidèles, résumait ainsi les concessions obtenues du gouvernement:

"Le gouvernement, près duquel j'étais venu plaider la même cause, s'est lui aussi décidé à venir aider l'abnégation et les sacrifices surhumains de mes missionnaires. Il va fonder des écoles indiennes industrielles dans le Nord-Ouest et m'aider à soutenir un de mes établissements. J'emporte de plus l'espérance qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin et que devant les résultats que nous obtiendrons, il ne tardera pas à assurer ce bienfait à un plus grand nombre de nos pauvres sauvages. Outre cela, le gouvernement a bien voulu nous assurer la possession des terres que nous défrichons depuis tant d'années et sur lesquelles nous nous proposons d'habituer nos petits orphelins au travail des champs et de la vie civilisée. Un magistrat partageant notre foi et parlant notre langue nous a été aussi promis et c'est, dans ces régions éloignées, un avantage plus précieux que beaucoup pourraient s'imaginer et dont pourtant nous avons été privés jusqu'à ce jour."

Pendant que Mgr Grandin s'occupait à Ottawa de ses sauvages, la colonie de St-Albert était en ébullition. Les mêmes causes — qui avaient produit en 1870 le soulèvement des Métis au Manitoba — allaient produire au Nord-Ouest les troubles de 1884-1885. Lorsque, après 1869, le gouvernement fédéral voulut prendre possession des territoires que lui avaient cédés la Compagnie de la Baie d'Hudson, il eut à lutter contre de graves difficultés. La Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'était jamais préoccupée de faire un cadastre, chose fort peu nécessaire d'ailleurs dans un pays où tout le monde se sentait au large. Les Métis s'étaient établis un peu partout, à différentes époques. Le gouvernement envoya des arpenteurs chargés de désigner l'emplacement des établissements futurs. Cela donna à penser aux Métis que de l'opinion des annexants, les droits sans titres ne seraient que des droits sans valeur. Une inquiétude sourde se manifesta d'abord, puis grandit de plus en plus devant l'arrogance des arpenteurs et amena finalement les troubles de 1883.

Monseigneur Grandin, tout en reconnaissant certains droits des Métis, droits qui leur étaient acquis par leurs titres de premiers occupants, ne pouvait appuyer un soulèvement.

Il ne le fit pas; il le combatit de toute ses forces et qualifia avec tous ses missionnaires cette prise d'armes des Métis de révolte et de rébellion. Il usa de toute son influence auprès des Métis et des sauvages pour les maintenir dans l'ordre et leur faire accepter une politique de réclamations pacifiques. Grâce à son influence, à celle du Père Lacombe qui obtint la neutralité de la puissante tribu des Pieds-Noirs et à celles de ses autres missionnaires, la rebellion se trouva localisée autour des régions où se trouvaient les chefs. Sans les missionnaires, elle se serait étendue à tout le Nord-Ouest. Elle ne se passa pas cependant sans effusion de sang et beaucoup de pillages. Elle coûta au gouvernement la somme de cinq millions. Un missionnaire, le Père Moulin, O.M.I., fut gravement blessé; un autre, le Père Cochin, O.M.I., et plusieurs autres missionnaires furent faits prisonniers et deux autres payèrent de leur vie leur dévouement à la cause de l'ordre; les Pères Fafard et Marchand, O.M.I., furent lâchement assassinés par les sauvages le 2 avril 1885. Malgré le danger, deux Métis transportèrent leurs corps à l'église, mais les sauvages y mirent le feu. Ce fut pour Mgr Grandin une douleur immense.

Depuis quelques mois il avait perdu huit missionnaires, et deux seulement étaient morts dans leur lit, les autres étant morts gelés, noyés ou massacrés par les sauvages.

On peut donc dire avec raison qu'en ces jours troublés Mgr Grandin et ses missionnaires contribuèrent pour beaucoup à sauver le Nord-Ouest et les blancs d'une entière destruction, en retenant le plus grand nombre de Métis et de sauvages des emportements d'une fureur aveugle. A la fin de la rébellion, Mgr Grandin voulut quitter St-Albert pour visiter ses missionnaires, mais le gouvernement le sollicita d'y rester jusqu'à ce que les esprits fussent calmés. St-Albert et les environs étaient alors remplis de familles réfugiées qui regardaient la présence de l'évêque comme leur sauvegarde.

Après la cessation des hostilités, sa haute influence auprès du gouvernement en faveur des Métis et des sauvages, obtint une série de mesures réparatrices qui exercèrent dans la suite une grande influence dans l'entière et complète pacification du Nord-Ouest.

La grande figure de Mgr Grandin, O.M.I., s'impose donc aux historiens impartiaux de la civilisation du Nord-Ouest et elle ne doit pas rester dans l'oubli.

(*Le Manitoba*) G. C.

——:o:——

PARIS — M. Jules Gambon, qui était ambassadeur de France en Allemagne au début de la grande guerre et qui depuis ce moment a occupé d'importantes situations au ministère des affaires étrangères, a donné sa démission pour accepter la vice-présidence de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

PARIS — Le président de la République visitera le Maroc au commencement du mois d'avril. Il s'embarquera à Lesparre sur le croiseur "Edgar Quinet" à destination de Casablanca.

## CONTRE LE FLOT

Pièce en trois actes, par Melle Magali Michelet, primée au Concours de l'Action française — Couverture par Melle Claire Fauteux — Prix: .50 sous. Edition de luxe, sur papier teinté: $1.00 — Bibliothèque de l'Action française, Montréal.

Le Concours demandait une pièce sur "l'Anglomanie?" L'auteur s'est attaché à nous montrer les ravages de cette manie, non pas tant dans le langage que dans les âmes; c'est ce qui donne à son oeuvre un sens profond.

Nous y trouvons une femme du monde canadienne-française, à qui l'argent de son mari a monté à la tête, anglifiée sur la tard et franchement ridicule... Nous rencontrons, vers la fin, un politicien sans scrupule, qui croit se faire respecter des Anglais, parce qu'il a de l'argent, mais qui les hait cordialement: type réjouissant et qui ne parait pas chimérique. Mais surtout, nous avons sous les yeux, tout le long de la pièce, Corinne Cantin, devenue Mme Erik Davidson, et c'est elle "l'anglomane" la plus profondément atteinte.

Elevée dans un couvent de notre province et presque fiancée à un jeune médecin, elle va, pendant une absence de ce dernier à Paris, terminer son éducation dans une maison des Etats-Unis. De retour au pays, elle s'attache à un jeune anglo-protestant et l'épouse, malgré les protestations paternelles. Le jeune médecin revenu d'Europe se désole, quitte la ville et va s'établir dans une ville de l'Ouest, où il poursuit ses recherches scientifiques. Les années passent et Corinne perd son mari à la guerre. Veuve, ayant affaibli en elle le sens national, atteinte aussi dans ses convictions religieuses, elle rencontre son ancien ami et veut le reconquérir. A son insu, celui-ci l'aime encore. Mais Corinne a pris des goûts de luxe que le médecin ne peut satisfaire, à moins qu'une subvention du gouvernement ne vienne tout arranger. La subvention sera accordée si le jeune homme se tait et laisse passer sans protester un "acte" spoliateur de nos droits. Le mariage est à ce prix. André Lamarche refuse, malgré son amour et maintient très haut l'honneur de son caractère. C'est la pièce.

Deux autres femmes y paraissent: Mme Lamarche, la mère du docteur, bonne, modérée, clairvoyante; Marie-Blanche Garneau, dactylo et institutrice, héroïne modeste qui épousera plus tard le docteur.

Enfin ce serait mal d'oublier M. Cantin, le père de Corinne, caractère épisodique, mais juste et très bien dessiné.

L'auteur s'est souvenu du conseil: ne rendre ses personnages ni trop parfaits ni trop perfides, afin qu'ils restent humains. Elle ne s'est nulle part écartée de la vraisemblance, et je ne sache pas qu'elle se soit servie de ficelles. Avec cela, elle a construit une pièce d'une belle tenue morale et qui, croyons-nous, à la lecture comme à la scène, saura instruire et émouvoir.

"Contre le flot" est en vente dans toutes les librairies.

——:o:——

## Les sources de l'activité économique

Sous ce titre, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, vient de publier une brochurette très instructive destinée aux hommes d'affaires du Canada et des Etats-Unis. Nous accusons reception d'un exemplaire.

Dans cet ouvrage d'une vingtaine de pages, dont une excellente traduction française a été faite, l'auteur parle de la lutte éternelle de l'homme contre la Nature, de l'instinct de la préservation, qui n'est pas seulement la première loi naturelle, mais aussi la premième loi en affaires, tout comme l'instinct d'améliorer son sort. Il vante l'initiative individuelle, qui dans toutes les entreprises, a été la clef du succès.

Cependant, d'après M. Beatty, cet individualisme poussé trop loin serait un danger. Chacun pour soi, toujours, serait une politique égoïste qui mettrait en péril la sûreté de la communauté. L'Etat peut intervenir parfois, mais pour faire rayonner son influence régulatrice seulement. Une trop grande tendance à la nationalisation a été le résultat d'un individualisme étroit et égoïste. Pour remédier à cet état de choses, on a proposé le socialisme d'Etat, qui n'a pas donné les résultats espérés.

L'auteur se demande ensuite si une entreprise gouvernementale peut réussir, et après avoir étudié le pour et le contre, il conclut que généralement son succès est douteux, et que l'ingérence du gouvernement dans les affaires doit être restreinte.

M. Beatty parle ensuite de la guerre et de ses effets sur le mécanisme économique et du résultat des mesures souvent radicales adoptées durant la période troublée du terrible conflit. Il dit aussi quelques mots du Pacifique Canadien, la compagnie dont il est le président, et attire l'attention sur l'excellence des divers services qu'elle met à la disposition du public. C'est la seule grande organisation de transports au monde qui n'ait pas été placée sous le contrôle du gouvernement durant la guerre.

L'auteur termine en appuyant sur l'importance de la production intensive, qui se fait de plus en plus sentir dans tous les pays du monde.

# Pour les Cultivateurs

## Comment maintenir la production du lait

*(Notes des fermes expérimentales)*

Les meilleures conditions pour obtenir tout le lait que les vaches laitières peuvent donner sont celles du mois de juin, mais on peut assurer ces conditions en tout moment de l'année en prenant les précautions nécessaires. Voici quelles sont ces conditions: beaucoup de nourriture savoureuse et succulente, beaucoup de lumière, l'air pur, l'eau propre et des quartiers confortables. En été on leur fournit des pacages, de préférence une légumineuse, de l'eau propre, la protection contre le soleil et la pluie, et la protection contre les mouches. L'endroit où se trouvent ce pacage a une importance considérable, car si les vaches sont obligées de courir au loin, elles produisent d'autant moins de lait. A mesure que l'été s'avance que les pacages sèchent et que les mouches causent leurs ennuis, la production du lait baisse, à moins que l'on ne trouve des moyens de surmonter ces inconvénients. On peut suppléer au manque de pacage à cette époque en fournissant de l'avoine verte, qui vient d'être coupée, et en appliquant régulièrement une bonne huile pour les mouches.

Il faut aussi des fourrages succulents pour maintenir la production du lait en automne et en hiver: les racines commes les navets et les betteraves fourragères ou l'ensilage sont les meilleurs. A la station expérimentale de Rosthern tous les essais de culture de betteraves fourragères que l'on a tentés ont toujours échoué mais les navets ont toujours donné d'abondantes récoltes. Cependant les navets coûtent cher parce que leur culture exige beaucoup de main-d'oeuvre et qu'ils sont difficile à conserver et à distribuer. Un aliment beaucoup moins coûteux et beaucoup plus satisfaisant pour la nourriture des vaches laitières en hiver est l'ensilage de tournesols. La culture des tournesols n'exige pas beaucoup de travail: on peut les récolter à la machine et les hâcher immédiatement pour les ensiler. Une quantité de trente à quarante livres dans la ration quatidienne des vaches laitières a à peu près le même effet sur la production du lait que les bonnes herbes du pacage.

Mais l'herbe ne suffit pas pour obtenir des résultats maxima. Que les vaches mangent de l'herbe et de l'ensilage, il est nécessaire de leur donner une ration de grain. Une très bonne règle est de donner une livre de grain par 3 1-2 livres de lait produites. Une bonne moulée se compose de trois parties de son, trois parties d'avoine concassée, 1 1-2 partie d'orge concassée et 2 parties de tourteaux de lin. Les vaches qui ne sont pas sur l'herbe se portent d'autant mieux si elles reçoivent avec leur racines ou leur ensilage de 10 à 15 livres de foin et des gerbes d'avoine coupées.

La bonne nourriture n'est pas tout; il faut aussi les bons soins. Une bonne vache laitière a un développement nerveux très développé. Toute excitation exerce de mauvais effets, sur la production du lait, et c'est pourquoi le bien être et la régularité des repas et des traites sont essentiels.

La vache laitière qui est une bête hautement développée est exposée à bien des maladies; de là l'importance des logements propres, de l'air frais et de l'eau pure.

Disons donc, pour nous résumer, que les choses suivantes sont essentielles pour maintenir la production du lait:

1. — Fourrages succulents en abondance.
2. — Ration de grain proportionnée à la production du lait.
3. Beaucoup d'air pur et de lumière.
4. — Quartiers confortables.
5. — Soins réguliers.

W. A. Munro,
Régisseur, Station expérimentale de Rosthern, Saskatchewan.

—:o:—

## La nourriture des poules pondeuses

*Il est indispensable de donner de la nourriture animale pour obtenir les meilleurs résultats.*

Pour que les poules pondent bien, il est nécessaire qu'elles reçoivent une bonne quantité de nourriture animale. Le grain seul ne suffit pas; la preuve de ce fait a été démontrée à maintes reprises. Dans une circulaire que vient de publier le Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, le régisseur de la station expérimentale de Cap Rouge, Qué., cite les résultats d'une expérience tendant à prouver que les poules ont besoin de nourriture animale, végétale et minérale, sous une forme quelconque, pour produire des oeufs à un prix avantageux. Cette circulaire, qui est intitulée 'Les déchets de boeuf et le lait écrémé pour la production des oeufs," traite le sujet plus complètement qu'on ne le croirait d'après son titre. De toutes les nourritures animales, les plus importantes et par conséquent les plus précieuses sont les os verts broyés, les déchets de boeuf (beef scrap) et le lait écrémé; les deux dernières ont la préférence. Une bonne habitude, dit la circulaire, est de tenir toujours devant les poules, dans une casserole ouverte, tout le lait écrémé qu'elles désirent boire, en ayant soin de veiller à ce qu'il ne soit jamais gelé. Les restes de table peuvent suffire pour l'élevage des volailles en ville, dans la cour de la maison, mais ils ne contiennent généralement pas assez de viande pour la basse-cour ordinaire de la ferme. Les oiseaux qui reçoivent des déchets de boeuf et ceux qui reçoivent du lait écrémé font à peu près la même augmentation de poids les uns que les autres, mais le lait stimule la ponte beaucoup mieux que les déchets de boeuf. Le lait écrémé peut être donné doux ou sur, mais il faut qu'il soit toujours doux ou toujours sur, sinon on aura inévitablement des dérangements d'intestin. Si l'on n'a pas assez de lait écrémé à sa disposition, alors que l'on se procure des déchets de boeuf ou des os verts broyés. L'essentiel est de donner aux poules toute la protéine animale qu'il leur faut.

Préparé par le directeur de la publicité, Ministère de l'agriculture, Ottawa, 9 février, 1922.

—:o:—

## Il faut lire si l'on veut avancer en agriculture

Le commerçant aussi bien que l'industriel ont leurs journaux et revues. Chaque livraison que la malle leur apporte est dépouillée avec empressement pour être lue, marquée et consultée à l'occasion.

Ces hommes, pour la plupart suffisamment instruits, se rendent compte tous les jours des connaissances qui leur restent à acquérir et savent bénéficier des conseils, avis ou renseignements qu'ils trouvent dans les journaux ou imprimés qui leur sont destinés.

Evidemment, le temps leur apprend à faire un choix parmi les nombreuses revues qu'on leur offre. Cependant, quel que soit le nombre ou la valeur des journaux ou revues, tous reconnaissent l'utilité d'en recevoir quelques-uns.

L'argent dépensé pour quelques abonnements à de bons journaux est certainement bien employé. Ce capital est encore celui qui leur rapporte le plus s'ils savent tant soit peu en tirer partie.

C'est bien différent pour l'agriculteur, nous dira-t-on. "Pour cultiver la terre, il n'est pas nécessaire de s'instruire, c'est si facile, la lettre en est grosse." Que peuvent nous enseigner les meilleurs journaux agricoles sur la manière de labourer, de semer, etc.? Travaux que l'on apprend tout jeune, à les voir faire.

La bonne revue agricole saura vous enseigner beaucoup de choses utiles. Pour être bref, je parierai que si l'on peut écrire un certain volume avec ce que vous connaissez déjà en agriculture, l'on pourrait aussi imprimer un ouvrage assez volumineux des choses agricoles que vous ne connaissez pas et qu'il serait avantageux de connaitre. C'est à ce dernier volume que je tiens à vous intéresser.

Il vous est offert sous différentes toilettes, sous diverses formes. Vous en trouverez une excellente partie dans les brochures et rapports distribués par le ministère de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa, et nos revues ou journaux agricoles vous apporteront encore quelques pages, quelques conseils dont vous serez heureux de tirer profit.

Toutefois, il vous faudra faire un choix judicieux parmi ces revues et journaux pour ne pas sacrifier plus de temps et d'argent qu'il n'en faut à ce sujet, tout important qu'il soit.

Votre choix arrêté, parcourez vos journaux agricoles le plus tôt possible après leur réception, en indiquant les articles ou les pages qui vous semblent les plus utiles. Faites-les lire par vos fils ou vos filles.

En agissant ainsi, il y aura bientôt moins de tâtonnements dans vos entreprises, vous serez rarement désappointé par les bouleversements de prix des marchés et votre ambition ira jusqu'à vous faire réclamer vos journaux agricoles en retard ou égarés dans les malles. Vous aurez alors franchi cette distance importante qu'il y a entre la routine et le progrès. Vous cultiverez mieux et votre profession vous paraitra assez lucrative et assez enviable pour y intéresser les plus intelligents de vos enfants.

J.-Ed. Bélanger.

—:o:—

## Luttons contre la tuberculose bovine

Le bacille de la tuberculose est, comme on l'a vu, un des grands ennemis de nos troupeaux laitiers. Destructeurs de l'organismé animal, il fait d'une vache saine et bien conformée un morceau de ruine et de pourriture. Cependant, là ne s'arrête pas son action, c'est-à-dire qu'il n'est pas, pour ainsi dire, un microbe localisé, mais il est essentiellement contagieux, comme d'ailleurs tous les germes des maladies infectieuses. Aussi, la cohabitation d'animaux sains avec des animaux atteints de la terrible maladie estelle extrêmement dangereuse et amène infailliblement la contamination de tout le troupeau. De plus, le lait provenant de telles vaches peut porter chez son consammateur, humain ou animal, les germes de la mort. Une conclusion s'impose, et une conclusion pratique: la lutte contre le fléau.

Aujourd'hui que le microbe est connu, que les moyens de l'anéantir sont arrivés à leur perfectionnement désiré, cette lutte est relativement facile, mais à la condition que gouvernants et gouvernés concourent pour opérer efficacement.

Notre climat est rigoureux, personne ne le niera surtout par les temps qui courent. Cette rigueur du climat est une des causes de la propagation de la tuberculose. En effet, nos animaux sont soumis à une stabulation prolongée, stabulation qui dégénère en emprisonnement dans beaucoup de cas. Il y a des gens qui s'imaginent que pour que les animaux soient bien et confortablement "établés", il faille les enfermer durant des mois entiers dans un taudis infecté et là, les tenir complètement éloignés de tout rayon de soleil et de toute invasion d'air. C'est précisément cette condition qui favorise le développement des germes et leur diffusion. Aussi, dans ces cas, il suffit d'un seul animal malade, si peu malade soit-il, pour contaminer tout un troupeau. L'hygiène s'impose donc dans les étables où les vaches vivent la plus grande partie de l'année. Cette hygiène comporte trois articles: l'air, la lumière et la propreté.

L'épreuve à la tuberculine est le deuxième moyen de lutte. Cette épreuve, par sa sensibilité et son efficacité, nous dit sûrement si le germe existe dans l'animal qui y est soumis. Et ne trouve-t-on pas ce moyen absolument efficace? Il nous montre du doigt le bobo, et il ne reste plus qu'à le faire disparaître. Et qu'on ne se figure pas que le sujet atteint de tuberculose puisse guérir: illusion! La tuberculose est incurable, surtout chez un animal, et ce qui plus est, elle est diffusible et on ne gagnera rien autre chose à garder un sujet atteint, qu'à contaminer tout son troupeau; et pour n'avoir pas voulu sacrifier une tête de bétail, on se verra forcé de subir la perte de tout le troupeau. Donc, lorsque l'épreuve à la tuberculine nous découvre un foyer d'infection, il faut se débarrasser sans pitié de ce foyer pour pouvoir conserver les autres sujets sains; l'animal tuberculeux est comme la branche pourrie d'un arbre. De même que cette branche ne revient pas à la vie, mais finit par faire pourrir tout l'arbre, de même l'animal tuberculeux ne se guérit pas et finit par contaminer tout le troupeau avec lequel il est en contact.

Et, ici, il faut rendre témoignage à la sollicitude des gouvernements qui ont pris des moyens absolument énergiques et efficaces pour enrayer le fléau dévastateur. Le système des troupeaux accrédités, soumis à l'examen d'un inspecteur officiel a, en effet, rendu des services signalés et en rendra encore d'immenses, à condition que nos cultivateurs sachent en profiter.

Voilà les armes que nous avons à notre disposition pour combattre le fléau: armes d'autant plus efficaces qu'elles seront employées plus souvent, c'est-à-dire chaque fois qu'il en sera besoin. Car, encore une fois, rien ne sert de temporiser: l'espérance ne guérit pas, pas plus que les niaiseries des charlatans.

1. Hygiène dans l'habitation des vaches.
2. Isolement d'un sujet douteux.
3. Exclusion de son lait de la consommation.
5. "Accréditation" du troupeau.

Ce sont les moyens qu'il faut employer pour arrêter le fléau dévastateur qui menace d'anéantir tous nos troupeaux laitiers, en même temps qu'il est une cause de mort malheureusement trop fréquente chez les humains.

J.-Ep. THERIAULT,
*Prof. de Bactériologie*

—:o:—

## Le travail mental chez l'agriculteur

Travailler, c'est agir en vue d'une fin déterminée. Cette fin est la raison de toute activité, physique ou mentale, des membres ou de l'esprit.

C'est la fin poursuivie qui détermine le genre d'action. Mais chez les êtres doués de raison le travail commence dans l'esprit avant de s'exécuter par le ministère des membres. Et l'efficacité des actions physiques est relative à la clarté du concept intellectuel. Expliquonsnous.

Quel est l'architecte qui entreprendrait de construire un édifice avant d'y avoir longuement réfléchi, d'avoir bien calculé et défini son plan? Quel est le peintre qui commencerait un tableau avant d'avoir conçu l'idée du sujet qu'il veut créer, ou examiné l'objet ou la personne qu'il veut reproduire? Quel est l'écrivain qui voudrait raconter l'histoire, fictive ou réelle, d'un héros dont il ne sait ou n'imagine ni le nom, ni le sexe, ni la taille, ni le caractère, ni même les circonstances où son personnage a vécu?

Toute entreprise doit se baser sur une idée réalisable, et sa réalisation matérielle est impossible si la raison n'a pas tout d'abord mis en jeu ses facultés maîtresses: imagination, mémoire, clairvoyance, etc. Ce jeu des facultés de l'esprit s'appelle le travail mental.

L'agriculteur, plus que bien d'autres, a besoin de recourir au travail mental pour faciliter son action physique, pour s'exempter d'inutiles démarches, et pour assurer le plein profit de son travail manuel. Réfléchir, comparer et prévoir: tout est là!

Nous avons prêché partout l'ingénieuse idée que préconisait notre digne et vénéré professeur d'agriculture, le docteur Marson, de l'institut gricole d'Oka. Nous demandons aux cultivateurs d'adopter l'habitude de faire, en gros, un plan tracé et divisé de leurs terres. Ce dessin ne requiert aucun entraînement spécial. Une planche de bois blanchi, une feuille de carton ou de papier solide suffit, sur quoi on tracera les grandes lignes de son domaine, avec les clos, les pâturages et prairies, le verger, le jardin, en localisant les clôtures, fossés et chemins, et en indiquant les côteaux, les plats et les bas-fonds. Ce plan général est une clef qui ouvre les portes nombreuses à la prévoyance.

En hiver, le cultivateur qui a des loisirs étudie cette carte de ses opérations. Il marque d'un signe noir les endroits où la sécheresse, l'insalubrité ou la pauvreté du sol ont affecté ses récoltes précédentes. Il approfondit les causes de ses manquements, et il détermine les procédés d'amendement qu'il faudra adopter en temps et lieu. Il choisit le système de rotation ou de culture qu'il faudra appliquer au moment favorable. Il précise les endroits requérant des engrais, il arrête les variétés et quantités de semences à employer, il songe au prix qu'il devra payer et aux fournisseurs qui pourront satisfaire à ses besoins. Il indique l'ordre à suivre pour chaque opération et il s'assure des précautions nécessaires pour éviter tout retard et toute déconvenue. Il se souvient, il compare et il prévoit. Il note aussi, et son travail à venir lui apparaît clair et facilité. Il songera également à ses troupeaux, à leur conduite, à leur entretien et à leur production.

Cet homme prendra son ouvrage avec plus d'assurance. Et les imprévus, qui déroutent ses voisins aux moments pressés, le trouveront paisible, toujours à l'oeuvre néanmoins, et rassuré sur les issues et résultats de son activité au temps des travaux manuels.

Car le travail mental a préparé son travail physique. L'exécution de son programme s'est avancée de moitié grâce à l'exercice de sa prévoyance. Il sait d'où il vient, où il va. Il évolue avec aisance et sans vaines inquiétudes. Ce cultivateur aime son travail et il il inculque à ses enfants cet esprit de méthode qui l'attache à sa profession, en lui rendant la tâche moins compliquée.

Si cet ami de l'ordre est secondé par une femme qui affectionne l'économie, vous trouverez dans sa maison un livre de comptabilité où sont inscrites les dépenses et les recettes de la famille et de la ferme.

C'est une exploitation rurale qui ne peut que prospérer, parce qu'on y met à profit les dons d'intelligence et de puissance mentale dont la Providence a si largement doué celui qui continue, dans la vie libre et saine des champs, l'oeuvre procréatrice.

A. DESILETS
*(Le Bulletin de la Ferme)*

—:o:—

## Saison d'été en France

Le Comité des Voyages d'Etudes en France a définitivement élaboré, en collaboration avec la Compagnie Française du Tourisme, le plan de son admirable Saison Universitaire d'été 1922.

Outre l'avantage de pouvoir profiter d'une série de cours faits par d'éminents spécialistes et portant sur la littérature, la philosophie, l'éducation, l'art, la musique, les sciences, etc., les étudiants jouiront d'une quantité de belles excursions, dès maintenant organisées dans tous leus détails et dont voici un exemple:

*Université de Paris:—*

(1) Visite de Paris en auto-car (Rive gauche).

(2) Visite de Paris en auto-car, (Rive droite).

(3) Excursions de deux jours en auto aux champs de batailles: Paris, Meaux, Belleau, Château-Thierry, Dormans, Ville en Tardenois, Reims, La Pomelle, Suippes, Tahure, Massiges, Le Four de Paris, Romagne, Consenvoye, Verdun, Douamont, Vaux, Clermont en Argonne, Ste. Menehould, Châlons, Montmirail, La Ferté sous Jouarre, Paris.

(4) Excursions d'un jour en auto: Paris, Bois de Boulogne, St. Cloud, La Malmaison, Marly, St. Germain, Versailles, Sèvres, Paris.

(5) Excursion d'un jour en chemin de fer et en auto: Paris, Fontainebleau, Paris.

(6) Excursion d'un jour en chemin de fer: Paris, Amiens, Paris.

(7) Excursions d'un jour en chemin de fer: Paris, Chantilly, Senlis, Paris.

(8) Excursions d'un jour en chemin de fer: Paris, Montfort l'Amaury, la Forêt de Rambouillet, Paris.

(9) Excursions d'un jour en chemin de fer: Paris, la Ferté Alais, Paris.

(10) Excursions de sept jours en chemin de fer et auto: Paris, Tours, Chenonceaux, Amboise, Azay le Rideau, Chinon, Langeais, Blois, Cheverny, Chambord, Orléans, Chartres, Evreux, Lisieux, Caen, Mézidon, Roen, Le Havre.

Soucieuses de maintenir les prix aussi bas que possible, et d'assurer à leurs hôtes le plein bénéfice du change, les autorités Françaises ont divisé le paiement en deux parts:

(1) 255 dollars américains, pour couvrir le voyage transatlantique et la taxe de guerre.

(2) 4,395 francs, en monnaie française.

(Un versement de $75 doit accompagner l'inscription, la balance étant due avant le 1er juin 1922).

Les départs se feront de New-York, du 29 juin au 1er juillet inclus, mais pour les Canadiens qui désireraient former un groupe s'embarquant à Montréal et à Québec, et qui l'en avertiraient sans tarder, le Comité serait tout prêt à faire les arrangements nécessaires.

Adresser à Monsieur René Levesque, Professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Québec, 114, rue Lockwell, toute correspondance, demande de renseignements, etc. M. Levesque se fera un plaisir d'envoyer sur demande les programmes détaillés de la Saison d'été et des voyages pour toutes les Universités.

Nous rappelons que le prix indiqué plus haut couvre *tous les frais* de voyages, pension, logement, entretien, représentations théâtrales, etc., pendant toute la saison universitaire.

—:o:—

## Comment fut inventé le papier buvard

Il fut un temps où, pour sécher l'écriture l'on saupoudrait l'encre fraîche de sable fin ou de mica pulvérulent. Après quoi, l'on donnait une chiquenaude à la page: le tour était joué. Moi qui vous parle, au temps de ma lointaine enfance, j'ai connu de vieilles gens encore fidèles à cette pratique.

Le papier buvard ne leur disait rien qui vaille. Ce n'était pourtant pas une nouveauté, attendu que le papier buvard date au moins du dix-septième siècle. Sa découverte fut, d'alleurs, comme tant d'autres, due au hasard.

Un ouvrier papetier, employé dans une manufacture de Berckshire, avait un jour négligé de mettre dans sa pâte la quantité de colle requise. Fureur du patron, qui met "illico" le coupable à la porte. Mais voici que, le lendemain, le même patron au coeur dur, s'aperçoit, toujours par hasard, que le papier sans colle qu'il s'apprêtait à jeter aux ordures avait la précieuse propriété d'absorber l'encre sans l'étaler et sans effacer l'écriture. C'était un malin. Immédiatement l'idée lui vint de mettre ce nouveau produit, meaucoup plus commode et plus propre que la poussière traditionnelle, non pas aux épluchures, mais sur le marché. Le succès fut si considérable que notre fabricant se consacra à la confection du papier buvard. Il y fit fortune. L'histoire ne dit pas qu'il réserva le moindre dividende à l'ouvrier dont la distraction l'avait mis sur la piste.

—:o:—

## XIXème Pèlerinage National Canadien

*à Lourdes, Rome et Oberammergau.*

Partout des pèlerinages s'organisent en vue des grands évvènements religieux dont l'Europe sera le théâtre.

Les Agences de Voyages Jules Hone, spécialisées depuis de longues années dans ce genre d'excursion, sont à offrir à leur clientèle du voyage qui, en plus de son caractère religieux, sera au point de vue instructif, d'un intérêt supérieur à tous les pèlerinages analogues, car l'itinéraire en a été étudié avec un soin minutieux par un personnel très versé dans ces questions. Les hôtels qu'on y a retenus sont de premier ordre, et nous sommes fiers de dire que tout a été réglé pour donnèr le maximum d'intérêt tout en occasionnant le minimum de frais.

Le groupe composé de dames et messieurs, ainsi que d'ecclesiastiques, partira de Montréal et Québec le 4 mai prochain, à bord du "Canada," pour revenir le 16 juillet après avoir visité la France, l'Italie, l'Autriche, le Tyrol, la Bavière, l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre.

Toute personne qui, parvenue au terme du pèlerinage soit à Paris, Bruxelles ou Londres, désirerait prolonger son séjour en Europe, pourra le faire avec la plus grande facilité, son billet de retour étant valable pour une année entière.

Nous devons ajouter de plus qu'étant placé sous le distingué patronnage de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, ce pèlerinage est assuré dès maintenant d'un succès sans précédent.

Le prix du voyage est de $850, toutes dépenses comprises, même les pourboires.

Le programme-itinéraire sera adressé aux personnes qui en feront la demande aux organisateurs, 83 rue St. Jasques, à Montréal. an.

—:o:—

MONTREAL — Sir Lomer Gouin a célébré récemment son 62ème anniversaire. Il est né le 19 mars 1861 à Grondines.

OTTAWA — L'Université d'Ottawa, beaucoup trop petite pour le nombre toujours croissant des élèves, sera agrandie d'ici à quelques mois, au coût de cent cinquante mille dollars.

## A nos Correspondants

*Un trop grand nombre de nos correspondants attendent au dernier moment pour nous envoyer leurs chroniques. Sous prétexte que le journal parait le mercredi, ils s'imaginent que leur copie arrive toujours assez tôt le lundi ou le mardi. C'est une erreur qui nous cause de fréquents ennuis et un surcroît de travail.*

*En réalité, pour que notre journal soit prêt à aller sous presse le mardi soir à quatre heures — c'est l'heure où nous commençons d'imprimer — il faut que la composition soit pratiquement terminée le même jour à midi. Les correspondances qui nous arrivent le lundi ou le mardi, pour peu qu'il y en ait un certain nombre, sont donc pour nous une source d'encombrement et dans beaucoup de cas nous sommes obligés, à notre grand regret, d'en laisser quelques-unes de côté.*

*On comprendra facilement que les dernières heures que nos ouvriers consacrent à la composition matérielle du journal doivent être employées à la composition de nouvelles d'intérêt général de préférence à celle de nouvelles d'un intérêt purement local.*

*Nos correspondants voudront bien tenir compte de ces remarques. D'ailleurs, à partir d'aujourd'hui, nous ne garantissons pas l'insertion, dans le numéro de la semaine, des chroniques qui ne nous arriveront pas au plus tard le samedi précédent.*

*Et pendant que nous y sommes, nous supplions nos correspondants de s'efforcer d'écrire lisiblement surtout les noms propres. Nos typographes ont beau être des experts dans l'art de déchiffrer l'écriture manuscrite, on ne peut exiger d'eux qu'ils connaissent par coeur les noms de tous les habitants de nos paroisses de l'Ouest.*

*Rappelons enfin — puisque quelques-uns semblent l'ignorer encore — que nous avons pour règle de ne publier aucune correspondance non signée, si intéressante soit-elle.*

## Au "Patriote de l'Ouest"

O "Patriote" ardent, ta gloire
Assure partout la victoire,
Parmi les Franco-Canadiens
Fidèles au " Je me souviens."

Par ton oeuvre grande, lointaine,
Sous la voûte bleue albertaine,
Viens entonner le même chant,
Où flottent nos échos d'antan.

Ton coeur est fort, ta langue est belle;
Ton âme sincère décèle
Le parfum de la Vérité,
Toujours par le devoir guidé.

J'admire ta brave devise;
Au feu national elle attise
Nos coeurs, son flambeau lumineux
Eclaire les foyers heureux.

Parcours nos plaines onduleuses,
Dans ta course victorieuse;
Grandis au soleil du progrès,
Noble "Patriote," succès!

V. P. B.

Edmonton.

# L'Aumône de Petite Soeur

Moins on a déjeuné, plus on désire dîner. C'est un axiome dont j'ai senti aujourd'hui toute la force bien avant que le soleil ait achevé son cours. Parmi les promeneurs que la douceur du ciel avait attirés aux Tuileries, et qui regardaient se jouer les premiers sourires du printemps sur la face de marbre des sylvains, on remarquait un homme, jeune encore, et d'une tenue irréprochable, qui paraissait étudier avec une sollicitude extraordinaire le réveil de la nature. Non content de dévorer de l'oeil la verdure nouvelle, il n'était point rare de voir ce personnage détacher furtivement de leurs tiges de jeunes pousses appétissantes, des feuilles à demi déroulées et les porter à ses lèvres avec une curiosité de botaniste. J'ai pu m'assurer que cette ressource alimentaire, qui m'avait été indiquée par l'histoire des naufrages, était d'une valeur fort médiocre. Toutefois j'ai enrichi mon expérience de quelques notions intéressantes: ainsi je sais désormais que le feuillage du marronnier est excessivement amer à la bouche, comme au coeur; le rosier n'est pas mauvais; le tilleul est onctueux et assez agréable: le lilas, poivré... et malsain, je crois.

Tout en méditant sur ces découvertes, je me suis dirigé vers le couvent d'Hélène. En mettant le pied dans le parloir, que j'ai trouvé plein comme un ruche, je me suis senti plus assourdi qu'à l'ordinaire par les confidences tumultueuses des jeunes abeilles. Hélène est arrivée, les cheveux en désordre, les joues enflammées, les yeux rouges et étincelants. Elle tenait à la main un morceau de pain de la longueur de son bras. Comme elle m'embrassait d'un air préoccupé:

— Eh bien fillette, quest-ce qu'il y a donc? Tu as pleuré.

— Non, non, Maxime, ce n'est rien.

— Qu'est-ce qu'il y a? Voyons... Elle a baissé la voix:

— Ah! je suis bien malheureuse, va, mon pauvre Maxime!

— Vraiment? conte-moi donc cela en mangeant ton pain. — Je... suis bien trop malheureuse pour manger. Tu sais bien, Lucie, Lucie Campbell, ma meilleure amie? eh bien! nous sommes brouillées mortellement.

— Oh! mon Dieu!... Mais sois tranquille, ma mignonne, vous vous raccommoderez, va!

— Oh! Maxime, c'est impossible, vois-tu. Il y a eu des choses trop graves. Ce n'était rien d'abord; mais on s'échauffe et on perd la tête, tu sais. Figure-toi que nous jouions au volant, et Lucie s'est trompée en comptant les points; j'en avais six cent quatre-vingts et elle six cent quinze seulement et elle a prétendu en avoir six cent soixante-quinze. C'étais un peu trop fort, tu m'avoueras. J'ai soutenu mon chiffre, bien entendu, elle le sien. "Eh bien! mademoiselle, lui ai-je dit, consultons ces demoiselles! je m'en rapporte à elles.

— Non, mademoiselle, m'a-t-elle répondu, je suis sûre de mon chiffre et vous êtes une mauvaise joueuse.

— Eh bien, vous, mademoiselle, lui ai-je dit, vous êtes une menteuse!

— C'est bien, mademoiselle, a-t-elle dit alors, moi, je vous méprise trop pour vous répondre!"

Ma soeur Saint-Félix est arrivée à ce moment-là, heureusement, car je crois que j'allais la battre... Ainsi voilà ce qui s'est passé. Tu vois s'il est possible de nous raccommoder après cela. C'est impossible, ce serait une lâcheté. En attendant, je ne peux pas te dire ce que je souffre; je crois qu'il n'y a pas une personne sur la terre qui soit aussi malheureuse que moi!

— Certainement, mon enfant, il est difficile d'imaginer un malheur plus accablant que le tien; mais pour te dire ma façon de penser, tu te l'es un peu attiré, car, dans cette querelle, c'est de ta bouche qu'est sortie la parole la plus blessante. Voyons est-elle dans le parloir, la Lucie?

— Oui, la voilà, là-bas, dans le coin." Et elle m'a montré d'un signe de tête digne et discret une petite fille très blonde, qui avait également les joues enflammées et les yeux rouges, et qui paraissait en train de faire à une vieille dame très attentive le récit du drame que la soeur Saint-Félix avait si heureusement interrompu. Tout en parlant avec un feu digne du sujet, mademoiselle Lucie lançait de temps à autre un regard furtif sur Hélène et sur moi.

— Eh bien, ma chère enfant, ai-je dit, as-tu confiance en moi?

— Oui, j'ai beaucoup de confiance en toi, Maxime.

— En ce cas, voici ce que tu vas faire: tu vas t'en aller tout doucement te placer derrière la chaise de mademoiselle Lucie; tu vas lui prendre la tête comme ceci, en traître, tu vas l'embrasser sur les deux joues comme cela, de force, et puis tu vas voir ce qu'elle va faire à son tour.

Hélène parut hésiter quelques secondes, puis elle est partie à grands pas, est tombée comme la foudre sur mademoiselle Campbell, et lui a causé néanmoins la plus douce surprise: les deux jeunes infortunées, réunies enfin pour jamais, ont confondu leurs larmes dans un groupe attendrissant, pendant que la vieille et respectable madame Campbell se mouchait avec un bruit de cornemuse.

Hélène est revenue me trouver toute radieuse.

— Eh bien, ma chérie, lui ai-je dit, j'espère que maintenant tu vas manger ton pain?

— Oh! vraiment non, Maxime; j'ai été trop émue, vois-tu et puis il faut te dire qu'il est arrivé aujourd'hui une élève, une nouvelle, qui nous a donné un régal de meringues, d'éclairs et de chocolat à la crème, de sorte que je n'ai pas faim du tout. Je suis même très embarrassée, parce que dans mon trouble j'ai oublié tout à l'heure de remettre mon pain au panier, comme on doit le faire quand on n'a pas faim au goûter, et j'ai peur d'être punie; mais, en passant dans la cour, je vais tâcher de jeter mon pain dans le soupirail de la cave sans qu'on s'en aperçoive.

— Comment! petite soeur, ai-je repris en rougissant légèrement, tu vas perdre ce gros morceau de pain-là?

— Ah! je sais que ce n'est pas bien, car il y a peut-être des pauvres qui seraient bien heureux de l'avoir, n'est-ce pas, Maxime?

— Il y en a certainement, ma chère enfant.

— Mais comment veux-tu que je fasse? les pauvres n'entrent pas ici.

— Voyons, Hélène, confie-moi ce pain, et je le donnerai en ton nom au premier pauvre que je rencontrerai, veux-tu?

— Je crois bien!

L'heure de la retraite a sonné: j'ai rompu le pain en deux morceaux et j'ai fait disparaître honteusement dans les poches de mon paletot.

— Cher Maxime, a repris l'enfant, à bientôt, n'est-ce pas? Tu me diras si tu as rencontré un pauvre, si tu lui as donné mon pain, est-ce qu'il l'a trouvé bon.
. . . . . . . . . . .

Oui, Hélène, j'ai rencontré un pauvre, et je lui ai donné ton pain qu'il a emporté comme une proie dans sa mansarde solitaire, et il l'a trouvé bon; mais c'était un pauvre sans courage, car il a pleuré en dévorant l'aumône de tes petites mains bien-aimées.

Je te dirai tout cela, Hélène car il est bon que tu saches qu'il y a sur la terre des souffrances plus sérieuses que tes souffrances d'enfant: je te dirai tout, excepté le nom du pauvre.

Octave FEUILLET.

# 1755—L'eglise-souvenir de Grand Pré—1922

Après 166 ans d'abandon complet, une partie de Grand-Pré, soit 19 arpents, d'où furent exilés un grand nombre d'Acadiens, en 1755, a été octroyée aux fils des proscrits. Tous les journaux français du Canada en ont parlé; ils nous ont dit comment l'Acadie actuelle a pu recouvrer un coin de terre qui lui avait jadis appartenu. Pour ceux auxquels l'histoire de cette importante transaction qui intéresse toute la race française de l'Amérique, aurait passé inapperçue, il convient de l'exposer de nouveau.

Il y a deux ans, le chemin de fer "Dominion Atlantique" ou autrement dit, le Canadien Pacifique, achetait une superficie de 19 arpents dans le coeur de Grand-Pré (à l'endroit même où se trouvait l'ancienne église S.-Charles, le vieux cimetière, où se trouvent encore l'antique puits d'Evangéline et les vieux saules) dans le but d'en faire un parc national pour les touristes. L'achat fait, la compagnie offrit le terrain aux Acadiens, exigeant en retour que ces derniers y érigeassent un monument pour orner ce parc que le Pacifique veut rendre le plus magnifique de tout son système de chemin de fer en Amérique.

L'aubaine était trop belle, d'inspiration trop providentielle pour que l'Acadie refusât de se rendre au désir de sa généreuse donatrice et de se mettre immédiatement à l'oeuvre pour réaliser un rêve très cher, non seulement aux Acadiens, mais aussi à tous ceux qui leur sont frères par les liens du sang, de la langue et de la foi.

La nouvelle d'un don si inattendu a soulevé un enthousiasme qui, a dit le rév. A.-D. Cormier, dans une lettre circulaire, "s'est répandu par toute l'Acadie comme une traînée de feu sacré et tous les esprits sont, en ce moment, tournés vers Grand-Pré et son Eglise-Souvenir."

Eglise-Souvenir! . . . En effet, c'est une église fac-similé de l'ancienne église S.-Charles, où furent emprisonnés les Acadiens de Grand-Pré en 1755, que l'Acadie veut ériger comme monument. Et tandis ques les coeurs étaient chauds d'enthousiasme et débordants de reconnaissance envers l'action très apparente de la divine Providence, un comité d'Acadiens s'est formé pour lancer une campagne de souscription, car pour élever un monument, il faut des fonds. Le rév. A.-D. Cormier, de Shédiac, N.-B., est le digne et dévoué président de ce comité et M. F.-J. Robidoux, ex-M. P. en est le secrétaire.

Les listes de souscriptions sont encore ouvertes et elles le seront tant que le chiffre qui garantira l'érection d'un monument digne d'une race qui a lutté pacifiquement jusqu'à l'anéantissement presque, n'aura pas été atteint.

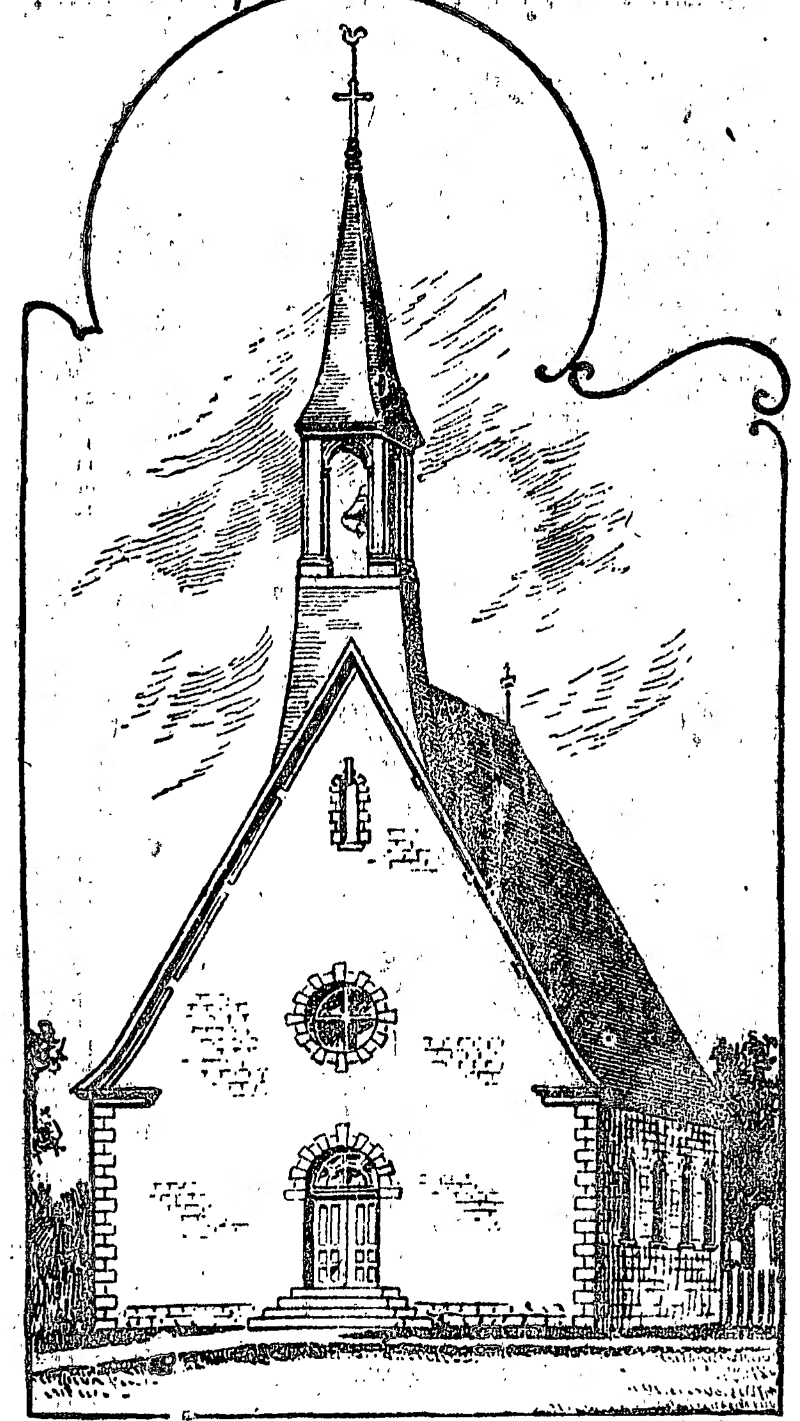
Il va sans dire que les Acadiens ont contribué généreusement selon leurs modestes moyens. On compte des souscriptions jusque dans la Louisiane.

"Les premiers argents versés aux fonds de l'oeuvre, nous sont venus sans sollicitation aucune et tout-à-fait spontanément des Anglais protestants," nous dit le rév. A.-D. Cormier. Plus loin, dans sa lettre circulaire, il ajoute "qu'il faut voir dans ce geste comme dans celui de l'octroi du terrain, l'action frappante d'une Providence exerçant les prérogatives de sa justice rétributive." Tous ceux qui connaissent la tragique histoire de l'Acadie et le sort des exilés de 1755 pensent de même.

Pour garantir la réussite de l'oeuvre et pour permettre aux nombreux amis de l'Acadie que compte Montréal, le comité central de l'Eglise-Souvenir permet à un groupe d'Acadiens de la métropole de percevoir des souscriptions. Dans ce but, un comité composé des membres de la succursale "Abbé Casgrain de la Société l'Assomption," s'est formé et tient ses bureaux chez le Dr. E.-D. Aucoin, 291a rue S.-Denis, où on peut s'adresser pour tous renseignements.

Le comité fera tenir quelques centaines de lettres circulaires et des billets de souscription aux amis de l'oeuvre.

Les noms de ceux qui souscriront vingt-cinq dollars ou plus, seront inscrits sur les panneaux de marbre qui orneront les murs intérieurs de l'Eglise-Souvenir. L'oeuvre que poursuivent les Acadiens est d'un caractère éminemment national et patriotique.



L'église souvenir qui sera érigée à Grand Pré, d'après les plans de l'historique église S.-Charles, qui existait à l'époque du "grand dérangement" en 1755.

# La Campagne Nécessaire

### Ceux qui vont au fond des choses

Il faut revenir sur l'énergique campagne entreprise par le *Patriote de l'Ouest*, d'accord avec l'*Association franco-canadienne de la Saskatchewan*. Elle est fort intéressante par la façon dont elle est menée et, par l'objet qu'elle poursuit, d'une extrême importance.

Nos compatriotes de la Saskatchewan, quotidiennement aux prises avec la réalité hostile, ont appris beaucoup de choses. Ils savent, par exemple, que les textes de loi, pour utiles qu'ils puissent être, ne sont qu'un élément d'une situation générale; ils savent aussi que les plus violentes crialleries et les plus tapageuses harangues des orangistes sont choses beaucoup moins dangereuses que l'insidieuse et silencieuse pénétration des moeurs et des habitudes anglaises; ils savent encore que c'est au-dedans d'elles-mêmes, dans leur apathie, leurs faiblesses et leur insouciance que les races doivent chercher et combattre leurs pires ennemis.

C'est tout le secret de cette campagne du *Patriote* et de l'A. C. F. C., à laquelle nous avons eu déjà le plaisir de faire écho. Elle est l'expression de la volonté réfléchie d'une élite qui veut organiser, encadrer les bonnes volontés trop souvent inertes de la foule, en multiplier l'efficacité par la cohésion, l'intelligente direction, la simultanéité d'effort.

Il s'agit, en deux mots, d'assurer ou de redonner au français toute la place qui lui appartient dans la vie publique et privée. A quoi servira-t-il en définitive, se dit-on, de se battre pour conserver dans la loi un texte qui garantit un minimum d'enseignement du français, d'exiger même la mise en pratique de ce minimum d'enseignement du français des services publics, du commerce et même du cercle des habitudes familiales? si nous prêtons même, inconsciemment ou par distraction, la main à cette proscription?

Les longues et vigoureuses campagnes précédemment menées par le *Patriote* n'ont pas été vaines. On le voit à la qualité des lettres que suscite son nouvel appel, à la précision des reproches et des conseils qu'elles contiennent, à l'ardeur qu'elles laissent transparaître. Si les esprits n'étaient point éveillés et les coeurs stimulés par une leçon ancienne, on ne marquerait pas avec une pareille et courageuse âpreté les plaies à guérir. Celles-ci n'arrêteraient même pas l'attention.

C'est précisément parce qu'il y a déjà beaucoup de travail fait que les correspondants disent: Exigeons du français des services où l'influence dominante est anglaise, mais voyons s'il n'est pas tel autre endroit où nous sommes les maîtres, où nous pourrions mettre tout le français qui nous plairait et où nous ne pensons pas à en mettre... C'est le même et salutaire éveil de la conscience qui fait relever à tel autre cette importante liste de maisons d'affaires qui ont besoin de la clientèle de langue française et de qui il n'y aurait qu'à le vouloir pour obtenir le français qu'elles ne donnent pas aujourd'hui. C'est la même clairvoyance patriotiquement irritée qui fait écrire à un troisième et à un quatrième: Pourquoi, sur nos enseignes, sur nos affiches, sur les têtes de lettre, mettons-nous tant d'anglais, contribuant ainsi à accentuer la physionomie anglaise de la province? Pourquoi, jusque dans nos familles, laissons-nous parfois déplacer par les étrangères la lecture et la chanson française, messagères de notre pensée, échos de nos coeurs?...

* * *

Cette cruauté de l'examen de conscience individuel et collectif, cette disposition à s'en prendre à soi-même plus qu'à l'adversaire sont des signes excellents. Ils préparent à l'action efficace. Par la méthode, par la persévérance, par la collaboration généralisée, on fera rendre à celle-ci des résultats dont l'étendue surprendra même les intéressés.

Il est tout un ordre de faits et de réformes dont la réalisation d'abord ne dépend que de nous. Telle l'abondante diffusion de la lecture et de la chanson française, telle encore la substitution sur nos enseignes et notre papeterie d'inscriptions françaises ou bilingues aux inscriptions purement anglaises qui les déparent trop souvent; telle surtout la réforme de nos propres habitudes — ces habitudes néfastes qui nous portent à céder sur une multitude de détails, dont l'ensemble est pourtant considérable, la répercussion lointaine.

Quant aux points qui exigent la collaboration des autres (fonctionnaires, marchands ou industriels), on sera étonné souvent de la facilité avec laquelle une action vigoureuse enlève le morceau. Où l'on croyait voir un hostilité redoutable, il n'y avait parfois que l'inertie favorisée par notre propre apathie. On ne se souciait pas de donner du français, de compliquer par là les services, quand les principaux intéressés ne paraissaient pas s'en soucier. Pour ce qui est de l'hostilité réelle — et il serait fou d'en méconnaître l'existence — elle peut trouver dans l'intérêt un ennemi puissant et souvent victorieux. En d'autres termes, l'homme politique mal disposé sera fort enclin à modifier ses procédés, s'il se sent surveillé par une opinion publique dont le poids peut peser sur sa carrière et le succès de son parti; le fonctionnaire le plus plein de morgue, le plus convaincu des droits exclusifs de l'anglais, y regardera à deux fois avant de donner cours à ses sentiments intimes, s'il prévoit que l'affaire peut avoir du retentissement jusque sur le parquet des Communes: l'homme d'affaires prendra des dispositions nouvelles, s'il devine que sa méconnaissance du français risque d'affecter ses dividendes...

En tout cela — nous ne nous lasserons pas de le répéter — nous n'avons qu'à imiter les contribuables et les clients de langue anglaise; nous n'avons, comme eux, qu'à nous servir de notre langue où nous en avons le droit.

Par la même occasion, nous rendrons un service direct à beaucoup des nôtres. Plus nous saurons exiger de français dans les services administratifs et dans la vie commerciale, plus nous aurons chance que des Canadiens français occupent les postes qui doivent logiquement leur revenir. Au contraire, toutes les fois que nous nous servons inutilement de l'anglais, nous travaillons au détriment des nôtres. — Vérité d'ordre très pratique qu'il devrait y avoir moyen d'enfoncer définitivement dans la caboche d'un certain nombre de nos gens.

* * *

Ajoutons, puisque c'est la campagne du *Patriote* qui nous a induit à réitérer des observations qui n'ont rien de neuf, mais restent, hélas! d'une actualité toujours pressante, que notre confrère de Prince-Albert reçoit de ses voisins de l'Ouest, la *Liberté*, de Winnipeg, et l'*Union*, d'Edmonton, un vigoureux appui. Le mouvement a ainsi chance de couvrir les trois provinces de l'Ouest.

Tâchons donc, sur notre propre terrain, avec les moyens que commandent les circonstances, de poursuivre et de prolonger la campagne de nos compatriotes de l'Ouest. Il suffit de jeter un coup d'oeil autour de soi — et devant soi souvent — pour constater que c'est le fonds qui manque le moin.

Omer HEROUX.

*(Le Devoir)*

—:o:—

### Coeur d'or

André, quatre ans, entend dire que sa mère est veuve.

— Dis, petite mère, quest-ce que c'est une veuve?

— Mon chéri, c'est une femme qui n'a plus personne au monde pour la consoler et la défendre.

— Oh! alors, quand je serai grand, tu ne seras plus veuve, maman.



ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."



LONDRES — Le vicomte Peel, ancien sous-secrétaire du ministère de la guerre et de l'aviation et chancelier du duché de Lancaster dans le ministère actuel, vient d'être nommé secrétaire d'état pour les Indes. Il succède à Edwin S. Montagu, qui a démissioné.

QUEBEC — Le gouvernement a décidé de prêter à la commission du Hâvre de Québec la somme de $1,500,000 pour les installations d'un terminus et pour équiper le port plus convenablement.

WASHINGTON — La plus grande bibliothèque catholique de l'Amérique est celle de l'Université catholique de Washington, qui contient plus de deux cent mille volumes, et pour laquelle on projette d'établir un édifice spécial. La bibliothèque de Louvain, détruite par les Allemands, comptait deux cent cinquante mille volumes.

PARIS — Un incendie considérable qui a éclaté à St-Nazaire, a causé des dommages pour environ 11,000,000 de francs.